



Rapport annuel CRDI 2004-2005

CENTRE DE
RECHERCHES
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970 pour aider les pays en développement à trouver, par la recherche scientifique et l'utilisation du savoir, des solutions viables aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face. L'appui du CRDI sert en particulier à consolider la capacité de recherche afin d'appuyer les politiques et les technologies susceptibles de contribuer à l'édification, dans les pays du Sud, de sociétés plus saines, plus équitables et plus prospères.

© Centre de recherches pour le développement international 2005

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada :

Centre de recherches pour le développement international (Canada)

Rapport annuel CRDI 2004–2005

Annuel

1970/71–

Texte en français et en anglais.

Titre de la page de titre addit. : IDRC Annual Report 2004–2005

ISSN 0704-7584

ISBN 1-55250-191-4

1. Assistance technique canadienne – Périodiques.

2. Développement économique – Canada – Périodiques.

I. Titre.

HC60 338.91'71'01754 C75-743379E

Pour éviter d'alourdir le texte et sans aucune intention discriminatoire, nous employons le masculin comme genre neutre pour désigner à la fois les femmes et les hommes. Le rapport est entièrement imprimé sur du papier recyclé et l'encre est d'origine végétale. Pour réduire les frais d'impression, le nombre d'exemplaires est limité; on trouvera cependant la version intégrale du rapport sur le site Web du CRDI à <www.crdi.ca/ra0405/>. La version électronique contient des pointeurs vers d'autres sites connexes, des articles et documents divers.

0405-AN-191-068

Photos de couverture :

CRDI, Y. Beaulieu • CRDI, N. Lessard • CRDI, P. Bennett • P. Tarbouriech

Photos

CRDI :

Y. Beaulieu, page 30, 58

P. Bennett, page 25, 38, 41

D. Buckles, page 1

R. Ghose, page 13, 16, 26

TABLE DES MATIÈRES

2	Le message du président du Conseil des gouverneurs
4	Le message de la présidente
6	L'aperçu statistique et financier
8	L'INSTITUTION
9	La programmation
13	La reddition des comptes et la gouvernance
14	L'appui aux objectifs des politiques canadiennes
17	LE SURVOL DE L'ANNÉE
17	L'objectif : former les gens et renforcer les institutions
22	L'objectif : favoriser le changement et transformer les sociétés
28	L'objectif : exploiter le passé et explorer l'avenir
33	L'ÉTAT DES LIEUX : RÉTROSPECTIVE 2000–2005
41	À LA CROISÉE DES CHEMINS : LE PLAN 2005–2010
43	LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES
43	La gouvernance
46	Le Conseil des gouverneurs
47	Le Comité de la haute direction
50	La gestion des ressources humaines
52	L'exposé et l'analyse de la gestion financière
59	Les états financiers
70	Les adresses du CRDI





LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 31 mars 2005 prenait fin le dernier cycle quinquennal de la programmation du Centre de recherches pour le développement international et une autre étape importante de son histoire comme organisme d'appui et de changement dans les pays en développement. À titre de président du Conseil des gouverneurs du CRDI, c'est avec plaisir que je sou mets ce rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005.

Le monde a connu des changements marquants depuis l'entrée en vigueur du Cadre général des stratégies et des programmes (CGSP) en 2000. Les questions de sécurité, continuent d'occuper l'avant-scène politique et de faire partie des programmes de développement. Les marchés mondiaux se tournent davantage vers l'Inde et la Chine, voulant continuer d'exercer leur musculature économique et politique déjà bien développée. Nous disposons d'une Cour pénale internationale qui peut faire valoir la primauté du droit et faire en sorte que les plus graves crimes internationaux ne restent pas impunis. Et le Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre est désormais en vigueur. Des progrès ont été accomplis sur plusieurs fronts, mais l'humanité a encore des défis à surmonter pour se tracer un chemin vers un avenir viable. Bien peu d'organismes sont mieux placés que le CRDI pour s'assurer que l'apport du Canada à cette entreprise sera significatif et durable.

Les travaux du Centre dans le domaine de la biotechnologie et de diverses technologies émergentes en sont des exemples concrets. En 2002, le CRDI a mis sur pied un groupe de travail afin de déterminer si ces technologies jouaient un rôle dans le développement. Les consultations que les membres du groupe de travail ont eues avec les partenaires du CRDI dans le Sud ont révélé que les préoccupations étaient différentes selon les régions. Dans un exposé devant le Conseil des gouverneurs, en 2004, le groupe de travail a souligné les contributions faites par le CRDI dans des domaines comme les droits de propriété intellectuelle et la biosécurité et a fait valoir que le Centre devait user de circonspection s'il voulait conserver sa précieuse réputation d'objectivité et de neutralité dans un domaine aussi controversé. Dorénavant, le Centre déterminera des domaines prioritaires où son appui servira

à renforcer les capacités des pays en développement d'évaluer ces technologies et d'adopter les mesures politiques appropriées.

La liberté d'explorer de nouvelles approches et d'étudier de nouvelles technologies est essentielle pour comprendre la complexité des processus et des problèmes de développement. Il faut toutefois équilibrer la nécessité de réagir à de nouveaux sujets de préoccupation par un appui constant, à long terme, de recherches continues et prometteuses. J'estime que le nouveau plan quinquennal du Centre fait merveille en ce sens. [La Stratégie générale et le Cadre programmatique \(SG+CP\) 2005-2010](#) ont été approuvés par le Conseil en novembre 2004. Cette approbation a été le point culminant de 18 mois de travail soutenu et d'une étroite collaboration entre le personnel du Centre, les membres du Conseil et nos partenaires du Sud.

À la réunion de mars 2005, le Conseil a approuvé un cadre opérationnel – le premier du CRDI. Ce cadre aidera les gestionnaires à s'acquitter de leur obligation de rendre compte, à évaluer le rendement opérationnel et à faire en sorte que les systèmes et les processus administratifs du Centre soient conformes aux objectifs énoncés dans la SG+CP. Les domaines qui mériteraient d'être améliorés ou modifiés seront déterminés en cours de route et les mesures voulues seront prises. Le cadre opérationnel sert aussi à combler une lacune dans le système de contrôle des activités du Centre, soulevée par le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) dans son examen spécial du CRDI en 2001-2002.

La gouvernance des sociétés d'État demeure prioritaire pour le gouvernement du Canada cette année. Non seulement est-ce un thème commun aux rapports annuels du BVG et du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), mais c'est aussi le sujet d'une étude en profondeur menée par le SCT. À titre de président du Conseil, je suis heureux de signaler que le Centre a déjà mis en place des structures de gouvernance qui satisfont aux attentes du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux sociétés d'État. Certaines, comme la précision des compétences des membres du Conseil des gouverneurs, sont stipulées dans la [Loi sur le CRDI](#), et existent depuis 1970.

En novembre 2004, le Conseil a approuvé une philosophie de la gouvernance qui renforce encore davantage les processus et les structures en place pour orienter et administrer les activités du Centre. L'énoncé de principes sert de guide pour les activités du Conseil. On y souligne l'importance de la collaboration des membres du Conseil et du personnel pour faire en sorte que le Centre puisse atteindre un rendement optimal.

C'est avec cet objectif en tête que je travaillerai en étroite collaboration avec la présidente du Centre, Maureen O'Neil, afin de clarifier comment mettre en oeuvre le plus efficacement possible certaines mesures dont il est fait mention dans l'examen du SCT.

Ainsi, le rapport recommande que le gouvernement réduise ou élimine la participation des fonctionnaires aux conseils d'administration. Dans le cas du Centre, je crois qu'il y va de son intérêt que le président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) siège au Conseil des gouverneurs. Le travail que nous accomplissons, bien qu'il soit différent, est complémentaire de celui de l'Agence et une connaissance profonde des priorités respectives des deux organismes ne peut être que mutuellement profitable. [Le Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie \(PIEST\)](#), qui a pris fin récemment et recevait l'appui de l'ACDI et du CRDI, en est un bon exemple.

Afin d'assurer une saine gestion des ressources publiques, le Conseil et la haute direction continuent de prôner une plus grande clarté et une meilleure prévisibilité dans la répartition de l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) parmi les principaux organismes. Le fait que, dans l'enveloppe de l'aide internationale, on ait désigné dans le budget de février 2005 un compte distinct, affecté à la recherche au service du développement, est certainement signe du succès de nos interventions. Cela ne nous dit pas, bien sûr, quel sera le montant attribué chaque année à chacun des comptes. Le CRDI continuera de tenter de trouver un mode de gestion de l'EAI qui convienne à tous ceux qui la partagent et qui respecte en même temps le caractère unique de la mission et de la situation de chaque organisme. Les discussions sur la gestion de l'EAI devraient se poursuivre durant l'exercice 2005–2006.

Tandis que le Centre s'affaire à la mise en oeuvre de la Stratégie générale et du Cadre programmatique, les gouverneurs veilleront à les orienter et à passer en revue les choix de programmation, afin que la recherche appliquée puisse continuer d'avoir une influence favorable dans la vie des gens du Sud et d'être porteuse d'espoir dans les pays en développement. Je me réjouis à l'idée de travailler avec mes collègues du Conseil, la direction et le personnel du CRDI et avec nos partenaires de recherche alors que nous établissons ensemble le cap pour les cinq prochaines années.

Le président du Conseil des gouverneurs,



Gordon Smith



LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Lorsqu'un tsunami dévastateur a frappé les côtes de l'Asie du Sud, de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique orientale en décembre, le monde entier en a ressenti les secousses. Les images que le petit écran nous en apportait et les attaches personnelles qui liaient tant d'entre nous aux régions touchées ont encore exacerbé notre sentiment de « proximité ».

L'importance de la proximité a été mise en lumière lorsque des centaines d'habitants d'un village côtier de la région de Pondichéry, dans le sud de l'Inde, l'ont échappé belle grâce à un centre d'information communautaire établi par la Fondation de recherche M.S. Swaminathan, partenaire du CRDI. Là où il y a moins d'une décennie aucun téléphone n'était encore installé, les villageois ont pu donner l'alerte après avoir reçu un appel d'un membre de la collectivité qui travaillait à Singapour et qui venait d'apprendre aux informations télévisées l'imminence de la catastrophe. Un système de sonorisation public installé pour informer les pêcheurs de l'état de la mer et des conditions météorologiques a permis de répandre la nouvelle et de faire évacuer le village.

On pourrait attribuer ce sauvetage à la technologie, mais des systèmes d'alerte bien plus perfectionnés n'ont pas réussi à prévenir des milliers d'autres personnes, en l'absence de protocoles et de réseaux pour diffuser l'information.

Le CRDI connaît depuis longtemps l'importance des réseaux pour la création et le partage des connaissances au service du développement. Cette année, le Centre a entrepris une évaluation stratégique afin de consolider le savoir acquis sur l'appui de réseaux efficaces. Dans une récente étude, le CRDI définit le réseau comme une tribune d'échanges, un système social où interviennent des organismes ou des particuliers et qui repose sur l'édification de relations, le partage des tâches et la collaboration à des activités communes.

Les réseaux financés par le CRDI sont, dans leur forme optimale, de puissants moteurs de changement qui relient les responsables des politiques, les chercheurs et les collectivités. La création de réseaux efficaces, englobants et durables est peut-être l'un des signes les plus manifestes du succès que le Centre connaît

lorsqu'il appuie les chercheurs des pays en développement. Ce rapport annuel souligne la contribution des réseaux à la réalisation des trois objectifs stratégiques du CRDI : le renforcement des capacités; l'influence sur les politiques et les pratiques afin d'améliorer la vie des pauvres; et l'exploitation de l'expérience acquise conjuguée à l'exploration de nouvelles possibilités d'action.

Poursuivre l'apprentissage

Ces trois grands objectifs sont toujours ceux que vise le CRDI alors qu'il passe à une nouvelle Stratégie générale et à un Cadre programmatique renouvelé, que le Conseil des gouverneurs a approuvés en novembre 2004, et qui orienteront les activités du Centre jusqu'en 2010. Ce nouveau plan quinquennal se fonde sur des recherches approfondies et de vastes consultations et tient compte des enseignements que nous avons tirés du passé.

Lors des consultations que nous avons eues avec nos partenaires au Canada, en Amérique latine, en Asie et en Afrique, ceux-ci nous ont indiqué qu'ils appréciaient en particulier que le CRDI centre son action sur le renforcement des capacités, l'encadrement soutenu prodigué par le personnel, sa sensibilité aux besoins et aux contextes locaux et l'importance accordée à l'excellence scientifique.

En juin 2004, les résultats d'une évaluation de l'influence de la recherche financée par le CRDI sur les politiques publiques ont été présentés aux milieux de la recherche, de l'action sociale et de la politique du Canada. En cours depuis 2002, cette évaluation a porté sur 25 projets subventionnés par le Centre. Elle donne des exemples concrets de recherches qui ont aidé à façonner des politiques et souligne ce que nos partenaires nous ont dit : l'élaboration des politiques est une entreprise complexe, à long terme, qui exige patience et souplesse et une démarche soutenue pour alimenter la recherche susceptible d'influer sur les politiques.

La programmation du Centre, à l'avenir, reflétera cette perspective. Nous aiderons nos partenaires à participer davantage à l'élaboration des politiques et à exercer sur elles une plus grande influence, et nous appuierons leurs efforts. Il nous faudra donc intensifier

notre soutien dans le domaine de la communication et de la diffusion et aider nos partenaires à diversifier leurs sources de financement et de collaboration à la recherche.

Au coeur du développement et de l'innovation

Seul organisme d'État chargé d'appuyer le plan d'action du Canada en matière de développement international et d'innovation, le CRDI se situe à la croisée de deux domaines extrêmement importants qui sont apparus dans le paysage politique cette année.

Dans le budget de février 2005, et dans les annonces publiques faites par les ministres de la Coopération internationale et des Affaires étrangères, le gouvernement du Canada a précisé et réitéré son engagement à l'égard de l'aide au développement. L'Énoncé de politique internationale du Canada confirmera cet engagement quelques mois plus tard. L'augmentation annuelle de 8 % de l'aide au développement devrait se poursuivre. L'adoption d'un nouveau mode de gestion de l'enveloppe de l'aide internationale, selon cinq comptes distincts, dont un affecté particulièrement au développement, est une autre nouvelle dont il y a lieu de se réjouir. Pour ce qui est de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la priorité va à la bonne gouvernance, à la santé (VIH/sida y compris), à l'éducation de base, à la durabilité de l'environnement et au rôle du secteur privé dans le secteur du développement – domaines où le CRDI appuie déjà des projets de recherche.

Sur la scène internationale, le Rapport du groupe de travail sur la science, la technologie et l'innovation du Projet pour le millénaire de l'ONU, paru en janvier 2005, fait remarquer que l'innovation en science et technologie est essentielle à la réalisation des objectifs du millénaire. Le CRDI y est cité comme un des organismes qui lient l'innovation au développement et on y félicite le gouvernement du Canada d'avoir su imprimer une direction claire à ce chapitre. Ce leadership est incontestable dans l'engagement qu'a pris le premier ministre de consacrer au moins 5 % du financement national destiné à la science et à la technologie aux besoins des pays en développement, engagement réitéré dans le discours du Trône d'octobre 2004. C'est aussi dans ce discours qu'a été annoncée la création de l'Académie des sciences du Canada, à la suite de la nomination, l'an dernier, du premier conseiller national en sciences, M. Arthur Carty.

Pour aller de pair avec ces nouveaux événements, le CRDI a fait un ajout à sa programmation : le domaine de programme Innovation, politique et science appuiera la recherche dont l'objectif est de renforcer les connaissances en science et technologie et les institutions des pays en développement qui oeuvrent dans ce domaine, tout en contribuant au plan d'action du Canada au regard des sciences et des technologies émergentes mises au service du développement.

Appui de la recherche sur la gouvernance mondiale et le secteur privé au service du développement

Depuis la parution, en mars 2004, du rapport de la Commission du secteur privé et du développement, *Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pauvres*, remis au Secrétaire général des Nations Unies, le CRDI collabore avec l'ACDI et d'autres parties intéressées afin d'inciter les grands théoriciens du Nord et du Sud à proposer un plan d'action qui puisse pousser le secteur privé à atteindre les objectifs pour le développement. Un groupe de travail du CRDI a été formé au cours de l'été 2004 pour participer aux explorations dans ce domaine et, à la fin de l'année, nous mettions la dernière main aux préparatifs d'une conférence internationale organisée conjointement par l'ACDI et le CRDI – laquelle a eu lieu en avril 2005 – pour établir un programme de recherche devant favoriser l'essor du secteur privé.

Au cours de la dernière année, le Centre a également contribué à faire progresser le dialogue sur la gouvernance mondiale. Nous appuyons le projet du L20, dirigé par le Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale de l'Université de Waterloo et le Centre for Global Studies de l'Université de Victoria, ainsi que l'Initiative pour la gouvernance financière internationale de l'Université Oxford. Ces deux initiatives ont pour but de faire en sorte que les points de vue des pays en développement influent sur les enjeux politiques internationaux. Le L20 – une idée chaudement défendue par le premier ministre – est une tentative pour faire sortir de l'impasse où elles se trouvent les négociations internationales sur les principaux dossiers mondiaux en élargissant le G8 pour en faire un G20 incluant les dirigeants nationaux. Les recherches propres au Canada et les débats politiques de haut niveau se fonderont sur les résultats obtenus jusqu'ici.

Chaque domaine de programme aborde la gouvernance sous un angle particulier. Il peut s'agir d'inciter les collectivités pauvres à participer à la gestion des ressources naturelles, d'élaborer une politique de télécommunications, d'améliorer l'accès aux services gouvernementaux en ligne ou d'étudier le dossier de réfugiés palestiniens. Ce ne sont là que quelques exemples, mais tous témoignent de l'appui du CRDI à une recherche axée sur la bonne gouvernance.

Cette pratique de solliciter la participation des citoyens à l'élaboration de politiques fondées sur des données fiables – qui est au coeur même de la bonne gouvernance – fait partie intégrante de la programmation du CRDI.

La présidente du CRDI,



Maureen O'Neil

L'APERÇU STATISTIQUE ET FINANCIER

L'aperçu statistique

Bureaux régionaux	6
Personnel (équivalents temps plein)	354
Programmes de recherche	
Projets de recherche	
Nouveaux projets approuvés en 2004–2005	161
Projets terminés	134
Projets en cours	469
Activités de recherche (y compris les projets)	
Nombre d'activités de recherche approuvées	432
Nombre d'activités de recherche terminées	421
Nombre d'activités de recherche en cours	811



CRDI : D. Barbour

Les nouvelles activités de recherche en 2004–2005

par région à l'étude et domaine de programme (nombre d'activités en cours entre parenthèses)^a

Régions à l'étude	Domaines de programme ^a					Affectations en 2004–2005 (en milliers de dollars)	
	Projets généraux	EGRN	TIC-D	ESE	Total	CRDI	Total ^b
Asie	26 (28)	24 (58)	15 (33)	16 (28)	81 (147)	16 763	16 763
Europe de l'Est	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (1)	0	–
Amérique latine et Caraïbes	17 (26)	33 (65)	19 (42)	18 (32)	87 (165)	23 844	25 638
Moyen-Orient et Afrique du Nord	10 (19)	9 (15)	2 (4)	6 (20)	27 (58)	5 182	11 145
Afrique subsaharienne	51 (63)	20 (63)	34 (73)	21 (53)	126 (252)	17 775	20 482
Activités multirégionales	1 (2)	6 (10)	5 (5)	6 (7)	18 (24)	5 093	5 595
Activités mondiales	45 (78)	14 (31)	5 (4)	26 (49)	90 (162)	24 519	27 843
Autres régions ^c	2 (1)	0 (0)	0 (0)	1 (1)	3 (2)	137	148
Total	152 (218)	106 (242)	80 (161)	94 (190)	432 (811)	93 313	107 615

Remarque : Les activités de recherche comprennent les projets de recherche, les activités de soutien à la recherche, les travaux exécutés grâce aux bourses octroyées par le CRDI, etc.

^a EGRN – Environnement et gestion des ressources naturelles, TIC-D – Technologies de l'information et de la communication au service du développement, ESE – Équité sociale et économique. Les « projets généraux » englobent les activités de la Section Genre, des secrétariats, de la Division des initiatives spéciales, de la Division des partenariats et du développement des affaires, de la Section de l'évaluation et du Bureau de la présidente, les activités exploratoires, celles du Fonds d'activités régionales, du Fonds de planification à long terme, etc.

^b Financement du CRDI et de sources extérieures.

^c Comprend toutes les autres régions du monde, quoique dans la pratique cette catégorie se rapporte surtout au Canada et aux activités de recherche des Partenariats canadiens du CRDI.

L'aperçu financier

pour l'exercice clos le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2004-2005		2003-2004
	Réalisations	Budget révisé	Réalisations
Revenus			
Crédits parlementaires	122 340	120 646	107 932
Activités liées à l'augmentation des revenus	14 399	12 279	14 508
Recouvrement des coûts indirects, revenus de placement et autres revenus	4 046	3 400	3 878
	140 785	136 325	126 318
Dépenses			
Programmes de recherche pour le développement	90 031	89 731	77 069
Soutien à la recherche pour le développement	23 283	23 868	21 632
Services administratifs	25 186	25 836	24 469
	138 500	139 435	123 170
Résultats d'exploitation nets	2 285	(3 110)	3 148
Avoir du Centre	13 397	8 002	11 112
Ratios des dépenses	65/17/18	64/17/19	63/17/20
Affectations de programme			
Programmes du Centre	86 275*	85 000	75 265
Activités liées à l'augmentation des revenus	14 302	10 719	16 797
	100 577	95 719	92 062

Remarques :

Les crédits parlementaires représentent 87 % de l'ensemble des revenus.

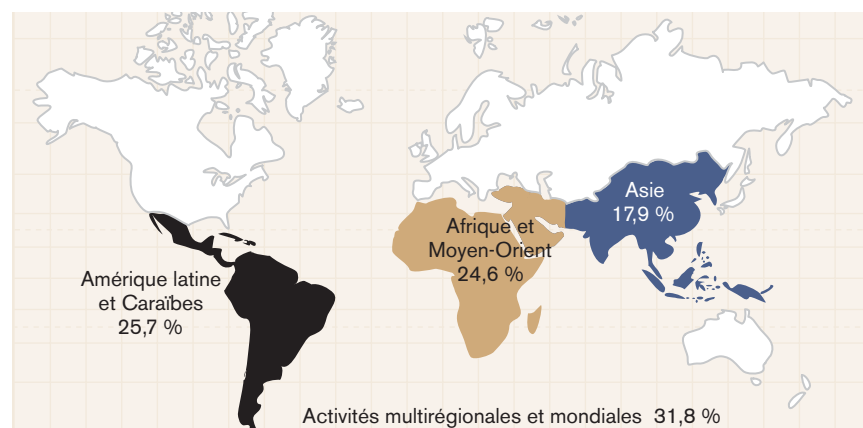
Les dépenses au titre des programmes de recherche pour le développement représentent 65 % de l'ensemble des dépenses.

Les ratios réels des dépenses (programmes de recherche pour le développement/soutien à la recherche pour le développement/services administratifs) démontrent que le Centre est fermement résolu à investir le plus de ressources possibles dans les activités des programmes de recherche.

Pour plus de précisions à ce sujet, se reporter à l'exposé et à l'analyse de la gestion financière à la page 52.

* Ne comprend pas l'affectation de 7 038 \$ à l'Institut pour la connectivité dans les Amériques.

Répartition géographique des affectations de programme



Le Cadre général des stratégies et des programmes 2000-2005 a mis de l'avant des pourcentages théoriques devant guider la répartition des ressources de programme entre les régions. La répartition réelle est quelque peu différente parce que certaines activités visent plus d'une région et d'autres sont considérées d'envergure mondiale.

L'INSTITUTION

CRDI - P. Bennett

Le mandat

Le CRDI est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970. Comme le stipule la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, il a pour mandat

« [...] de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ».

Le CRDI aide ainsi les pays en développement à trouver, par la recherche scientifique et l'utilisation du savoir, des solutions novatrices, pratiques et durables aux problèmes sociaux, économiques, technologiques et environnementaux auxquels ils font face.

L'énoncé de mission et les objectifs – S'affranchir par le savoir

Le Centre s'efforce d'optimiser la création, l'adaptation et l'appropriation du savoir que les populations des pays en développement estiment prioritaires pour assurer leur sécurité et atteindre une plus grande équité.

Voici les objectifs du CRDI prévus dans le plan quinquennal 2000–2005 :

- ◆ Le CRDI consolidera et aidera à mobiliser la capacité de recherche dans les pays en développement afin d'y assurer une plus grande équité sociale et économique, une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles et un accès plus équitable à l'information.
- ◆ Le CRDI favorisera et appuiera la production, la diffusion et l'application des résultats de la recherche donnant lieu à des politiques et à des technologies susceptibles d'améliorer la vie des populations du Sud.
- ◆ Le CRDI explorera de nouvelles possibilités d'action et reprendra dans son plan quinquennal des éléments judicieusement choisis parmi les anciens programmes dans lesquels il a investi.

Les principes directeurs

Le Centre prône une approche multidisciplinaire et participative de la recherche. Plusieurs caractéristiques décrivent et distinguent cette approche, notamment :

- ◆ répondre aux besoins du monde en développement, tels que les définissent les chercheurs qui y vivent et y travaillent;
- ◆ avant toute chose, encourager et appuyer les travaux des chercheurs dans les pays en développement;
- ◆ centrer les travaux sur le développement des ressources humaines et la consolidation des institutions établies ainsi que sur la création d'un climat propice à la recherche dans les pays du Sud;
- ◆ transférer les responsabilités de la gestion et de l'administration de la recherche à des établissements du Sud, tout en continuant de respecter la reddition de comptes;
- ◆ pousser plus loin l'exploration des capacités de la recherche afin d'appliquer les connaissances scientifiques, techniques et autres à la résolution des problèmes de développement;
- ◆ étayer l'ensemble des programmes en favorisant le développement durable et équitable;
- ◆ privilégier la multidisciplinarité pour résoudre les problèmes de développement et faire appel à diverses méthodes de recherche;
- ◆ tenir compte des répercussions différentes des changements dans la vie des hommes et des femmes;
- ◆ adapter l'aide aux différents pays en tenant compte de leurs besoins, de leurs ressources et de leurs aspirations;
- ◆ valoriser l'esprit de créativité et le jugement du personnel.

Ainsi, le CRDI peut également :

- ◆ concentrer ses efforts sur la formation de partenariats avec d'autres bailleurs de fonds afin de tirer parti des avantages comparatifs en présence;
- ◆ favoriser le réseautage de collectifs de chercheurs;
- ◆ aider les chercheurs à obtenir et à diffuser l'information;
- ◆ faire valoir l'évaluation comme outil de planification, d'apprentissage et de gestion;
- ◆ faire en sorte que les recherches aient des effets tangibles en attirant l'attention des décideurs et des responsables des politiques à tous les niveaux sur les résultats obtenus.

LA PROGRAMMATION

Le CRDI doit sans cesse veiller à offrir des programmes de qualité qui répondent aux besoins, sans perdre de vue les objectifs fixés. C'est là tout un défi, car il lui faut déterminer les projets et les processus grâce auxquels une recherche bien menée procurera à des groupes défavorisés d'importants avantages économiques et sociaux et renforcera les capacités de recherche locales. Il importe tout autant de renforcer les réseaux de recherche et d'intervention régionaux et nationaux pour faire profiter le plus grand nombre des enseignements qui se dégagent des projets de développement local réussis et créer un mouvement en faveur du changement.

Le Cadre général des stratégies et des programmes (CGSP), reconnaît que le développement international doit s'adapter à l'évolution du contexte national et international; il détermine donc la structure dans laquelle le CRDI fournit son aide pendant une période de cinq ans, soit les grands thèmes de recherche et les questions sur lesquelles il se penche plus particulièrement dans chaque domaine. Le CGSP donne également, en pourcentage, une idée des affectations régionales pour les cinq années subséquentes et dont le Centre pourra tenir compte dans sa planification.

Les gouverneurs du CRDI ont pris part activement à la définition et à l'orientation du contenu du CGSP 2000–2005, arrivé à échéance le 31 mars 2005, et à celles de la Stratégie générale et du Cadre programmatique (SG+CP) 2005–2010, en se fondant sur les comptes rendus de vastes consultations et les travaux préparatoires effectués par le personnel.

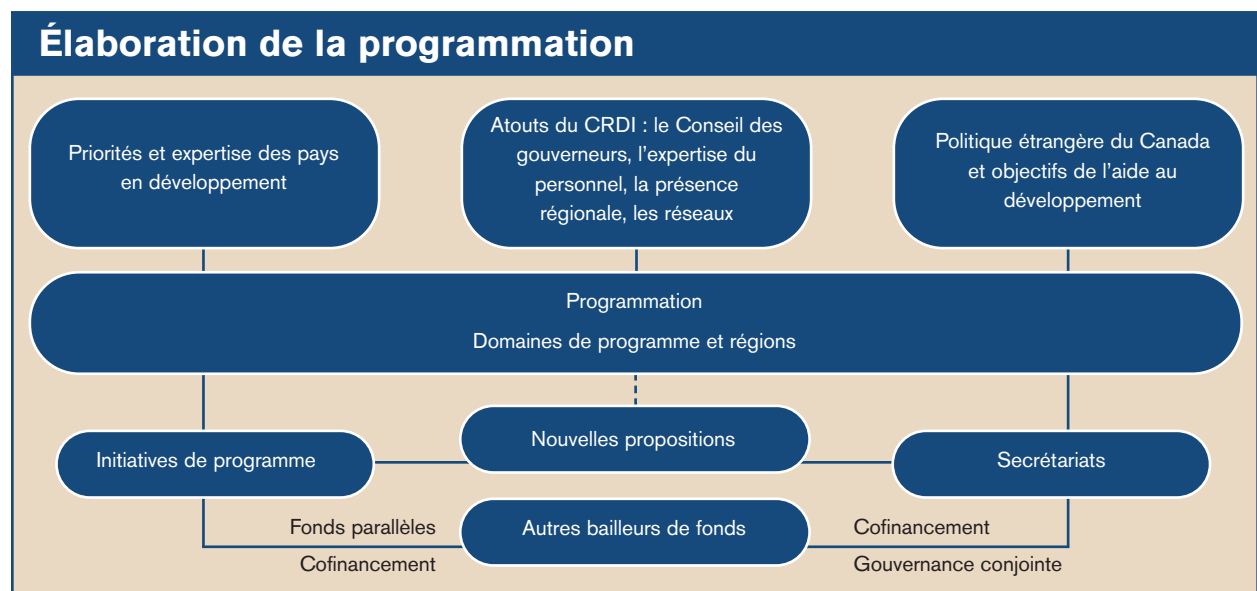
L'exercice sur lequel porte ce rapport est le dernier visé par le CGSP 2000–2005. Il décrit trois grands domaines de programme qui sous-tendent la recherche appuyée par le CRDI. Ces domaines sont à la croisée des priorités des pays en développement et des possibilités pour le CRDI de contribuer au développement durable et équitable.

- ◆ **Environnement et gestion des ressources naturelles (EGRN)** : Le CRDI concentre son aide sur l'utilisation durable et la gestion des ressources naturelles et accorde une importance particulière à la participation des collectivités locales.
- ◆ **Technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D)** : Le CRDI compte parmi les premiers organismes de développement ayant choisi de mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement. Les projets en cours sont axés en particulier sur l'accès durable et équitable à l'information et la compréhension de l'évolution de l'économie de l'information.
- ◆ **Équité sociale et économique (ESE)** : Le Centre accorde son appui à la recherche qui porte sur des questions de politique économique et sociale susceptibles de réduire la pauvreté et d'accroître l'équité sociale.

Le CRDI consacre aussi des ressources à la recherche sur deux enjeux qui touchent l'ensemble des programmes : les sexospécificités et les systèmes de connaissances. En 2004–2005, les activités de la Section Genre ont beaucoup augmenté, continuant sur la lancée de l'année précédente.

En outre, la Division des initiatives spéciales favorise la collaboration avec d'autres établissements et organismes canadiens et entretient des liens étroits avec eux. Elle administre le Programme de la formation et des bourses du CRDI ainsi que des projets spéciaux comme le Fonds pour les services d'experts et de consultation, financé par l'ACDI, et le Fonds de bourses d'études pour les réfugiées palestiniennes au Liban, instauré par le ministère des Affaires étrangères. Ce genre de projet est entrepris lorsque le besoin s'en fait sentir et le financement provient à la fois du CRDI et d'autres organismes.

L'élaboration et la mise en oeuvre de l'ensemble des programmes font l'objet d'un examen annuel afin de saisir les nouvelles occasions qui se présentent. Cet examen permet également d'assurer



Les programmes (en date du 31 mars 2005)

Domaines de programme	Environnement et gestion des ressources naturelles	Technologies de l'information et de la communication au service du développement	Équité sociale et économique
Initiatives de programme Nombre d'initiatives : 12 Nombre de nouveaux projets de recherche financés : 161 Nombre total de projets en cours : 469	Solutions de rechange pour la gestion des ressources naturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes Agriculture urbaine Gestion communautaire des ressources naturelles (Asie) Écosystèmes et santé humaine Eau, Terre et Vie (Afrique et Moyen-Orient) Utilisation durable de la biodiversité	ACACIA Pan Asie	Gouvernance, équité et santé Impacts micros des politiques macroéconomiques et d'ajustement Consolidation de la paix et reconstruction Commerce, emploi et compétitivité
Secrétariats Nombre de secrétariats : 6	Secrétariat de gestion de l'environnement (Amérique latine et Caraïbes) Secrétariat du Réseau international de forêts modèles	Bellanet	Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac Secrétariat d'appui institutionnel à la recherche économique en Afrique
Projets d'envergure	EcoPlata Initiative de recherche sur les politiques minières	Connectivité Afrique Création de réseaux électroniques pour les projets ruraux dans la région Asie-Pacifique (ENRAP II) Institut pour la connectivité dans les Amériques KariaNet Pan Amériques Telecentre.org	Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie Projet d'amélioration des politiques visant les petites et moyennes entreprises en Égypte
Activités transversales	Sexospécificités (Section Genre) Recherche sur les systèmes de connaissances		
Initiatives spéciales	Partenariats canadiens Formation et bourses		



un équilibre entre les besoins changeants des régions où le CRDI intervient et la volonté du Centre de continuer à offrir un programme d'aide à la recherche qui soit à la fois cohérent et bien ciblé. Les directeurs des domaines de programme et les directeurs régionaux suivent de près l'élaboration des programmes et veillent à ce que ceux-ci soient conformes aux lignes directrices du CGSP.

Les mécanismes de mise en oeuvre des programmes

La mise en oeuvre des programmes du CRDI se fait par le truchement de divers mécanismes – les initiatives de programme, les secrétariats et les projets d'envergure. Des documents de planification servent aussi de guide pour mettre en pratique les lignes directrices du CGSP dans des domaines particuliers. Un programme annuel des travaux et budget, approuvé par le Conseil, répartit les ressources entre les différents mécanismes. Les modalités et les voies d'acheminement de l'aide accordée par le CRDI sont déterminées dans les projets.

Les initiatives de programme (IP) représentent le principal mécanisme auquel le Centre a recours pour parrainer les chercheurs et les établissements de recherche du Sud. Les équipes pluridisciplinaires qui en ont la charge au siège du CRDI et dans les bureaux régionaux examinent d'abord le problème à régler, plutôt que le domaine dont il relève, puis déterminent quelles connaissances et quels secteurs peuvent contribuer à le résoudre. Les IP servent également de réseaux qui relient les chercheurs appelés à se pencher sur des problèmes précis et à déterminer le contenu des programmes de recherche. En 2004–2005, le Centre comptait 12 initiatives de programme.

Toutes les IP préparent un descriptif exposant la portée des activités qui seront entreprises au cours du plan, quinquennal la plupart du temps. Le financement des projets présentés est déterminé à l'issue d'un examen de conformité aux objectifs et priorités établis dans le descriptif. L'approbation du descriptif de chaque IP incombe au Conseil des gouverneurs.

Les secrétariats obtiennent leur financement de base de plusieurs bailleurs de fonds, dont le CRDI. Des comités directeurs autonomes surveillent leurs activités et l'orientation de leurs recherches. Le CRDI héberge présentement six secrétariats qui sont rattachés à l'un des domaines de programme du Centre.

Les projets d'envergure répondent à des besoins spéciaux, permettent de saisir des occasions particulières et d'explorer des domaines qui peuvent éventuellement devenir d'importants secteurs d'intervention du CRDI. Ils sont rattachés à une ou plusieurs initiatives de programme.

Le financement des projets

La principale démarche du CRDI consiste à appuyer les projets de recherche et les activités connexes proposés et menés par des établissements des pays en développement ou par des institutions canadiennes en collaboration avec des partenaires du Sud. En 2004–2005, 811 activités de recherche ont été menées à bien, dont 469 projets. Le Centre vise à accumuler une masse critique de connaissances sur certains sujets, ce qu'il a entrepris de faire en intensifiant sa collaboration avec d'autres bailleurs de fonds.



CRDI : L. Thompson

La majorité des projets proposés au CRDI découlent d'échanges directs avec des établissements de pays en développement.

La majorité des projets proposés au CRDI découlent d'échanges directs avec des établissements de pays en développement où des agents du Centre et des institutions bénéficiaires explorent des domaines d'intérêt commun. Le rôle dévolu aux administrateurs de programmes, qui sont aussi des chercheurs hautement qualifiés, exige qu'ils soient doués de l'esprit d'entreprise puisqu'ils rassemblent les gens et les ressources nécessaires à la réalisation d'objectifs communs.

L'élaboration de la plupart des propositions repose habituellement sur des interactions approfondies entre les deux parties. Outre leurs mérites scientifiques et techniques et leur incidence éventuelle sur les programmes de développement, les projets doivent être conformes aux priorités du CRDI; ils doivent également contribuer à renforcer les capacités locales et tenir compte des considérations d'ordre éthique et sexospécifique. La disponibilité de ressources humaines et institutionnelles est aussi un facteur important. D'autre part, certaines initiatives de programme financent des recherches dans le cadre de concours comme les programmes d'octroi de petites subventions qui, mise à part la réalisation de la recherche proprement dite, constituent un autre moyen de trouver de nouveaux chercheurs et établissements avec lesquels travailler. En 2004–2005, 14 concours de ce genre ont eu lieu.

Selon le montant des fonds requis, les propositions de projet sont approuvées sous réserve de l'examen effectué par l'équipe de l'initiative de programme ou par la haute direction. Le Protocole d'accord fixant les conditions de la subvention stipule la valeur et l'objet de la subvention, les modalités qui en régissent la gestion, les obligations de tous les participants, le calendrier de présentation des rapports et de remise des versements ainsi que la date officielle du début du projet. Les administrateurs de programmes surveillent l'état d'avancement des travaux jusqu'à la fin du projet. Chaque année, le personnel de chacune des initiatives de programme revoit l'ensemble des projets.

La gestion des risques

L'évaluation des risques est une importante composante de l'élaboration et du suivi des projets. Les équipes des initiatives de programme s'efforcent de créer un ensemble de projets équilibré, dont certains comportent des risques élevés et sont



exigeants en main-d'oeuvre, tandis que d'autres ne présentent que des risques moyens ou faibles.

Avant que le CRDI n'accorde son appui à un projet, celui-ci est évalué par une équipe du personnel de programme. Dans le cas des vastes projets, un administrateur de programmes est chargé de faire une visite du site du projet proposé. Sont alors évalués les risques inhérents à la recherche, comme des problèmes politiques ou économiques, des troubles sociaux, des changements climatiques ou des sources d'information insuffisantes.

Avant l'approbation du financement, un agent chargé de l'administration des subventions examine le budget de chacun des projets. En collaboration avec les contrôleurs des bureaux régionaux du CRDI, les agents vérifient l'identité juridique et la situation de l'établissement qui présente la proposition et évaluent les risques administratifs en examinant ses capacités en matière de gestion conformément au cadre de contrôle financier du CRDI. Dans le cas des grands projets proposés par de nouveaux établissements, les risques sont évalués sur le terrain. Les résultats de cet examen aident à déterminer les modalités de subvention.

Une fois le projet approuvé, des administrateurs de programmes en surveillent l'avancement et aident le chargé de projet et les autres intervenants à faire face aux aléas. Les agents chargés de l'administration des subventions travaillent avec les administrateurs de programmes et effectuent des examens pendant toute la durée du projet. Ils se rendent aussi régulièrement dans les établissements qui bénéficient d'un important financement du CRDI pour évaluer leurs capacités financières et leurs compétences en matière de gestion et d'administration. Les résultats de ces examens, qui visent à confirmer les évaluations précédentes, aident à déterminer si des modifications aux contrats s'imposent.

Les éléments complémentaires aux programmes

Plusieurs activités ont été intégrées au programme de recherche du CRDI pour accroître l'incidence de ses travaux et leur donner une plus grande portée :

- ◆ *Partenariats et développement des affaires* : Le CRDI forme divers partenariats et entreprend différentes activités liées à

l'augmentation des revenus afin d'accroître les ressources mises à la disposition des chercheurs des pays en développement.

- ◆ *Apprentissage et évaluation* : Le CRDI considère que l'évaluation constitue un aspect essentiel de l'apprentissage et de la prise de décisions en matière de recherche. Le Centre met donc au point des outils et des méthodes d'évaluation; il assure la coordination centrale et le soutien nécessaires à l'évaluation du rendement et des résultats des programmes. En 2004–2005, 17 évaluations ont été menées à bien.
- ◆ *Information sur la recherche* : Nos bases de données permettent aux chercheurs de puiser dans les résultats des recherches. Les spécialistes de l'information du CRDI offrent un accès sûr à l'information relative à la recherche et soutiennent l'activité intellectuelle.
- ◆ *Communications* : Le CRDI a recours à divers moyens – relations gouvernementales et parlementaires, activités d'affaires publiques, sites Web, etc. – pour diffuser l'information sur les activités qu'il appuie et faire en sorte que les résultats de ces activités profitent aux pays du Nord et du Sud. Celles-ci aident également à tenir les Canadiens au courant des enjeux du développement international et d'autres dossiers mondiaux dont ils subissent les répercussions. Elles contribuent aussi à mieux faire comprendre les recherches financées par le CRDI et ce à quoi sert l'argent des contribuables.

La présence régionale

Le siège du CRDI est situé à Ottawa. Le Centre a aussi six bureaux régionaux : à Montevideo, en Uruguay, pour desservir l'Amérique latine et les Caraïbes; à Singapour, pour desservir l'Asie du Sud-Est et l'Asie de l'Est; à New Delhi, en Inde, pour desservir l'Asie du Sud; au Caire, en Égypte, pour desservir le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord; à Nairobi, au Kenya, pour desservir l'Afrique orientale et australe; et à Dakar, au Sénégal, pour desservir l'Afrique occidentale et centrale.

Ces bureaux ne sont pas simplement des extensions administratives du siège du CRDI; ils représentent un important atout stratégique et témoignent de la personnalité du Centre comme institution. Leur rôle consiste à faire en sorte que les programmes du Centre tiennent compte des perspectives régionales; ils veillent, à cette fin, à soutenir les partenariats et à mener des activités destinées à accroître les ressources dans les régions d'intervention du CRDI ainsi qu'à favoriser la diffusion des résultats de recherche. Les bureaux régionaux sont essentiels à la gestion efficace des programmes du Centre.

En plus de gérer les risques associés aux diverses facettes du travail du CRDI et les ressources du Centre dans la région dont il est responsable, chaque directeur régional administre sa part du Fonds d'activités régionales. Cela lui permet de donner suite aux priorités et occasions qui se présentent dans sa région et qui sont conformes au mandat du CRDI. En 2004–2005, ce fonds s'élevait à 2,2 millions de dollars, répartis entre les régions.

LA REDDITION DES COMPTES ET LA GOUVERNANCE

Tenu de rendre compte au Parlement, par l'entremise du ministre des Affaires étrangères, le Centre soumet également chaque année la vérification de ses états financiers au Bureau du vérificateur général du Canada.

Un Conseil des gouverneurs d'envergure internationale, formé de 21 membres, a pour mandat de prendre en charge l'administration des affaires du Centre. À titre de première dirigeante et en sa qualité de membre d'office du Conseil des gouverneurs, la présidente du CRDI veille à la gestion des activités du Centre, avec le concours du Comité de la haute direction (voir page 47).

Le financement

Le financement du CRDI provient surtout du crédit annuel accordé par le Parlement, lequel constitue sa principale source de revenu. Cependant, le Centre diversifie ses sources de financement comme l'y autorise la *Loi sur le CRDI*. En 2004–2005, le crédit parlementaire du CRDI s'est chiffré à 122,3 millions de dollars et ses revenus provenant d'autres sources à 18,4 millions de dollars.

Le respect des normes déontologiques

Les activités du CRDI se démarquent par un souci de probité irréprochable. Toutes les recherches financées par le CRDI doivent respecter des normes déontologiques internationalement reconnues. Le Centre et ses partenaires veillent également à ce que la recherche qu'appuie le CRDI ne mette pas en péril la santé des participants, ni ne nuise à leur droit à la vie privée ou à leurs conditions de vie. Les subventions accordées par le CRDI sont assujetties à des conditions reposant sur les principes établis par le Comité d'éthique du Centre afin d'assurer la protection des sujets de recherche.

La politique du CRDI en matière de droits de la personne, entérinée par le Conseil des gouverneurs, favorise le développement axé sur le respect et l'amélioration des droits humains. La Stratégie générale 2005–2010, approuvée par le Conseil des gouverneurs en novembre 2004, entérine et renforce cette politique sur les droits humains et le développement.

La politique des brevets du CRDI a pour objet de faire en sorte que les établissements où les inventions ont lieu puissent éventuellement obtenir des redevances financières pour ces découvertes. Elle a aussi pour but d'assurer que les populations des pays en développement qui veulent utiliser ces inventions puissent y avoir accès à des conditions raisonnables. Les bénéficiaires des subventions sont tenus, pour que cette politique soit en vigueur, de signer une entente relative aux droits de propriété intellectuelle.

La philosophie en matière d'emploi, adoptée en 2002, favorise la compréhension mutuelle, tant parmi les gestionnaires qu'au sein du personnel. Les valeurs sur lesquelles elle repose sont aussi ce qui dicte les normes déontologiques et le comportement du personnel du Centre. L'importance qu'accordent la présidente et la haute direction au partage des valeurs énoncées dans la philosophie en matière d'emploi incite le personnel à voir le CRDI comme un milieu de travail de choix.

Le CRDI met tout en oeuvre pour assurer la transparence de ses activités. L'information relative à tous les projets subventionnés est consultable sur le site Web du Centre, tout comme ses rapports annuels. En décembre 2003, le premier ministre a annoncé une nouvelle politique sur la publication obligatoire des frais de déplacement et d'accueil des ministres, des ministres d'État et d'autres hauts fonctionnaires. Bien que les sociétés d'État ne soient pas explicitement visées par cette politique, le CRDI a commencé à afficher les frais de déplacement et d'accueil des cadres supérieurs du Centre (la présidente et deux vice-présidents) sur son site Web en 2004.

En outre, le CRDI est assujéti à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. En 2004–2005, il a reçu sept demandes de renseignements relatives à la *Loi sur l'accès à l'information* auxquelles il a répondu; il n'en a reçu aucune relativement à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.



L'APPUI AUX OBJECTIFS DES POLITIQUES CANADIENNES

Le CRDI finance la recherche appliquée dans les pays en développement et apporte une aide technique. En cela, sa mission et son action se situent au carrefour de la politique étrangère et de la politique en matière d'innovation du Canada.

L'élan que se donne actuellement le Canada pour occuper une place de choix sur la scène internationale dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et du développement offre une possibilité des plus intéressantes au CRDI qu'il ne faut pas manquer de saisir. Dans sa réponse au discours du Trône d'octobre 2004, le premier ministre réitérait l'engagement de consacrer au moins 5 % des investissements dans la recherche et le développement du Canada à la résolution des problèmes des pays en développement. Cet engagement, conjugué à l'engagement antérieur d'augmenter de 8 % par année l'aide au développement, indique clairement que le CRDI est parfaitement en phase avec les priorités de l'État.

Dans le cadre de sa contribution, le CRDI a détaché pour une période d'un an, auprès du Bureau du Conseil privé, un spécialiste de programmes principal qui fait office de conseiller principal (Affaires internationales) du conseiller national en sciences auprès du premier ministre, M. Arthur Carty. Le 15 octobre, la présidente du CRDI, Maureen O'Neil, en compagnie de représentants de haut rang de l'ACDI et de ministères fédéraux, d'ONG et d'universités, a rencontré M. Carty pour discuter de la préparation d'un cadre stratégique en vue de l'analyse des questions touchant à l'internationalisation des capacités de recherche du Canada.

L'aide apportée par le CRDI à l'Initiative de recherche en santé mondiale (IRSM) en est un excellent exemple. Financée par le CRDI, les Instituts de recherche en santé du Canada, l'ACDI et Santé Canada, cette initiative concertée a pour objet de réunir les compétences du Canada et des pays en développement dans le domaine de la recherche en santé pour donner suite aux priorités mondiales. En juillet 2004, il y a eu lancement du projet *Susciter un appui canadien à la recherche en santé mondiale*, qui tablera sur cette collaboration.

Voici quelques exemples d'occasions que le CRDI a exploitées, en 2004–2005, pour soutenir l'élaboration de politiques publiques au Canada.

- ◆ Une des réformes internationales dont le premier ministre continue de se faire le champion est la création d'un forum G20 des chefs d'État (sur le modèle du G20 des ministres des Finances), afin d'amener un plus grand nombre de pays en développement à relever les grands défis mondiaux. Le CRDI apporte son soutien et participe aux réunions thématiques que convoquent le Centre for Global Studies de l'Université de Victoria et le Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale de Waterloo (Ontario) pour préparer un projet exploratoire sur la création éventuelle d'un G20 des dirigeants mondiaux (Leaders du G20, ou L20). Des membres du personnel supérieur du CRDI ont assisté à chacune des réunions du projet L20 depuis février 2004.
- ◆ Le gouvernement du Canada a invité le CRDI à faire une intervention officielle à la douzième session de la Commission du

développement durable (CDD-12) des Nations Unies, à New York du 14 au 30 avril 2004, afin de contribuer à l'avancement du développement durable dans le domaine de l'eau. Il s'agissait d'une réunion cruciale tenue avant le Forum urbain mondial organisé par l'ONU-Habitat à Barcelone, en septembre 2004. Le CRDI a participé à ce forum en grande partie pour se préparer au rôle de premier plan qu'il sera appelé à jouer sur la question de l'agriculture urbaine au prochain Forum urbain mondial, à Vancouver en 2006.

- ◆ En collaboration avec l'ACDI, le CRDI a réuni une tribune d'experts internationaux sur le thème « Le meilleur du secteur privé à l'appui du développement », au Forum économique international des Amériques (aussi connu sous le nom de Conférence de Montréal) en juin. Ce fut l'occasion de débattre du rapport *Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pauvres* que la Commission du secteur privé et du développement, coprésidée par le premier ministre Paul Martin et l'ancien président du Mexique Ernesto Zedillo, venait de remettre au Secrétaire général des Nations Unies.
- ◆ Le 26 octobre, le président du Mexique, Vicente Fox, est venu au siège du CRDI pour présenter @Campus México. Cette importante initiative de cyberapprentissage élaborée avec l'aide du Canada à l'intention de la Fonction publique mexicaine est le fruit d'un accord conclu entre les deux pays au Sommet des Amériques, en 2001. L'École de la fonction publique du Canada collabore à cette initiative.
- ◆ Le CRDI a joué un rôle de premier plan dans la préparation d'un colloque international visant un renforcement efficace des capacités en matière de science et de technologie en Afrique, qui a réuni d'éminentes personnalités du Canada, du Royaume-Uni et de l'Afrique. Le colloque s'est tenu à Londres, les 31 janvier et 1^{er} février. Le CRDI, le Haut-commissariat du Canada à Londres, le Haut-commissariat de la Grande-Bretagne à Ottawa et l'Office of Science and Technology du Royaume-Uni y ont collaboré.
- ◆ Le CRDI a solidifié ses liens de partenariat avec Commerce international Canada en collaborant, pour la deuxième fois, à la table ronde annuelle de ce ministère sur les politiques



CRDI : P. Bennett

Le CRDI et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique sont chargés conjointement de Connectivité Afrique.

commerciales, le 18 février. Une quinzaine de partenaires de recherche du Centre ont pris part aux discussions sur les principaux enjeux des échanges multilatéraux actuels.

En tant que société d'État agissant en vertu de la loi du Parlement qui en a porté création, le CRDI est comptable au Parlement par l'entremise du ministre des Affaires étrangères. La *Loi sur le CRDI* lui accorde l'autonomie nécessaire pour tisser des liens et faire avancer de grands dossiers. Le CRDI est un partenaire stratégique d'Affaires étrangères Canada, de l'ACDI et du ministère du Commerce international.

Le CRDI fait partie du milieu de la politique internationale canadienne et il a à cœur de consulter les autres membres de ce milieu et de collaborer avec eux. À titre d'exemple, en vue de l'élaboration de sa Stratégie générale pour la période allant de 2005 à 2010, le Centre a consulté, entre autres, Affaires étrangères Canada, l'ACDI, le ministère des Finances, le Bureau du Conseil privé, Industrie Canada, Santé Canada, Ressources naturelles Canada et le Conseil national de recherches du Canada.

L'ACDI et le CRDI sont deux organismes complémentaires, ayant chacun leurs atouts propres. Ils entretiennent des relations suivies au sujet des questions stratégiques et programmatiques et sont souvent partenaires dans d'importants projets.

Le CRDI s'est avéré un véhicule utile pour le gouvernement du Canada, à l'appui de son plan d'action visant à favoriser un accès accru aux technologies de l'information et de la communication au service du développement. À titre d'exemple, la présidente du CRDI a assuré la coprésidence canadienne du Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT), conjointement avec le sous-ministre d'Industrie Canada et le président du conseil et chef de la direction de Télé systèmes Ltée. Le CRDI et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique sont chargés conjointement de Connectivité Afrique, qui constitue la contribution du gouvernement du Canada au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et au Plan d'action pour l'Afrique du G8 adopté en 2002. Lancée officiellement en avril 2003, Connectivité Afrique est financée par le Fonds canadien pour l'Afrique. Le Centre accueille également l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA), dont le Canada avait annoncé la création au Sommet des Amériques, en 2001. Industrie Canada est le principal partenaire de l'ICA, qui s'appuie sur le succès et l'expérience de la stratégie Un Canada branché et des programmes du Canada en matière de développement international et de TIC.

Faire connaître la recherche au service du développement aux Canadiens

Afin de mobiliser les Canadiens et de susciter l'appui soutenu de la population du pays à l'égard du développement international, le CRDI organise des activités et conférences et participe à celles que d'autres organisent.

- ◆ En juin 2004, le CRDI a organisé le colloque « Tirer le meilleur parti de la recherche – Recherche et conception des politiques », pour favoriser l'apprentissage et sensibiliser différents milieux au Canada aux répercussions des travaux de recherche qu'il appuie dans le Sud. Plus de 90 représentants de ministères fédéraux, d'ONG, de groupes de réflexion et de

conseils subventionnaires de la recherche, ainsi que des gouverneurs du CRDI, y ont assisté.

- ◆ Le 21 juin, le Biodôme de Montréal a inauguré l'exposition *Eco Mondo*, préparée en partenariat avec ENvironnement JEUnesse, l'ACDI et le CRDI. L'exposition, qui examinait les liens entre la salubrité des écosystèmes et la santé humaine, mettait en vedette trois projets du CRDI. Plus de 900 000 personnes l'ont visitée.
- ◆ Le 27 juin, des scientifiques canadiens et uruguayens ont présenté les résultats d'un ambitieux projet de collaboration qui avait pour but de promouvoir un nouveau type de gestion des ressources du littoral du rio de la Plata, à la conférence Zone côtière Canada 2004 tenue à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador). Ce projet, exécuté avec l'aide du CRDI, du ministère du Logement, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement de l'Uruguay, du PNUD et de l'UNESCO, a été reconnu pour ses nombreuses réalisations en sciences, en technologie et en gestion du littoral, entre autres pour avoir suscité la mobilisation et la participation des collectivités.
- ◆ Le 12 juillet, à Montréal, l'initiative de programme Écosystèmes et santé humaine du CRDI a organisé, dans le cadre de la 8^e conférence biennale de l'International Society for Ecological Economics, une séance spéciale sur les liens entre la santé, l'environnement et les retombées économiques du développement.
- ◆ Plus de 600 personnes – dont la moitié étaient des journalistes scientifiques venus de 58 pays – ont participé à la 4^e Conférence mondiale des journalistes scientifiques, qui s'est tenue à Montréal du 4 au 8 octobre 2004 et était parrainée entre autres par le CRDI, l'ACDI et Affaires étrangères Canada. La Fédération mondiale des journalistes scientifiques, dont le siège est à Montréal, a été créée lors de cette conférence.
- ◆ Une vingtaine de partenaires de recherche du Centre provenant d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique et d'Europe ont participé à un colloque sur les accords commerciaux Nord-Sud régionaux et bilatéraux au CRDI à Ottawa, à la mi-février. Ils ont ainsi pu discuter des résultats de leurs recherches et échanger avec des universitaires et des responsables de politiques canadiens. Ils ont également pris part à un forum public sur le commerce et le développement et à une table ronde sur le règlement des différends à l'OMC organisés par l'Université d'Ottawa.
- ◆ De concert avec AHEAD, partenaire qui a exécuté la recherche, le CRDI a tenu, en novembre 2004, une table ronde sur le rôle que peut jouer la diaspora africaine pour renforcer les capacités sur ce continent, en particulier en Éthiopie. L'étude a démontré les effets du départ des professionnels qualifiés sur le développement économique de l'Afrique subsaharienne.
- ◆ Depuis le tout début, le CRDI joue un rôle de premier plan dans les préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). En prévision du sommet de novembre 2005 à Tunis, il aide la société civile de certains pays du Sud à prendre part aux débats, notamment sur le financement et sur la gouvernance d'Internet, et il a parrainé une réunion thématique sur l'économie du savoir au Guatemala. Le CRDI a été l'un des premiers organismes à voir dans les TIC un outil pouvant favoriser le développement et, par ses activités au SMSI, il s'emploie à promouvoir la mise en commun de pratiques judicieuses, l'utilisation des TIC à l'appui du droit à l'information et la transparence gouvernementale.

Hommage au CRDI et à ses partenaires

- ◆ Le 30 juin à New Delhi, l'honorable Flora MacDonald, ancienne ministre des Affaires étrangères et ancienne présidente du Conseil des gouverneurs du CRDI, s'est vu remettre le prix Padma Shri, une des plus hautes distinctions civiles de l'Inde, pour son travail en développement social dans ce pays. M^{me} MacDonald est la première Canadienne à recevoir ce prix prestigieux. Un partenaire de longue date du CRDI, Anil K. Gupta, professeur à l'Indian Institute of Management d'Ahmedabad, a reçu également le prix Padma Shri pour ses réalisations dans le domaine de l'enseignement de la gestion.
- ◆ En juillet 2004, la forêt modèle Araucarias del Alto Malleco, qui reçoit l'appui du Secrétariat du Réseau international de forêts modèles hébergé au CRDI, a été honorée par la Fondation pour l'atténuation de la pauvreté de l'Université du Chili, qui lui a remis le Prix national de l'innovation citoyenne 2004 (catégorie Société civile), dans le cadre du programme de gestion locale et citoyenne de l'université.
- ◆ Le programme d'agriculture urbaine de la ville de Rosario, en Argentine, qui reçoit l'appui du CRDI, était parmi les lauréats de janvier 2005 du prix international de Dubaï décerné tous les deux ans pour les meilleures pratiques ayant permis d'améliorer le cadre de vie. Le programme a pour but de faire en sorte que les pauvres en milieu urbain aient accès à des terrains pour produire des aliments et vise ainsi à éliminer la pauvreté et à raffermir la gouvernance participative.
- ◆ Le 21 octobre, le président de la Mongolie, Son Excellence Natsaglin Bagabandi, a remis à la présidente du CRDI, Maureen O'Neil, la médaille de l'Amitié – la plus haute récompense attribuée à des étrangers – en reconnaissance du rôle que le Centre a joué, dans ce pays, dans la mise sur pied d'un réseau de technologies de l'information et de la communication et dans l'élaboration de stratégies communautaires de gestion des ressources naturelles.
- ◆ Le professeur Hans Schreier, de l'Institute for Resources, Environment and Sustainability de l'Université de la Colombie-Britannique, a reçu le prix Science en action 2004, l'un des prestigieux prix en science, en éducation et en conservation décernés à l'occasion de l'Année internationale de l'eau douce proclamée par les Nations Unies, pour ses innovations remarquables dans le domaine de la gestion des bassins versants. Partenaire de longue date du CRDI, le professeur Schreier a été en année sabbatique au Centre en 1999–2000 et a reçu une des bourses accordées par le CRDI à des chercheurs canadiens en 1996 pour son apport à l'utilisation des techniques informatiques et du système d'information géographique aux fins de la gestion des ressources hydriques des montagnes au Népal.
- ◆ En novembre, la prestigieuse revue scientifique française *La Recherche* a décerné le Prix La Recherche dans la catégorie Environnement au professeur Alain Olivier de l'Université Laval pour ses travaux visant à établir comment les fermiers du Sahel pourraient le mieux tirer parti de la présence dans leurs champs d'arbres pouvant aider à protéger l'environnement. Le professeur Olivier est, avec un autre chercheur, chargé d'un projet en agroforesterie financé par le CRDI en Afrique de l'Ouest.
- ◆ Un partenaire du CRDI, Sabri Saidam, a été nommé ministre des Télécommunications et de la Technologie de l'information de la Palestine. M. Saidam avait participé à un projet financé par le CRDI sur la société de l'information en Palestine qui a été exécuté par l'Université Queen's de Kingston, au Canada, et l'Université de Cambridge.
- ◆ En février 2005, Venâncio Massingue est devenu ministre de la Science et de la Technologie du Mozambique. Par l'entremise d'ACACIA et d'autres initiatives en matière de TIC, le CRDI a appuyé M. Massingue dans ses premières tentatives visant à faire adopter les TIC au Mozambique. Conséquence directe de ses travaux, le Mozambique a rédigé la première politique nationale de TIC du continent africain et procède maintenant à sa mise en oeuvre.





CRDI - P. Bennett

LE SURVOL DE L'ANNÉE

L'OBJECTIF

FORMER LES GENS ET RENFORCER LES INSTITUTIONS

« Le CRDI consolidera et aidera à mobiliser la capacité de recherche dans les pays en développement afin d'y assurer une plus grande équité sociale et économique, une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles et un accès plus équitable à l'information. »

Le renforcement des capacités est, depuis des décennies, au cœur du mandat et de la programmation du CRDI. L'expérience a montré qu'il faut du temps pour créer des capacités de recherche opérantes et qu'il faut également trouver des compétences qui ne sont pas nécessairement associées au domaine de la recherche. Pour mener à bien leurs travaux, en faire connaître les résultats et participer au changement, les établissements partenaires du Centre doivent, en outre, savoir gérer des fonds, former des partenariats productifs et communiquer efficacement.

Le renforcement des réseaux peut être d'un précieux concours dans tous ces domaines. Le Centre est particulièrement bien placé pour créer des réseaux Sud-Sud et Nord-Sud englobants et efficaces et pour en assurer la continuité. Les réseaux peuvent combler les lacunes ou les faiblesses des institutions membres. Voilà pourquoi le développement des réseaux constitue un apport aussi important à la création de capacités individuelles et au renforcement des établissements.

Cette année, tandis que le Centre se préparait à élaborer la Stratégie générale et le Cadre programmatique du CRDI pour les cinq prochaines années, les consultations ont toutes fait état de l'importance d'accroître l'appui au renforcement des capacités. À maintes reprises, les partenaires ont souligné qu'ils appréciaient énormément l'encadrement soutenu prodigué par le CRDI.

En 2004, le CRDI a entrepris une évaluation stratégique de ses activités de renforcement des capacités, brièvement décrite dans le Cadre d'évaluation intégré (CEI). Cet exercice visait à mettre en

lumière le type de capacités que le Centre aide à créer ainsi que les facteurs qui contribuent à ses efforts ou y font obstacle. Les constatations de cette évaluation orienteront ses activités dans les années à venir.

En mai 2004, on a approuvé un projet de renforcement des capacités de 1,2 million de dollars, s'échelonnant sur 30 mois, en vue d'augmenter les ressources destinées aux réseaux et aux partenaires de recherche du CRDI. Des ateliers de formation sont offerts aux partenaires du Centre pour leur permettre d'être mieux en mesure de former des partenariats efficaces et de réunir des fonds à l'appui de leurs activités de recherche.

Le Centre a aussi encouragé la tenue de colloques afin d'accroître la capacité de ses partenaires de diffuser les constatations de leurs recherches. En vue de faire la synthèse des enseignements tirés dans le domaine de la gestion communautaire des ressources naturelles, 11 équipes de projets de divers pays d'Asie se sont réunies en mai 2004 aux Philippines pour prendre part à un atelier de rédaction. Durant cette intense activité de collaboration, les chercheurs ont présenté des ébauches d'études de cas, reçu des rétroactions de leurs pairs, puis ont travaillé en collaboration avec le personnel du CRDI à la révision des documents.

Le bureau régional du CRDI au Caire, en partenariat avec l'UNESCO, l'ACDI, SciDev.Net et IslamOnline, a organisé lui aussi un atelier de formation à l'intention des journalistes scientifiques du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Des participants de neuf pays de la région se sont efforcés de parfaire leur compréhension de la science et leur aptitude à en communiquer l'importance au regard du développement social et économique.

Les exemples qui suivent illustrent les diverses approches et les différents modes de financement auxquels le CRDI a recours pour renforcer les capacités.

Le renforcement des capacités en 2004-2005

Nouveaux projets de recherche approuvés ayant comme objectif explicite de renforcer les capacités	50
Projets de recherche en cours ayant comme objectif de renforcer les capacités	141
Nombre d'établissements de recherche bénéficiaires	149



CRDI : R. Ghose

La recherche doit tenir compte du fait que les expériences et les besoins diffèrent selon les sexes et les groupes sociaux.

Renforcement des capacités en analyse sociale et sexospécifique

IP Gestion communautaire des ressources naturelles

Phase I : 2002–2005; contribution du CRDI : 655 000 \$

Phase II : 2005–2008; contribution du CRDI : 869 810 \$

Objectif : Renforcer les capacités des partenaires de recherche en Asie afin de leur permettre d'intégrer l'analyse sociale et sexospécifique à leurs activités de gestion des ressources naturelles.

État d'avancement : Afin d'améliorer le bien-être des groupes marginalisés, en particulier celui des femmes défavorisées, la recherche doit tenir compte du fait que les expériences et les besoins diffèrent selon les sexes et les groupes sociaux. Depuis 2002, ce programme-cadre aura permis de former des équipes de recherche, financées par le CRDI, en Chine, en Mongolie, au Viet Nam, en Inde et au Népal dans le domaine de l'analyse sociale et sexospécifique. Outre la formation sur le terrain, le programme comporte trois volets : documentation et échanges sur les règles de l'art; réseautage; ateliers de rédaction et sur la diffusion des résultats de la recherche.

En 2004–2005, les programmes de formation et la recherche sur le terrain ont pris fin, les expériences ont été recensées et un atelier a été organisé pour faire un résumé du projet. La formation a permis aux partenaires de recherche de mieux comprendre la théorie sociologique et sexospécifique et de la mettre en pratique. L'analyse sociale et sexospécifique intéresse de plus en plus les établissements de recherche qui l'intègrent à leurs programmes et on assiste à la formation de réseaux infrarégionaux de chercheurs.

Regard sur l'avenir : En mars 2005, une seconde phase débutera, davantage axée sur les changements au sein des organismes, l'élaboration des programmes et les liens entre la recherche locale et les politiques publiques. Des programmes de recherche et de renforcement des capacités seront offerts en Chine, au Viet Nam et dans l'Himalaya oriental, et un programme de bourses sur les sexospécificités, l'environnement et le développement sera offert à l'Institut asiatique de technologie.

Le projet AVOIR (African Virtual Open Initiatives and Resources)

IP ACACIA

Durée du projet : 2004–2006; contribution du CRDI : 753 200 \$

Objectif : Renforcer les capacités d'utiliser le savoir et d'effectuer des recherches à l'aide de logiciels libres afin d'appuyer un réseau de concepteurs de logiciels dans neuf universités d'Afrique.

État d'avancement : En raison de leur coût élevé et de leur non-polyvalence, les logiciels commerciaux s'adaptent mal à la réalité de bien des établissements de recherche en Afrique. Livrés à eux seuls, la majorité des ces derniers n'ont pas les ressources nécessaires pour se procurer des applications sur mesure. En octobre 2004, le CRDI a financé le projet AVOIR (African Virtual Open Initiatives and Resources), mis sur pied pour étendre les capacités d'utilisation des logiciels libres en Afrique.

On s'est surtout arrêté, au cours de l'année, à l'élaboration de KEWL.NextGen, un logiciel d'apprentissage en ligne de deuxième génération. KEWL.NextGen, adapté à la largeur de bande locale, possède une architecture modulaire qui lui permet de s'ajuster et d'accroître son accessibilité. Il offre divers services, devenus indispensables dans l'apprentissage en virtuel, comme les salons de clavardage et la messagerie instantanée.

À l'issue d'un premier colloque sur le projet AVOIR tenu au Cap, les concepteurs du logiciel ont terminé leurs modules originaux et sont maintenant en mesure de travailler à de nouveaux prototypes adaptés aux besoins de leur institution.

Regard sur l'avenir : Suivant la mise à l'essai de KEWL.NextGen en 2005, le réseau AVOIR s'occupera de l'élaboration d'un nouveau genre de services d'interaction didacticielle (*PETS – pedagogically enhanced, teacher-like services*), de la création d'une salle de classe virtuelle proposant une formation en temps réel et de la mise au point de supports de téléchargement.

Le Réseau de recherche économique du MERCOSUR (MercoNet)

IP Commerce, emploi et compétitivité

Phase I–II : 1999–2004; contribution du CRDI : 1 885 290 \$

Phase III : 2005–2007; contribution du CRDI : 1 478 900 \$

Objectif : Renforcer les capacités locales d'effectuer des recherches de haut calibre, dans une perspective régionale, en



CRDI : D. Barbour

MercoNet : Effectuer des recherches de haut calibre, mais ne jamais perdre de vue la perspective régionale.

vue de favoriser l'intégration économique des pays du MERCOSUR.

État d'avancement : MERCOSUR, marché commun latino-américain qui regroupe l'Uruguay, le Paraguay, l'Argentine et le Brésil, est devenu la quatrième entité économique en importance dans le monde. Depuis 1999, le CRDI appuie le Réseau de recherche et d'intégration économique du MERCOSUR (MercoNet) afin d'assurer que, de plus en plus, les politiques économiques régionales soient fondées sur des données probantes et puissent favoriser le développement régional au lieu de servir des intérêts nationaux concurrentiels. La recherche est exécutée par des équipes de chercheurs hautement qualifiés venant de ces quatre pays, aidées par des économistes moins expérimentés qui profitent de l'occasion pour parfaire leurs compétences en recherche.

Si la première phase du projet avait donné lieu à la création du réseau, les résultats obtenus cette année ont été tout aussi heureux. MercoNet a rehaussé son image dans la région et le réseau s'est étendu; 1 000 énoncés de politique et études connexes ont été distribués; et divers événements à Rio de Janeiro et à Ottawa ont rassemblé des universitaires, des représentants de la société civile et des hauts fonctionnaires. Trois nouvelles universités se sont jointes au réseau, renforçant ainsi davantage les capacités des instances locales d'entreprendre l'analyse de la situation économique de la région. La phase III du projet a été approuvée en 2005.

Désormais logé au siège de MERCOSUR à Montevideo, en Uruguay, le réseau s'est bâti une solide réputation et a noué des liens avec des organismes officiels, des chercheurs, des responsables des politiques et d'autres intervenants de premier plan.

Regard sur l'avenir : La toute dernière phase de la recherche portera sur les politiques commerciales et financières, la complémentarité de la chaîne d'approvisionnement et les déséquilibres régionaux au sein du MERCOSUR.

Traitement et réutilisation des eaux ménagères en Jordanie

IP Agriculture urbaine

Phase I : 2001–2003; contribution du CRDI : 200 000 \$

Phase II : 2004–2007; contribution du CRDI : 869 795 \$

Objectif : Accroître le recyclage des eaux usées en Jordanie étant donné la rareté de l'eau douce et afin d'améliorer la sécurité alimentaire.

État d'avancement : L'un des pays les plus arides du monde, la Jordanie voit ses ressources en eau de plus en plus menacées, car les besoins des ménages et ceux de l'agriculture se font concurrence. Depuis 2001, le CRDI appuie l'Inter-Islamic Network on Water Resources and Development and Management (INWRDAM) pour mener à bien des projets de recherche-action sur la rareté de l'eau et la sécurité alimentaire.

Au cours de la première phase du projet, achevée en 2003, un système de recyclage de l'eau, fort simple, a été mis au point. Il permettait de récupérer les eaux grises – c'est-à-dire les eaux ménagères des évier et des douches (mais non des toilettes) – et de les réutiliser dans les jardins. En moyenne, 57 % des eaux usées ont servi à l'irrigation et la production alimentaire s'est améliorée. Ainsi, un ménage moyen a économisé ou généré 10 % de plus que son revenu annuel et réduit de 27 % sa facture d'eau.

L'information à la portée des chercheurs

LE SOUTIEN QU'IL OFFRE À SES PARTENAIRES de recherche est une composante essentielle de l'approche que privilégie le CRDI en matière de programmation et de renforcement des capacités. La Division des services de gestion de l'information sur la recherche (DSGIR) est un des moyens auxquels le CRDI a recours pour fournir cet appui. La DSGIR donne accès à la plus récente documentation technique et diffuse les résultats de la recherche financée par le CRDI.

Au cours des dernières années, un service a été mis sur pied afin d'offrir aux chercheurs et aux établissements subventionnés par le CRDI un accès en ligne aux principales revues spécialisées. La livraison de documents est un autre service qui leur est offert lorsque les versions intégrales ne sont pas disponibles.

Par le fonds documentaire qu'elle entretient, la bibliothèque du CRDI veille à ce que les chercheurs aient accès en tout temps au capital de connaissances accumulé par le Centre.

Tous les rapports techniques finaux préparés au terme des projets ainsi que les documents, articles, livres, discours et vidéos produits par le CRDI et son personnel font partie de cette collection. BIBLIO y donne accès.

Archives : 1 414 documents se sont ajoutés à la collection en 2004–2005.

BIBLIO : Catalogue informatisé où les chercheurs peuvent trouver le rapport final de toutes les recherches financées par le CRDI. La version intégrale de plusieurs documents et rapports est désormais disponible. En 2004–2005, cette base de données a reçu 38 114 requêtes.

IDRIS : Base de données qui contient de l'information descriptive sur toutes les activités de recherche financées par le CRDI. En 2004–2005, 25 174 requêtes ont été effectuées.

IMAGES : Base de données donnant accès à des milliers de diapositives numérisées se rapportant aux activités et projets du CRDI. En 2004–2005, cette base de données a reçu 18 838 requêtes.

Bases de données : 1 020 abonnés à ce service ont effectué 8 620 recherches en 2004–2005 et ont eu accès à 6 248 articles en version intégrale.



CRDI : Y. Beaulieu

Par la suite, le ministère de la Planification et de la Coopération internationale de la Jordanie a autorisé l'installation d'unités de récupération des eaux usées dans plus de 700 ménages de 90 agglomérations.

Une seconde phase, entreprise en collaboration avec l'INWRDAM et PLAN:NET, un partenaire canadien, a pour but d'assurer la durabilité à long terme du recyclage des eaux ménagères. À l'automne 2004, les villages cibles ont été déterminés; les besoins locaux et les pratiques en matière d'utilisation de l'eau ont fait l'objet d'études; et des techniciens ont été sélectionnés et formés. Ces derniers, qui ont reçu une formation sur place, travailleront auprès des ménages pour y assurer le bon fonctionnement et l'entretien du système.

Regard sur l'avenir : La construction de nouveaux systèmes de traitement est prévue pour desservir une collectivité de 300 personnes. Les incidences sociales, environnementales et économiques de la réutilisation des eaux ménagères seront évaluées en vue de favoriser l'implantation de systèmes semblables ailleurs dans la région.

Collectif de praticiens en écosanté (CPE)

IP Écosystèmes et santé humaine

Région Amérique latine et Caraïbes

Durée du projet : 2004–2009;

contribution du CRDI : 1 260 000 \$

Afrique subsaharienne : Durée du projet : 2004–2007;

contribution du CRDI : 447 770 \$

Objectif : Renforcer les capacités de recherche sur l'approche écosystémique de la santé humaine en appuyant, à l'échelle mondiale, un collectif de praticiens en écosanté.

État d'avancement : Bien que l'on reconnaisse de plus en plus les liens qui existent entre les écosystèmes et la santé humaine, la recherche qui s'est faite à ce jour a surtout été effectuée par des réseaux non structurés. En 2004 et au début de 2005, le CRDI a lancé, dans deux régions, la première phase de projets en vue d'entreprendre une recherche mondiale concertée dans ce domaine. Ces projets ont pour objectif de créer un collectif de praticiens plus affirmé qui unisse l'expertise canadienne et celle du Sud. Le CPE soutiendra l'excellence en recherche, le renforcement des capacités, la recherche dont le but est d'influer sur les politiques publiques et les activités de partage du savoir.

En collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada, quatre réseaux de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont reçu des subventions afin de préparer une proposition pour la mise en œuvre de cette initiative au cours des trois prochaines années. En Afrique subsaharienne, un premier atelier de formation sur les CPE a eu lieu avec des équipes de recherche régionales, suivi d'un concours en vue de choisir des études pilotes qui seront financées en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Regard sur l'avenir : La prochaine sélection de propositions de projets pour cette région est prévue à l'été 2005. Un autre atelier de formation et une nouvelle sélection sont aussi prévus en Afrique orientale et australe. Un projet de création d'un collectif de praticiens en écosanté sera lancé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en 2005–2006 et on prévoit mettre sur pied des initiatives semblables en Asie dans les années à venir.

Une nouvelle génération de chercheurs

LE PROGRAMME DE LA FORMATION ET DES BOURSES

témoigne de l'engagement du CRDI envers le perfectionnement professionnel et personnel des Canadiens et des ressortissants des pays en développement. En appuyant les études universitaires et en offrant la possibilité d'acquérir une expérience pratique, le CRDI aide les pays du Sud à se doter d'une masse critique de chercheurs dûment formés. En même temps, une nouvelle génération de Canadiens a ainsi l'occasion de prendre une part active à différents aspects du développement international et d'envisager une carrière dans ce domaine.

Bourses accordées en 2004–2005

AGROPOLIS

Bourse internationale de recherche en agriculture urbaine (cycle supérieur)	10
Bourse postdoctorale en agriculture urbaine	1

Bourse Bentley	1
----------------	---

Bourse Regard canadien sur le développement international	3
---	---

Bourse d'études en journalisme décernée par l'Université Carleton, Clyde Sanger et le CRDI	1
--	---

Stage rémunéré au Centre	11
--------------------------	----

Bourse de formation Écosystèmes et santé humaine	9
--	---

Bourse en journalisme	5
-----------------------	---

Bourse de recherches doctorales du CRDI	17
---	----

Bourse John G. Bene en foresterie communautaire : l'arbre au service de l'humanité	1
--	---

Bourse de perfectionnement professionnel	4
--	---

Bourse de travail libre	1
-------------------------	---

Bourse d'études en sexospécificités et développement	1
--	---

Bourse de recherche (chercheur invité)	1
--	---

Total	66
--------------	-----------



L'utilisation des réseaux pour accroître la qualité de la recherche et élargir les horizons

Le développement au delà de l'économie

« Le développement peut être assimilé [...] à une expansion des libertés réelles dont jouissent les populations. »

– Amartya Sen

LES IDÉES d'Amartya Sen, lauréat du prix Nobel d'économie en 1998, ont marqué, favorablement et en profondeur, la réflexion sur le développement. En rupture avec les théories économiques classiques, Sen donne une dimension morale à l'économie et il évalue dans quelle mesure l'économie mondiale favorise le bien-être et la liberté des individus.

Sa conception du développement, qui repose sur les « capacités », va bien au delà de la notion de revenu par habitant et englobe ce qui revêt de l'importance pour les gens : être en santé, instruits et capables de travailler, pouvoir participer à des activités culturelles et faire des choix sur le genre de vie qui les intéresse, entre autres. Soutenue également par l'éminente philosophe Martha Nussbaum, cette école de pensée s'apparente à l'approche du développement humain exposée dans le rapport annuel sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement.

Pour évaluer comment cette « approche des capacités » pouvait se concrétiser en méthodes de recherche, processus, politiques et actions, le CRDI et le cabinet d'avocats bostonien Ropes & Gray ont créé le réseau Human Development and Capability Network (HDCN) à l'été 2004 et appuyé le lancement de la Human Development and Capabilities Association (HDCA), à Pavie, en Italie, le 6 septembre 2004, lors de la 4^e Conférence internationale sur l'approche des capacités. Amartya Sen est le premier président de la HDCA et Martha Nussbaum, professeure de droit et d'éthique à l'Université de Chicago, la présidente désignée. Basé à l'Université Harvard, le réseau a établi de solides liens de collaboration avec des chercheurs en Inde et en Amérique latine.

Comme le fait remarquer Randy Spence, économiste principal auprès du CRDI : « Il est particulièrement important de saisir dès maintenant l'occasion de centrer nos efforts sur le développement humain. » En optant pour l'opérationnalisation de l'approche des capacités, le CRDI espère pouvoir apporter une contribution valable à cette nouvelle sphère de la réflexion économique.

Le HDCN appuie la recherche pluridisciplinaire sur des problèmes cruciaux comme la pauvreté, la justice, le bien-être et l'économie. Il offre de la formation à un réseau mondial d'universitaires intéressés aux applications pratiques de l'approche des capacités et à leur influence sur les politiques publiques. Entre autres activités, il organise une conférence annuelle et des échanges d'information. Le réseau s'intéresse en particulier à la formation de jeunes chercheurs du Sud. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, une section régionale de l'HDCA a été créée en Amérique latine et des ateliers ont été organisés au Royaume-Uni, en Inde et en Afrique du Sud. L'association offre en ligne un forum sur la recherche concertée, et son site Web a d'ailleurs contribué à accroître la participation des pays en développement à un réseau créatif et diversifié de jeunes chercheurs.

Pour en savoir plus, suivre le lien <www.hd-ca.org>.

Durée du projet : 2004–2005; contribution du CRDI : 309 200 \$

Une deuxième phase est prévue en 2005–2006.



L'OBJECTIF

FAVORISER LE CHANGEMENT ET TRANSFORMER LES SOCIÉTÉS

« Le CRDI favorisera et appuiera la production, la diffusion et l'application des résultats de la recherche donnant lieu à des politiques et à des technologies susceptibles d'améliorer la vie des populations du Sud. »

Ce n'est pas d'hier que le CRDI appuie l'élaboration de politiques et la prise de décisions fondées sur des données probantes. Si le Centre attache autant d'importance aux liens entre les résultats de recherche et les politiques dans sa programmation et ses activités de vulgarisation, c'est que les chercheurs subventionnés par le CRDI élaborent et mettent à l'essai des approches novatrices pour améliorer le sort des populations des pays en développement qui vivent dans la pauvreté. Mais il est loin d'être simple ou facile d'établir des liens solides entre des mondes aussi différents que sont les milieux de la recherche et de la politique.

Il est logique que les idées et l'information circulent des chercheurs vers les responsables des politiques, et réciproquement. La très vaste évaluation entreprise par le CRDI, qui a examiné méthodiquement quand et dans quelle mesure les recherches effectuées dans les pays en développement ont influé sur les politiques, a mis en relief les facteurs qui concourent à cette influence ou y font obstacle. Le 21 juin 2004, les constatations de l'étude ont été présentées à un auditoire où était représenté le milieu canadien de la recherche sur les politiques.

L'étude concluait en particulier que, pour exercer une influence sur les politiques, les chercheurs devaient tenir compte des préoccupations locales, des intérêts locaux et des valeurs locales. Ainsi seulement les responsables de l'élaboration des politiques pourront-ils s'approprier le nouveau savoir et le mettre en pratique. Les observations sur les principes généraux et les types de comportement, bien qu'intéressantes en théorie, n'aident guère les responsables des politiques à faire face aux défis quotidiens qu'ils doivent affronter dans la réalité.

Les exemples que voici indiquent comment les chercheurs financés par le CRDI tentent de recueillir des données probantes en vue de résoudre des problèmes directement liés aux enjeux avec lesquels doivent composer les responsables des politiques des pays en développement.

L'influence sur les politiques en 2004-2005

Nouveaux projets de recherche ayant comme objectif explicite d'influer sur les politiques	45
Projets en cours ayant comme objectif d'influer sur les politiques	121
Nombre d'établissements de recherche bénéficiaires	117



CRDI : P. Bennett

Tenant compte du fait que les hommes, comme les femmes, font face à la pauvreté, les chercheurs ont évalué les chances de réussite du règlement des pensions alimentaires pour enfants autrement qu'en argent – par exemple, par le partage de la responsabilité de l'éducation des enfants.

Pensions alimentaires pour enfants, pauvreté et inégalité entre les sexes dans les Caraïbes

Section Genre

Durée du projet : 2004-2007; contribution du CRDI : 246 760 \$

Objectif : Étudier et comprendre comment fonctionne le système judiciaire en ce qui a trait aux pensions alimentaires pour enfants en vue de réduire la vulnérabilité des femmes à l'égard de la pauvreté.

État d'avancement : À la Barbade, à la Grenade et à Trinité-et-Tobago, les tribunaux sont les seules formes de recours pour les femmes qui cherchent à obtenir justice dans les cas de pensions alimentaires pour enfants. Quelle sorte de justice offre-t-on à ces femmes ? En 2004, des chercheurs subventionnés par le CRDI ont commencé à se pencher sur cette question. Ils analysent de quelle façon les tribunaux règlent les poursuites relatives à l'application des pensions alimentaires pour enfants et ont entrepris d'élaborer des modules de formation sur l'inégalité entre les sexes à l'intention des juges, des magistrats et du personnel des tribunaux.

Tenant compte du fait que les hommes, comme les femmes, font face à la pauvreté, les chercheurs ont aussi évalué les chances de réussite du règlement des pensions alimentaires pour enfants autrement qu'en argent – par exemple, par le partage de la responsabilité de l'éducation des enfants.

Regard sur l'avenir : Les chercheurs donneront leur avis sur la réforme éventuelle de la législation sur les pensions alimentaires pour enfants en vue d'améliorer l'administration de la justice. Ils jetteront aussi une lumière nouvelle sur la possibilité de perfectionner l'infrastructure de l'appareil judiciaire afin de disposer de nouveaux moyens de régler les litiges et d'améliorer le recouvrement des pensions alimentaires pour enfants.



Les membres du réseau ont mis à profit leurs compétences pour élaborer des projets en vue de permettre aux collectivités côtières touchées par les tsunamis de devenir autonomes.

Un réseau pour améliorer la gestion des ressources côtières

IP Gestion communautaire des ressources naturelles

Durée du projet : 2001–2005; contribution du CRDI : 779 530 \$

Objectif : Faire progresser la théorie et la pratique de la gestion communautaire des ressources côtières (GCRC) au Cambodge, aux Philippines, au Viet Nam et dans d'autres pays d'Asie en favorisant l'établissement d'un réseau de praticiens et de partisans.

État d'avancement : Réduire la pauvreté parmi les populations les plus défavorisées et marginalisées du Sud – pour la plupart concentrées dans les régions rurales – en s'attaquant à la dégradation de l'environnement et à l'épuisement des ressources est une entreprise cruciale. Il a été prouvé que la participation des collectivités locales à la gestion des ressources naturelles est un moyen efficace d'améliorer la productivité des ressources disponibles. Il faut cependant que les chercheurs comprennent non seulement les systèmes écologiques et biophysiques, mais aussi comment exercer au quotidien une influence sur la trame sociale et culturelle. Afin d'échanger et de consolider les connaissances sur ces facteurs, des chercheurs de l'Asie participent à un réseau d'apprentissage et de recherche (LeaRN) sur la gestion communautaire des ressources côtières. Ce réseau donne à ses membres la possibilité de suivre des cours de formation, d'effectuer des recherches et de publier des ouvrages, des études de cas et des manuels. Les chercheurs tirent parti de leurs connaissances de la GCRC pour influencer les programmes de recherche et l'élaboration des politiques sur les ressources côtières.

Après les tsunamis de 2004, les membres du réseau LeaRN ont mis à profit leurs compétences pour élaborer des projets en vue de permettre aux collectivités côtières qui recevaient des secours aux sinistrés de devenir autonomes. D'abord prévu pour quatre ans, le projet du réseau a été reconduit pour une autre année afin

que les chercheurs puissent élaborer des plans plus détaillés pour la mise en oeuvre de ces activités.

Regard sur l'avenir : Lors de la phase supplémentaire du projet, les chercheurs se mettront en quête de nouveaux moyens de subsistance pour les collectivités touchées par les tsunamis afin de minimiser leur dépendance excessive à l'égard des ressources côtières et, ainsi, de préserver la pérennité des ressources tout en réduisant la pauvreté.

Protéger la vie privée dans les informations judiciaires en ligne

Pan Amériques

Durée du projet : 2002–2005; contribution du CRDI : 246 600 \$

Objectif : Favoriser l'équilibre entre la diffusion à grande échelle des informations judiciaires en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le respect du droit à la protection des renseignements personnels.

État d'avancement : Dans de nombreux pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, les sites Web sur les questions judiciaires affichent le texte intégral des arrêts. Une aubaine pour les avocats, certes, mais un désavantage pour les personnes impliquées dans des affaires délicates, si elles sont mêlées à des conflits de travail, par exemple. Une recherche financée par le CRDI révèle que l'autoréglementation serait le moyen le plus efficace de régler les questions de protection des renseignements personnels si l'on veut protéger les gens contre toute forme de discrimination. Les pouvoirs judiciaires, les organismes de la société civile et les universitaires de neuf pays de la région qui ont pris part à ce projet ont unanimement approuvé un ensemble de règles, appelées règles de Heredia, pour la publication en ligne des informations judiciaires. En 2004, les règles de Heredia ont été appliquées aux poursuites portées devant les tribunaux en Argentine, en Colombie, au Costa Rica, au Mexique et en Uruguay. Les chercheurs ont aussi convoqué deux forums en 2004 pour mieux faire connaître les règles de Heredia.

Regard sur l'avenir : En classant les données en informations sensibles ou non, ou d'intérêt public, les règles de Heredia ont contribué à une nouvelle conception des politiques et des programmes dans la région. Les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes s'intéressent de plus en plus aux lois sur la protection des renseignements personnels et aux politiques judiciaires.

La lutte contre le tabagisme en Argentine

Secrétariat Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac

Durée du projet : 2003–2005; contribution du CRDI : 120 745 \$

Objectif : Favoriser la participation des jeunes, en particulier des jeunes autochtones, à l'élaboration et à la mise en oeuvre de mesures de lutte antitabac dans la province de Jujuy, en Argentine.

État d'avancement : L'équipe de recherche a travaillé en collaboration avec le Secrétariat pour la prévention des toxicomanies et des éco-clubs de l'Argentine à la mise en place de diverses activités à l'intention des jeunes, notamment un atelier sur des méthodes de recherche et un concours de rédaction. Différents établissements, des entreprises commerciales aussi bien que des organisations non gouvernementales ont également pris part aux

L'évaluation : un outil de planification et de reddition de comptes

L'ÉVALUATION APPORTE UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE à l'apprentissage et à la prise de décisions sur la recherche au CRDI et, de plus en plus, dans les institutions partenaires. Le Centre préconise l'évaluation comme outil de planification, de gestion et de reddition de comptes.

Le renforcement des capacités en matière d'évaluation à tous les niveaux demeure une priorité, puisque les partenaires et le personnel seront appelés de plus en plus à prendre part à l'évaluation des projets et des programmes. Ainsi, en 2004–2005, quatre ateliers de formation ont été organisés à l'intention du personnel du CRDI et 10 bourses d'études ont été offertes à des partenaires du CRDI pour leur permettre de participer à un cours en évaluation du développement, intitulé International Program for Development Evaluation Training et organisé par le Département de l'évaluation rétrospective des opérations de la Banque mondiale et par l'Université Carleton (Canada). En outre, le Centre a appuyé le renforcement des capacités d'autres organismes par le truchement de colloques et de consultations. Plus de 100 personnes ont été formées l'an dernier dans le domaine de la cartographie des incidences.

En 2004–2005, les auteurs de l'analyse sur les politiques publiques ont présenté leur rapport. Le document peut être consulté sur le site Web du CRDI. Deux évaluations stratégiques ont été amorcées au cours de l'année; la première porte sur les réseaux et l'autre sur l'efficacité du CRDI au chapitre du renforcement des capacités. Ces études devraient être complétées en 2005–2006.

Au cours des trois dernières années, le système d'évaluation du CRDI s'est consolidé avec la mise en oeuvre du Cadre d'évaluation intégré, la modification du système de production des rapports de fin de projet et l'organisation d'activités d'apprentissage suscitant la réflexion.

L'évaluation en 2004–2005

Domaines de programme	Total	Projets	Programmes	Projets d'envergure	Secrétariats
EGRN	4	4	3	–	–
ESE	8	5	–	–	3
TIC-D	3	2	–	–	1
Autre	2	–	–	2	–
Total	17	11	–	2	4

Remarque : Les évaluations de programmes se rapportent habituellement aux examens externes des IP. Il n'y a eu aucun examen externe au cours de l'exercice.



CRDI : Y. Beaulieu

activités de lutte contre le tabagisme lancées dans le cadre de ce projet. Ainsi est né un réseau de particuliers et d'institutions qualifiés pour livrer un message au public et aux médias, faisant contrepoids à la forte influence exercée sur l'opinion par l'industrie du tabac. En 2004, le réseau a été officialisé lorsque divers organismes ont signé une entente de collaboration pour lutter contre le tabagisme. En 2004 également, le maire de Palapa a fait de sa municipalité une ville sans fumée, grâce à l'information fournie par l'équipe du projet.

Regard sur l'avenir : L'Instituto de Ciencia y Tecnología Regional (ICTER), partenaire de recherche pour ce projet, est en passe de devenir un important organisme de recherche et de défense voué à la lutte contre le tabagisme, entre autres enjeux sociaux. Le ministère de la Santé de l'Argentine finance l'ICTER pour la mise en oeuvre de diverses initiatives sans fumée. Grâce à l'appui que lui a accordé le secrétariat Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac à l'issue d'un concours de recherche, l'ICTER mènera à bien un projet d'information sur l'initiative sans fumée lancée à Palapa.

Décentralisation et droits des femmes en Afrique subsaharienne

Section Genre

Durée du projet : 2003–2008; contribution du CRDI : 660 000 \$

Objectif : Produire et soutenir des recherches sur les liens entre, d'une part, les réformes de décentralisation et les systèmes de gouvernement décentralisés et, d'autre part, la protection et la réalisation des droits des femmes en Afrique subsaharienne.

État d'avancement : Un grand nombre de pays en développement ont amorcé une décentralisation politique ou administrative.

Mais, dans la pratique, les réformes de décentralisation dont nous sommes témoins aujourd'hui contribuent-elles vraiment à la

réalisation et à la protection des droits civils, politiques, sociaux, économiques ou culturels des femmes et des filles ? Ou n'y font-elles pas plutôt obstacle ? Pour faire une étude empirique de ces questions, le CRDI a lancé un concours de recherche annuel sur la décentralisation en Afrique subsaharienne. En 2004, plus de 91 propositions provenant de 27 pays lui ont été envoyées et cinq finalistes ont été choisis par un comité d'examen. Ceux-ci, qui recevront une subvention d'une valeur maximale de 100 000 \$, ont commencé à documenter et à analyser les réformes de décentralisation entreprises dans certains États et qui ont favorisé le respect des droits des femmes – de même que celles qui en ont empêché la protection et la réalisation.

Regard sur l'avenir : Les chercheurs subventionnés par le CRDI centreront leurs travaux sur les pratiques, les outils, les stratégies et les expériences qui promettent d'enrichir concrètement les débats et les processus nationaux ou d'autres mécanismes et discussions entourant la décentralisation et la liberté d'action des femmes.



CRDI : D. Buckles

Il y a beaucoup plus de chance de faire accepter les haies vives et d'autres techniques agroforestières si l'on a l'approbation de tout le village.

Un rapprochement entre la recherche et le développement en agroforesterie

IP Eau, Terre et Vie

Durée du projet : 2004–2007; contribution du CRDI : 475 000 \$

Objectif : Améliorer le bien-être socioéconomique et environnemental des ménages ruraux du Sahel grâce à l'adoption et à l'utilisation généralisées d'options prometteuses axées sur l'agroforesterie.

État d'avancement : En Afrique de l'Ouest, il arrive fréquemment que les paysans abattent des arbres pour construire des clôtures afin de protéger leurs cultures des animaux qui viennent paître. Mais cela occupe une grande partie de la main-d'oeuvre et contribue à la déforestation. Toutefois, des arbres que l'on plante très près les uns des autres peuvent former une barrière impénétrable et donner aussi des produits utiles. Le World Agroforestry Centre, établissement de recherche sans but lucratif dont le siège est situé à Nairobi, au Kenya, préconise l'utilisation de ces haies vives et d'autres techniques agroforestières dans le Sahel. Mais les paysans n'ont pas tous adopté ces pratiques. Les chercheurs canadiens subventionnés par le CRDI et le World Agroforestry Centre ont voulu savoir pourquoi. Ils ont découvert, par exemple, qu'il y a beaucoup plus de chance de faire accepter les haies vives et d'autres techniques agroforestières si l'on cherche à obtenir l'approbation de tout le village au lieu de tenter de convaincre les paysans individuellement. Pour sa contribution à ce projet de recherche, Alain Olivier de l'Université Laval (Canada) a reçu en décembre 2004 Le Prix La Recherche, décerné par la revue scientifique française *La Recherche*.

Regard sur l'avenir : Le World Agroforestry Centre et d'autres organismes utiliseront les résultats de cette recherche pour favoriser l'utilisation des innovations agroforestières afin d'aider à combattre la pauvreté.

Création de centres de savoir dans des villages de l'Inde

IP Pan Asie

Phases I–II : 1997–2005; contribution du CRDI : 505 020 \$

Phase III : 2004–2007; contribution du CRDI : 497 640 \$

Objectif : Évaluer la viabilité de programmes axés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les régions rurales de l'Inde.

État d'avancement : En 1997, la Fondation de recherche M.S. Swaminathan lançait, grâce à l'appui du CRDI, le premier projet TIC à dimension humaine jamais entrepris en Inde. Le personnel du CRDI a expliqué aux représentants de la fondation comment les TIC avaient servi au développement dans d'autres pays du Sud, par exemple en donnant accès à des images satellite qui avaient aidé des pêcheurs en Amérique latine à repérer les meilleures zones de pêche.

Les chercheurs de la Fondation Swaminathan ont mené une vaste consultation auprès de la collectivité afin de déterminer quels renseignements seraient les plus profitables. Des centres d'information communautaires, connus sous le nom de centres de savoir des villages (CSV), ont été établis pour fournir aux villageois un accès aux TIC et à l'information répondant à leurs besoins – par exemple, des bénévoles des CSV téléchargent tous les jours du site Web du Bureau océanographique de la Marine américaine les bulletins météorologiques et les prévisions sur la hauteur des vagues pour les diffuser aux pêcheurs par des systèmes de sonorisation. Pour les villageois, cette information peut faire la différence entre la vie et la mort.

Une seconde phase, qui allait durer trois ans, a débuté en 2001 dans le but d'évaluer si les nouvelles technologies sans fil à large bande, peu coûteuses, et leurs applications pouvaient améliorer l'accès à l'information sur l'éducation, la nutrition et les soins de santé. Quatre nouveaux centres de savoir ont été créés et les chercheurs ont approché les politiciens pour les sensibiliser aux TIC et au développement rural. Les chercheurs procèdent présentement à de nouveaux essais des technologies et de leurs applications et en évaluent méthodiquement les effets. Ils tentent aussi de favoriser la croissance d'un réseau de praticiens des TIC.



CRDI

Les sept centres de savoir qui ont été créés dans les villages ont grandement amélioré les conditions de vie des villageois.

En 2004, le projet a donné naissance à Mission 2007, dont l'objectif est d'instaurer 600 000 CSV d'ici au 15 août 2007, date du 60^e anniversaire de l'indépendance de l'Inde. Le gouvernement de l'Inde a affecté environ 28 millions de dollars à cette initiative dans son budget de mars 2005. En outre, le 26 décembre 2004, le système de sonorisation d'un CSV a été utilisé pour prévenir les habitants de Pondichéry de l'arrivée du tsunami.

Regard sur l'avenir : Les leçons et les expériences retenues de ce projet seront consignées et transmises aux responsables des politiques et de Mission 2007 afin d'étayer des travaux qui faciliteront l'accès universel aux TIC.



L'utilisation des réseaux pour favoriser l'intégration de la recherche dans l'élaboration des politiques

Une recherche bien menée donne lieu à une loi bien pensée

« L'EAU, C'EST LA VIE », affirme Jaime Sainz Ureño, agriculteur et président de Saytu Khocha, petite association de Colcapirhua, une municipalité pauvre de la Bolivie. Sur les hauts plateaux arides de la Bolivie, l'eau a aussi été une source de conflits sanglants : en 1997, lorsque les paysans se sont opposés au forage de nouveaux puits pour pallier les pénuries d'eau à Cochabamba; en 2000, lorsque le gouvernement a décidé de privatiser l'approvisionnement en eau potable de la ville; en 2005, à El Alto, dans cette immense banlieue qui surplombe la capitale, La Paz, encore là pour protester contre la privatisation. Les manifestants s'élevaient contre la soudaine flambée des prix, mais aussi contre la perte possible des droits coutumiers d'utilisation de l'eau dont se réclamaient les paysans pour l'irrigation de leurs cultures, en particulier à la limite des zones rurale et urbaine.

Si ces Boliviens parmi les plus défavorisés ont gagné leur bataille contre les multinationales, ils n'ont pas encore pu reprendre la haute main sur leurs ressources. Mais ils ont gagné de nouveaux alliés dans leur lutte, parmi lesquels les chercheurs de la Comisión para la gestión integral del agua en Bolivia (CGIAB), groupe d'institutions publiques et privées engagées dans la gestion de l'eau. La CGIAB travaille en collaboration avec le Consejo Interinstitucional del Agua (CONIAG), créé par le gouvernement de la Bolivie en 2002, à la coordination d'un projet de loi sur l'eau. Le CONIAG a adopté un processus à intervenants multiples mettant en présence des représentants du gouvernement, d'organismes de la société civile et du secteur privé. Comme le souligne Flavio Barbieri, secrétaire technique du CONIAG, « c'est la première fois que l'on assiste à une telle tentative de consultation, qu'un effort est fait pour rencontrer la population et les associations locales, pour travailler avec la base. »

En novembre 2002, le CRDI finançait un projet que la CGIAB allait mener à bien pour aider le CONIAG à élaborer la future législation sur l'eau. Comme le chargé de projet Juan Carlos Alluralde l'explique, ce projet avait pour objectif de renforcer les capacités techniques du CONIAG et de déterminer comment on pouvait intégrer une information technique rigoureuse dans le processus à intervenants multiples en vue d'élaborer un système de gestion des droits d'utilisation de l'eau qui soit efficace et équitable.

Ce projet, qui a pris fin en mars 2005, a donné lieu à une méthodologie novatrice qui allie une science de pointe – système de modélisation de l'eau et système d'information géographique mis à contribution pour cartographier les droits coutumiers d'utilisation de l'eau dans deux districts – avec des processus sociaux participatifs. L'équipe du projet a sollicité la participation de dirigeants de mouvements sociaux à la conception de la recherche, a présenté le processus aux membres de la collectivité, en a débattu avec eux et les a incités à en discuter davantage entre eux. En fournissant des analyses fondées sur des recherches scientifiques solides et en favorisant la mutualisation des savoirs par l'entremise de réseaux bien organisés, il a été facile d'atteindre un consensus sur le libellé et la mise en oeuvre de la nouvelle loi sur l'eau.

Le 8 octobre 2004, le gouvernement de la Bolivie promulguait la *Ley número 2878 de Promoción y Apoyo al Sector Riego*. Élaborée avec l'appui et la participation active de l'équipe de recherche, la loi reconnaît les droits traditionnels d'utilisation de l'eau et garantit les droits d'irrigation des autochtones et des collectivités agricoles. Fait tout aussi important, elle permet aux collectivités de définir les droits comme étant soit des attributions individuelles, soit des droits collectifs, une importante distinction pour les paysans pour qui l'eau est une ressource collective. La loi a été généralement bien acceptée, ce qui tient presque de l'exploit. Il convient de signaler également, conclut Barbieri, que pour la première fois en Bolivie une recherche bien menée a été utilisée comme assise à l'élaboration d'une loi.

Le CRDI appuie une seconde phase de cette recherche pour évaluer le bien-fondé de processus et de règlements particuliers en vue de la mise en oeuvre de la loi 2878 et pour en étendre la portée à différents bassins versants.

Durée du projet : 2002–2005; contribution du CRDI : 270 000 \$; phase II prévue en 2005–2006.



CRDI: M. Hibler

L'OBJECTIF

EXPLOITER LE PASSÉ ET
EXPLORER L'AVENIR

« Le CRDI explorera de nouvelles possibilités d'action et reprend dans son plan quinquennal des éléments judicieusement choisis parmi les anciens programmes dans lesquels il a investi. »

Susciter des changements durables demande du temps et de la persévérance. Le Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie (PIEST), qui a pris fin l'an dernier, en témoigne éloquemment. Après une décennie de recherches, l'équipe du PIEST a annoncé des améliorations spectaculaires dans l'état de santé de la population, non en utilisant de nouvelles technologies ou de grosses sommes d'argent, mais en faisant un meilleur usage des ressources disponibles – soit aussi peu que 12 \$US par personne, par année.

En offrant un soutien à long terme à un projet donné, comme le PIEST, le Centre s'en remet au jugement de son personnel technique et à des évaluations régulières pour s'assurer que le maintien de son aide donnera vraisemblablement d'autres résultats positifs.

Afin d'équilibrer sa programmation, le CRDI a aussi mis en place des mécanismes qui lui permettent de répondre adéquatement à des problèmes nouveaux et urgents. Ainsi en est-il de l'écart croissant entre les pays industrialisés et les pays en développement et de la capacité de ces derniers d'évaluer, d'absorber et d'adapter les nouvelles technologies à l'appui de leur propre développement. L'équipe du Projet sur la science, la technologie et l'innovation du projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies a attiré l'attention sur ce problème dans un récent rapport intitulé *L'innovation : appliquer les connaissances au développement*. Le gouvernement du Canada a reconnu lui aussi le rôle capital que jouent la technologie et l'innovation dans le développement national et a réitéré son engagement de consacrer au moins 5 % du financement national destiné à la science et à la technologie aux besoins des pays en développement.

Le CRDI est conscient des disparités qui ne cessent de croître à l'échelle mondiale dans l'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation. Il y a réagi, d'abord en mettant à contribution le domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D), établi de longue date, puis en poursuivant deux activités exploratoires, la première sur la biotechnologie et d'autres technologies émergentes et la seconde sur les systèmes de connaissances. Ces activités ont fait ressortir la nécessité que le Centre adopte une approche plus systématique et intégrée afin de renforcer les programmes et les politiques sur la science, la technologie et l'innovation dans les pays en développement. En mars 2005, le CRDI a pris des mesures concrètes en créant un nouveau domaine de programme appelé Innovation, politique et science.

Les réseaux en 2004-2005

Nouveaux projets de réseaux approuvés	91
Projets de recherche en cours	180
Nombre d'établissements de recherche bénéficiaires	195



CRDI : L. Mougeot

Le RUAF facilite l'intégration de l'agriculture urbaine dans les politiques et les programmes des gouvernements nationaux et locaux.

En se fondant sur des recherches ciblées pour explorer de nouveaux domaines, comme la biotechnologie, le CRDI réduit les risques associés à de nouvelles voies de recherche et commence ainsi à recueillir un consensus sur un programme de recherche pertinent.

Comme le montrent les exemples suivants, c'est ce mélange de persévérance et d'innovation qui permet au CRDI de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs.

Centre de ressources sur l'agriculture urbaine
et la foresterie (RUAF)

IP Agriculture urbaine

Phase I : 1999-2004; contribution du CRDI : 3 359 572 \$

Phase II : 2005-2008; contribution du CRDI : 3 542 439 \$

Objectif : Faciliter l'intégration de l'agriculture urbaine dans les politiques et les programmes des gouvernements nationaux et locaux, des services techniques, des centres de recherche et des ONG en favorisant la participation active de tous les intervenants locaux.

État d'avancement : Les recherches novatrices financées par le CRDI à la fin des années 1980 et au début des années 1990 ont souligné l'importance de l'agriculture urbaine dans le Sud, surtout pour les citoyens défavorisés. Le Centre de ressources sur l'agriculture urbaine et la foresterie (RUAF) a été créé en 1996 afin de faire valoir l'agriculture urbaine auprès des établissements et des administrations locales du Sud. L'appui du RUAF a donné lieu à l'adoption d'une politique nationale sur l'agriculture urbaine au Botswana, à l'élaboration d'ordonnances en faveur de l'agriculture urbaine à Kampala, en Ouganda, et à une déclaration de soutien à l'agriculture urbaine de la part de 33 maires de municipalités d'Amérique latine. Afin de prolonger ce succès, le CRDI et la

Direction générale de la coopération internationale des Pays-Bas ont approuvé une seconde phase du financement du RUAF en 2004.

Regard sur l'avenir : Le RUAF décentralisera ses activités vers sept établissements régionaux de référence dans le Sud. Ces derniers veilleront en priorité à renforcer les capacités de leurs partenaires afin de s'assurer la pleine collaboration des intervenants locaux, comme les groupements agricoles, dans la mise en valeur de l'agriculture urbaine.

Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) – phase V

IP Commerce, emploi et compétitivité et IP Impacts micros des politiques macroéconomiques et d'ajustement

Phase I-IV : 1989–2001; contribution du CRDI : 2 763 128 \$

Phase V : 2001–2005; contribution du CRDI : 1 048 000 \$

Objectif : Aider l'Afrique subsaharienne à produire des enquêtes indépendantes et rigoureuses sur les problèmes de gestion économique.

État d'avancement : Le CRDI a contribué à la création du Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) en 1988 dans le but de faire progresser la formation et la recherche sur les politiques économiques en Afrique subsaharienne. Les chercheurs subventionnés par le CREA participent aujourd'hui à l'élaboration des politiques à divers niveaux, au sein des gouvernements africains, à l'Organisation mondiale du commerce ou aux audiences du Congrès américain. Plus de 700 étudiants ont suivi le programme de maîtrise qu'appuie le CREA et les 20 premiers candidats au doctorat en économie d'un programme coopératif lancé en 2003 obtiendront leur diplôme en 2007. En 2004, le CREA a tenu son sixième séminaire de haut niveau en vue de discuter de la mobilisation des ressources pour le financement de la croissance pro-pauvres en Afrique. Cet événement a donné l'occasion d'exhorter les responsables des politiques à tenir compte des travaux du CREA dans leurs politiques et de solliciter leur réaction au programme de recherche du Consortium.

Regard sur l'avenir : Le CREA constituera un réseau électronique pour relier les universités qui participent aux programmes coopératifs de doctorat et de maîtrise afin de faciliter la mise en commun de l'information et d'améliorer l'accès aux centres de ressources où qu'ils soient dans le monde.

Initiative régionale concernant la demande d'eau (WADImena)

IP Eau, Terre et Vie

Durée du projet : 2004–2009; contribution du CRDI : 957 500 \$

Objectif : Favoriser la gouvernance efficace de l'eau dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en améliorant l'équité, la rentabilité et la durabilité de l'utilisation de l'eau.

État d'avancement : La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est la partie du monde où l'eau est la plus rare. Les sources d'eau les meilleures et les plus abordables sont déjà tellement utilisées qu'elles sont presque en voie de tarissement. Les gouvernements doivent tâcher d'équilibrer la demande croissante en eau par l'adoption de mesures d'utilisation de l'eau plus efficaces, plus durables et plus équitables. En 2004, le CRDI, l'ACDI et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont

Les trois piliers des partenariats

Les partenariats sont une composante essentielle des programmes de recherche du CRDI. Pour les chercheurs du Sud, ils représentent une occasion de mobiliser un financement qui leur fait cruellement défaut. La Division des partenariats et du développement des affaires facilite la formation de partenariats avec d'autres bailleurs de fonds et organismes de développement pour fournir à des établissements de recherche à la fois des ressources intellectuelles et des moyens financiers supplémentaires et pour favoriser la mutualisation des savoirs. Ces partenariats stratégiques se fondent sur un point de vue commun, soit l'importance fondamentale des capacités de recherche autochtones pour le progrès des pays en développement.

Les partenariats avec le CRDI peuvent se faire sous trois formes :

- ◆ le cofinancement, en vertu duquel un ou plus d'un partenaire financent en tout ou en partie un projet administré par le CRDI;
- ◆ le financement parallèle, où les fonds alloués à un projet amorcé par le CRDI ou entrepris en collaboration vont directement au réseau ou à l'établissement bénéficiaire;
- ◆ l'échange et la mise en commun des connaissances, qu'ils se fassent de manière officielle, informelle ou des deux façons, lors de rencontres individuelles sur le terrain ou au siège du CRDI.

Nombre de partenariats en 2004–2005 :	36
Nombre de partenaires depuis 1979 :	50
Augmentation des revenus en 2004–2005 :	14,4 millions de dollars
Financement parallèle en 2004–2005 :	22 millions de dollars



La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est la partie du monde où l'eau est la plus rare.

CRDI : P. Bennett

La diffusion des résultats de recherche

POUR LE CRDI, LA DIFFUSION DES RÉSULTATS de la recherche qu'il appuie est un impératif institutionnel autant qu'une composante de ses programmes. Divers moyens servent cet objectif, notamment un site Web, des rapports, des livres, des colloques, des réunions, des activités d'affaires publiques, les relations que le Centre entretient avec les représentants du gouvernement et du Parlement. La participation à des événements d'envergure nationale ou internationale comme le Forum urbain mondial qui a eu lieu en septembre 2004 donne au CRDI d'autres occasions de faire connaître les résultats de ses recherches et de former des partenariats stratégiques.

Le Centre s'efforce de fournir une information équilibrée afin de permettre aux publics intéressés du Nord et du Sud de mieux comprendre les enjeux du développement international, l'importance de la recherche et la contribution du CRDI au développement durable et équitable. Pour assurer un vaste accès aux résultats de recherche, le CRDI confie la publication de ses livres à des éditeurs universitaires et commerciaux partout dans le monde. Le Centre conserve toutefois les droits de parution en ligne. La version intégrale des nouveaux ouvrages est publiée sur le site Web du CRDI et sur cédérom. En 2004–2005, 19 nouveaux titres ont été ajoutés, portant à 198 le nombre des ouvrages qui peuvent

être consultés gratuitement. Le CRDI veille à ce que la version électronique de tous les ouvrages épuisés soit offerte sur son site Web <www.crdi.ca/livres>.

Les communications institutionnelles en 2004–2005

Publications du CRDI et coéditions	19
Environnement et gestion des ressources naturelles	8
Technologies de l'information et de la communication au service du développement	5
Équité sociale et économique	4
Autres	2
Versions intégrales en ligne (publications gratuites)	198
Consultations du site Web du CRDI en 2004–2005 (pages)	39 009 402
Moyenne mensuelle (pages)	3 250 783

lancé l'Initiative régionale concernant la demande d'eau (WADImena). Elle se fonde sur le travail accompli dans le cadre des forums sur la gestion de la demande en eau qui ont mis en évidence les enjeux relatifs à la politique sur les ressources hydriques dans cette région et fait avancer ce dossier dans l'ordre des priorités des politiques publiques. WADImena mènera à bien ses activités en préconisant des stratégies et des outils comme la réutilisation des eaux usées et la tarification de l'eau afin de mieux gérer la demande d'eau. Elle soutiendra également un mécanisme régional d'échanges, un centre de réseautage et un bureau de centralisation des informations et du savoir sur la gestion de la demande en eau.

Regard sur l'avenir : Au cours de sa première année de mise en oeuvre, WADImena appuiera un concours de subventions de recherche afin de choisir les projets sur la gestion de la demande en eau qui seront financés.

Méthodologie d'évaluation sexospécifique des initiatives faisant appel aux TIC – phase II

Pan Amériques

Phase I : 1999–2001; contribution du CRDI : 246 586 \$

Phase II : 2001–2004; contribution du CRDI : 195 200 \$

Objectif : Élaborer des méthodologies, produire des recherches et mettre au point des outils dans le but d'évaluer les dimensions sexospécifiques des technologies de l'information et de la communi-

cation (TIC) auxquelles on a recours dans les projets de développement.

État d'avancement : La méthodologie d'évaluation sexospécifique (MES) est un moyen de déterminer si les TIC améliorent vraiment les conditions de la vie des femmes. Au cours des trois dernières années, le Programme d'appui aux réseaux de femmes (WNSP) de l'Association pour le progrès des communications (APC) a fait des essais sur le terrain dans le cadre de 27 projets faisant appel aux TIC dans 19 pays et il continue de former des groupes communautaires. En 2004, le programme a réuni des militants, des chercheurs, des membres d'organismes de la société civile et des bailleurs de fonds de 23 pays en vue d'instaurer un mouvement mondial durable en faveur des TIC et de l'égalité entre les sexes qui mettrait les sexospécificités au cœur des politiques et des pratiques en matière de technologies de l'information et de la communication. Le développement continu de la MES est financé conjointement par le CRDI, le ministère du Développement international du Royaume-Uni et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

Regard sur l'avenir : Grâce à son réseau de praticiens et à son site Web, le Programme d'appui aux réseaux de femmes de l'APC continue de parfaire les outils de la MES et d'accroître le nombre de ses utilisateurs.

Sexospécificités et réparations : vers la transition à la démocratie

IP Consolidation de la paix et reconstruction

Durée du projet : 2004–2005; contribution du CRDI : 328 500 \$

Objectif : Explorer les possibilités d'intégrer une dimension sexospécifique dans les programmes de réparation afin que les femmes victimes de conflits et leur famille puissent obtenir des réparations adéquates.



État d'avancement : Dans la majorité des sociétés sortant d'un conflit, les femmes jouent un rôle crucial dans le processus de relèvement – qu'il s'agisse de rechercher les victimes, de reconstituer les familles ou de réclamer justice – et ont des défis énormes à relever parce qu'elles sont les seuls chefs de famille survivants. Pourtant, dans les programmes de réparation qu'ils mettent en place en vue d'assurer la transition vers une société démocratique, les États tiennent rarement compte de la contribution des femmes. Lancé en 2004, ce projet met à profit le travail accompli par le Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ) afin de déterminer comment les programmes de réparation ont été ciblés et mis en oeuvre et de prendre acte de l'incidence de ces programmes sur les relèvements post-conflits et la transition vers la démocratie.

Regard sur l'avenir : Sept pays faisant l'objet d'études des cas et deux documents thématiques sur les sexospécificités et les réparations fourniront des données probantes sur lesquelles l'ICTJ et ses partenaires se fonderont pour aider les sociétés sortant d'un conflit et favoriser l'adoption de normes devant servir à orienter les processus de réparations actuels et à venir.

Les technologies d'apprentissage à distance en Asie

IP Pan Asie

Durée du projet : 2005–2008; contribution du CRDI : 1 615 400 \$

Objectif : Élaborer des pratiques et des politiques en vue d'améliorer l'utilisation des technologies d'apprentissage à distance en Asie.

État d'avancement : En Asie, la demande de services d'enseignement, en particulier de services d'éducation permanente aux adultes et d'études supérieures, dépasse l'offre de beaucoup. En 1999, l'initiative de programme Pan Asie finançait son premier projet afin d'aider les enseignants et leurs étudiants dispersés sur un vaste territoire à enseigner et apprendre de manière plus efficace grâce à de nouveaux programmes d'apprentissage à distance. En 2005, ce projet, appelé PAN-DLT, a été lancé pour aider 22 institutions d'Asie à élaborer des stratégies et mettre au point des technologies en vue de combler les lacunes en matière d'éducation dans cette région. Ce projet permettra aux chercheurs de se pencher sur les problèmes soulevés par des recherches antérieures, notamment en ce qui a trait à l'accès à l'éducation, à l'infrastructure (logiciels et contenus, entre autres), à la conception pédagogique et aux politiques en faveur de l'utilisation des nouveaux médias.



CRDI : Z. Mikolajuk

En 2005, le projet PAN-DLT a été lancé pour aider 22 institutions d'Asie à élaborer des stratégies d'apprentissage à distance.

Regard sur l'avenir : Neuf sous-projets regroupés dans un réseau régional fourniront des données sur l'efficacité de l'apprentissage à distance dans différents contextes géographiques et culturels. Cette recherche sera utilisée pour proposer des modèles d'exécution des programmes, des normes techniques et des lignes directrices pour l'élaboration de politiques. Qui plus est, le réseau permettra aux chercheurs d'échanger des ressources, dont des logiciels, et de profiter de leurs expériences mutuelles en matière d'enseignement et d'apprentissage à distance.

L'utilisation des réseaux pour renforcer les partenariats du savoir

Mouvement mondial en faveur des télécentres

DEMANDEZ À QUICONQUE à Manhiça où se trouve le télécentre et on vous indiquera le chemin sans problème. Vous remontez la grand-rue, passez le magasin général et allez tout au fond de l'allée, à côté de l'église évangélique. Comme tous les télécentres ailleurs dans le monde, celui du Mozambique offre de nombreux services : téléphone, photocopie, accès à l'Internet et formation en informatique. Et comme les autres télécentres, il connaît sa part de problèmes quand le réseau électrique et les relais de télécommunications font défaut et lorsqu'il lui faut composer avec un financement incertain et des ressources humaines insuffisantes.

Qualifier l'expérience du télécentre de Manhiça de succès absolu serait exagérer, mais elle a certainement démontré ce qui allait et ce qui n'a pas fonctionné depuis son lancement en 1996. Le partage de ces leçons durement apprises avec les opérateurs de télécentres d'autres régions du monde pourrait leur être d'une aide précieuse si jamais ils faisaient face à des problèmes semblables. C'est précisément ce que Telecentre.org tente de faire. Lancé au cours de l'année dernière, il s'agit d'un partenariat exceptionnel entre le CRDI et le programme Unlimited Potential de la société Microsoft.

Le secrétariat du réseau, qui loge au CRDI, prendra comme tremplin les investissements des deux organismes, explique Mark Surman, directeur général du réseau. « Tous deux sont des investisseurs éthiques qui appuient les télécentres depuis des années. Ils reconnaissent donc autant la nécessité de la connectivité que l'importance de la mutualisation des savoirs et de l'apprentissage si l'on veut perfectionner les télécentres. »

L'objectif ultime consiste à édifier une collectivité mondiale de praticiens et d'opérateurs de télécentres. Jusqu'à présent, cependant, la meilleure façon de décrire l'expérience collective des télécentres est de la qualifier de suite de « succès localisés ». Le mérite caché de cette expérience, poursuit M. Surman, c'est sa diversité. « Les succès auxquels on assiste sont différents selon les régions. Si on branche les gens qui ont réussi dans un domaine avec d'autres afin qu'ils constatent ce qui a fonctionné ailleurs, ils se mettront à faire de nouvelles expériences, si bien que les succès locaux commenceront à se propager. »

Pour renforcer ce processus d'apprentissage mutuel, le secrétariat du réseau investira dans les ressources et les documents que ses membres estiment importants. Ainsi en est-il de la reconnaissance professionnelle des gestionnaires des télécentres. « Nous nous chargerions de la préparation du programme, puis des essais et du perfectionnement. Nous pourrions ensuite travailler en collaboration avec les réseaux régionaux et nationaux pour adapter les documents aux besoins locaux avant de les transmettre aux personnes desservies par les réseaux », affirme M. Surman.

M. Surman est d'avis qu'en améliorant les services et la direction des télécentres locaux, le Réseau de soutien aux télécentres renforcera le mouvement mondial en faveur des télécentres et modifiera les pratiques du développement. « Lorsque les gens comprendront que l'accès local à la technologie devrait être intégré à d'autres activités de développement vu l'importance fondamentale de l'accès à l'information et de la capacité de communiquer, les télécentres feront tout naturellement partie de ce qu'on entend par faire du développement. »

Pour en savoir plus, Telecentre.org

Durée du projet : 2005–2009; contribution du CRDI : 5 000 000 \$



CRDI : P. Bennett



CRDI : P. Bennett

L'ÉTAT DES LIEUX : RÉTROSPECTIVE 2000–2005

« Chercher à satisfaire encore davantage les besoins et les aspirations des populations du monde en développement constitue la pierre angulaire des travaux du CRDI. Pour être durable et équitable, l'activité humaine dépend avant tout de la participation directe des hommes et des femmes à la réalisation de leur progrès social et économique, d'un accès équitable au savoir et de capacités de recherche axées sur la production et l'application du savoir. »

33

L'ÉTAT DES LIEUX : RÉTROSPECTIVE 2000–2005

Le Plan 2000–2005

Le Cadre général des stratégies et des programmes 2000–2005 établissait que le CRDI cherchait à consolider et à aider à mobiliser la capacité de recherche dans les pays en développement; à favoriser et à appuyer la production, la diffusion et l'application des résultats de la recherche donnant lieu à des politiques et à des technologies appropriées; à explorer de nouvelles possibilités en reprenant des éléments judicieusement choisis parmi les anciens programmes dans lesquels il a investi. Les buts visés – une plus grande équité sociale et économique, une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles et un accès plus équitable à l'information – sont tous des fondements d'un développement durable et équitable.

Le cadre des programmes adopté en vue de l'atteinte de ces objectifs comportait des axes thématiques les reflétant. On a retenu trois grands domaines qui correspondaient aux priorités des pays en développement et où le CRDI pouvait contribuer au développement durable et équitable : Environnement et gestion des ressources naturelles (EGRN), Technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D) et Équité sociale et économique (ESE). Il s'agit en fait de domaines dans lesquels le CRDI agit depuis ses tout débuts.

Au cours des cinq dernières années, le CRDI a financé 641 projets de recherche de même que des centaines d'activités connexes. Tous visaient à rendre les chercheurs et les institutions de recherche du Sud plus aptes à travailler en collaboration dans un contexte de plus en plus pluridisciplinaire et à faire en sorte que la population des pays en développement profite de la recherche. À la fin de mars 2005, on comptait 469 projets en cours.

Projets de recherche financés (en cours) pendant la période visée par le Plan 2000–2005, par domaine de programme

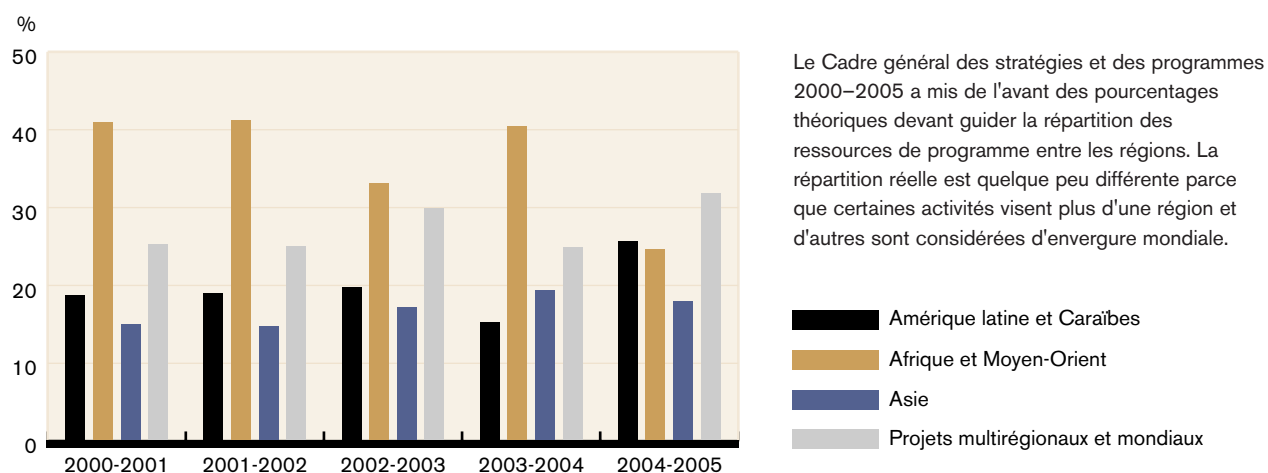
	2000–2001	2001–2002	2002–2003	2003–2004	2004–2005
EGRN	41 (208)	47 (173)	41 (130)	43 (98)	52 (85)
TIC-D	19 (92)	23 (92)	18 (85)	17 (85)	25 (108)
ESE	29 (105)	38 (103)	34 (112)	47 (134)	54 (140)
Projets généraux ^a	17 (130)	16 (83)	15 (57)	23 (45)	18 (41)
Autres ^b	0 (8)	0 (21)	3 (43)	8 (67)	12 (92)
Total	106 (543)	125 (472)	111 (437)	138 (442)	161 (469)

^a Les « projets généraux » sont des activités concernant l'ensemble du Centre; ils comprennent entre autres les bourses, les petites subventions, les activités de planification à long terme et les évaluations.

^b La catégorie « autres » désigne les activités financées en tout ou en partie par d'autres bailleurs de fonds ou par des crédits parlementaires supplémentaires, comme c'est le cas de Connectivité Afrique et de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques.

Projets de recherche financés (en cours) pendant la période visée par le Plan 2000-2005, par région

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Asie	22 (88)	23 (79)	30 (86)	29 (95)	34 (106)
Europe de l'Est	0 (1)	0 (1)	0 (1)	0 (1)	0 (1)
Amérique latine et Caraïbes	22 (99)	29 (91)	28 (82)	29 (86)	37 (101)
Moyen-Orient et Afrique du Nord	9 (36)	9 (38)	6 (35)	12 (37)	14 (38)
Afrique subsaharienne	37 (235)	47 (204)	30 (176)	46 (166)	43 (152)
Projets multirégionaux	3 (8)	1 (6)	0 (3)	3 (5)	12 (15)
Projets mondiaux	13 (74)	14 (50)	17 (51)	19 (51)	21 (55)
Autres	0 (2)	2 (3)	0 (3)	0 (1)	0 (1)
Total	106 (543)	125 (472)	111 (437)	138 (442)	161 (469)

Distribution régionale en pourcentage pour la durée du Plan 2000-2005**Objectif**

Le CRDI mobilisera et aidera à consolider la capacité de recherche dans les pays en développement afin d'y assurer une plus grande équité sociale et économique, une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles et un accès plus équitable à l'information.

Nouveaux projets approuvés (en cours) ayant comme objectif explicite de renforcer les capacités

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
EGRN	8 (43)	16 (45)	12 (46)	9 (46)	17 (47)
TIC-D	7 (37)	7 (35)	9 (36)	3 (38)	9 (41)
ESE	9 (23)	10 (23)	3 (22)	10 (23)	12 (27)
Projets généraux	1 (40)	4 (18)	5 (11)	9 (15)	7 (18)
Autres	0 (0)	0 (0)	1 (1)	0 (1)	5 (8)
Total	25 (143)	37 (121)	30 (116)	31 (123)	50 (141)
Nombre d'institutions bénéficiaires	149	137	134	143	149

Quelques résultats

EGRN – Favoriser l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles

- ◆ En décembre 2003, l'Université des Philippines a tenu le premier atelier du programme *Isang Bagsak* (ou « parvenir à un consensus »), programme d'information et de réseautage sur la communication participative pour le développement lancé en 2001. Ce programme vise à montrer aux chercheurs, gestionnaires et praticiens du domaine de la gestion des ressources naturelles comment faire appel aux collectivités locales en vue de cerner les problèmes et de trouver des solutions qui concourent à une meilleure gestion des ressources et au recul de la pauvreté.
- ◆ Pendant dix ans, des universités canadiennes et vietnamiennes se sont penchées ensemble sur les causes de l'important déboisement et de la perte de biodiversité au Viet Nam. Cette collaboration sans précédent a pris fin au début de 2003, avec les mémoires de fin d'études et les ateliers présentés par des étudiants vietnamiens de cycle supérieur. Le projet a permis à quatre candidats au doctorat et à huit candidats à la maîtrise d'obtenir leur diplôme et a renforcé les capacités de quatre institutions vietnamiennes en ce qui concerne la collecte systématique de données sur le terrain et leur analyse.

TIC-D – Offrir un accès équitable à l'information en vue de soutenir le développement socioéconomique

- ◆ Au Bénin, le Centre Songhaï est un centre de formation, de production et de recherche-développement en pratiques agricoles viables. Dans un cycle de 18 mois, ses cinq centres de formation régionaux forment plus de 400 personnes. Quelque 250 jeunes chefs d'entreprises agricoles font maintenant partie du réseau national de fermiers Songhaï. Ce réseau permet un échange continu d'idées et de technologies, ce qui favorise de meilleures pratiques agricoles et une agriculture durable. Le CRDI a contribué à la mise en place de la formation à distance en ligne et par microstation terrienne (VSAT) en 2002; depuis lors, davantage de personnes utilisent (et paient pour utiliser) les services de formation, d'informatique et Internet du Centre Songhaï. Ce dernier s'est par la suite employé à aider d'autres ONG du Bénin et du Nigeria à recourir à cette méthode pour avoir accès à l'Internet.
- ◆ En octobre 2004, le président du Mexique, Vicente Fox, a lancé une initiative de formation et d'évaluation en ligne à l'intention des 47 000 fonctionnaires de son pays. @Campus México est le fruit d'un accord que le Mexique et le Canada ont conclu au Sommet des Amériques de 2001.

ESE – Combattre la pauvreté et favoriser une plus grande équité sociale

- ◆ En 2004-2005, le CRDI a financé l'élaboration de propositions de recherche dans le cadre du tout premier concours de recherche en santé mondiale à l'intention d'établissements canadiens associés à des partenaires du Sud. Parmi ces propositions, notons celle présentée par Neil Andersson de l'Université d'Ottawa et ses partenaires de pays fortement touchés par la dengue : le Brésil, le Paraguay, l'Équateur, le Nicaragua et le Mexique. Ils vont maintenant concevoir une étude à long terme qui cernera les facteurs en favorisant la transmission afin d'éclairer l'élaboration de stratégies de prévention. Le projet est financé par le CRDI, les Instituts de recherche en santé du Canada, Santé Canada et l'ACDI.
- ◆ Au début de 2004 et de 2005, le Centre parlementaire et le CRDI ont organisé, au Sénégal, des ateliers à l'intention des parlementaires africains afin de susciter un rôle plus actif des parlements dans la lutte contre la pauvreté.

Division des initiatives spéciales (DIS)

En 2004-2005, la DIS a lancé deux programmes ciblés de petites subventions, Citoyens du monde (50 à 60 bourses par année, de 6 000 \$ chacune en moyenne) et Enjeux mondiaux et émergents (environ 20 bourses par année, de 15 000 \$ à 20 000 \$ chacune), pour stimuler l'expérimentation et l'innovation chez les Canadiens et faire jaillir de nouvelles idées en matière de développement.



Un regard sur le monde

« Je comprends mieux maintenant le rôle que jouent les femmes dans l'amélioration des conditions de vie d'une collectivité. » – Katembo Kaluma, de l'Université Laval, qui a reçu une des bourses octroyées par le CRDI en 2003 à des chercheurs candidats au doctorat

« À mon avis, le développement international offre énormément de possibilités d'engagement intellectuel et concret à l'égard de quelques-unes des grandes questions les plus importantes du monde contemporain. »

– Pablo Shiladitya Bose, de l'Université York, qui a reçu une bourse Regard canadien sur le développement international en 2004

Le CRDI a pour mission de subventionner des travaux de recherche répondant aux priorités des pays en développement. La plus grande partie des fonds réservés à la formation et aux bourses est par conséquent accordée à des personnes dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses programmes et projets et ont un lien direct avec eux. Plusieurs bourses ont par ailleurs été créées pour favoriser la réalisation des objectifs du Centre.

Si la philosophie qui sous-tend le programme de la formation et des bourses du CRDI est demeurée constante au fil des ans, le programme, lui, a changé. Ainsi, les cinq dernières années ont vu

la création d'au moins dix nouvelles catégories de bourses. Il y a également eu quelques bourses ponctuelles. Le nombre de bourses accordées a lui aussi varié d'une année à l'autre, en fonction du budget et du nombre et de la teneur des propositions reçues. En plus de ses propres bourses, le CRDI administre trois bourses attribuées grâce à des fonds de dotation privés. Il s'agit de la bourse John G. Bene en foresterie communautaire, de la bourse Bentley sur l'utilisation de cultures de couverture, fourragères et vivrières, favorisant la fertilité des agroécosystèmes soumis à une gestion durable et de la bourse d'études en journalisme décernée par l'Université Carleton, Clyde Sanger et le CRDI.

Le CRDI suit de près l'évolution de son programme de bourses afin d'y apporter au besoin les modifications nécessaires. Depuis 2002, par exemple, il procède plus rapidement à l'examen des propositions des chercheurs candidats au doctorat, les prenant désormais en considération dès que le directeur de thèse les a approuvées au lieu d'attendre l'approbation du jury de thèse. L'augmentation du nombre de bourses octroyées cette année-là et la suivante peut être attribuable à d'autres facteurs également, notamment au fait que les étudiants, qui ne voyageaient plus autant depuis le 11 septembre 2001, ont recommencé à le faire.

Bourses accordées de 2000 à 2005

Catégorie	2000– 2001	2001– 2002	2002– 2003	2003– 2004	2004– 2005	Total
AGROPOLIS – Bourse internationale de recherche en agriculture urbaine (cycle supérieur)	8	6	5	10	10	39
AGROPOLIS – Bourse postdoctorale en agriculture urbaine	0	0	0	1	1	2
Bourse Bentley	1	2	1	1	1	6
Subvention de recherche ordinaire « Le Canada dans le monde » (phase II), octroyée conjointement par le CRDI et le CRSH	3	0	0	0	0	3
Bourse de recherches postdoctorales « Le Canada dans le monde » du CRDI et du CRSH	1	0	0	0	0	1
Bourse Regard canadien sur le développement international	0	0	1	3	3	7
Bourse d'études en journalisme décernée par l'Université Carleton, Clyde Sanger et le CRDI	0	0	0	1	1	2
Stage rémunéré au Centre	16	16	11	13	11	67
Bourse de formation Écosystèmes et santé humaine	7	6	5	0	9	27
Bourse en journalisme spécialisé en développement international	0	1	5	5	5	16
Bourse aux chercheurs candidats au doctorat	15	13	28	35	17	108
Bourse pour la recherche sur les politiques économiques et sociales au Pérou	0	0	1	2	0	3
Bourse individuelle	0	1	2	0	0	3
Bourse John G. Bene en foresterie communautaire : l'arbre au service de l'humanité	1	1	1	1	1	5
Bourse de perfectionnement professionnel	9	4	5	8	4	30
Bourse de travail libre	1	0	2	2	1	6
Spécialiste Genre et développement	0	0	0	0	1	1
Cadre supérieur invité	0	0	0	1	0	1
Universitaire invité	0	0	0	1	0	1
Chercheur invité	0	0	1	0	1	2
Total	62	50	68	84	66	330

Nombre moyen de bourses octroyées chaque année : 66 bourses

Objectif

Le CRDI favorisera et appuiera la production, la diffusion et l'application des résultats de la recherche donnant lieu à des politiques et à des technologies susceptibles d'améliorer la vie des populations du Sud.

Nouveaux projets approuvés (en cours) ayant comme objectif explicite d'influer sur les politiques

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
EGRN	7 (32)	8 (31)	8 (27)	5 (24)	8 (26)
TIC-D	5 (12)	5 (14)	4 (15)	4 (16)	4 (19)
ESE	13 (40)	12 (43)	23 (54)	15 (60)	26 (62)
Projets généraux	9 (32)	4 (22)	3 (15)	4 (9)	7 (10)
Autres	0 (1)	1 (1)	0 (3)	2 (2)	0 (4)
Total	34 (117)	30 (111)	38 (114)	30 (111)	45 (121)
Nombre d'institutions bénéficiaires	147	135	129	119	117

37

Quelques résultats

EGRN – Favoriser l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles

- ◆ En 2004, le gouvernement du Bhoutan a publié ses recommandations pour la mise en place d'un vaste cadre national de gestion communautaire des ressources naturelles. La proposition repose sur des concepts et outils élaborés par le truchement de travaux de recherche financés par le CRDI et d'autres bailleurs de fonds.
- ◆ L'Uruguay a choisi de présenter le projet EcoPlata au Sommet mondial sur le développement durable de 2002. En 2004, l'UNESCO a reconnu les réalisations de ce projet dans le domaine des sciences, de la technologie et de la gestion du littoral. Entre autres retombées, ce projet d'envergure a incité le gouvernement de l'Uruguay à adopter des politiques en vue de mieux protéger l'important estuaire qu'est le rio de la Plata. Le CRDI a financé quatre phases de ce projet depuis 1994.
- ◆ Plus de 500 décideurs de onze pays ont pris part à quatre forums sur la gestion de la demande en eau organisés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord de 2001 à 2003. La grande réussite de ce projet lancé en 1998 a donné lieu à la création de WADImena, une initiative quinquennale (2004-2009) cofinancée par plusieurs bailleurs de fonds et coordonnée par le CRDI en partenariat avec l'ACDI et le Fonds international de développement agricole.

Favoriser l'essor des PME en Égypte



CRDI : P. Bennett

En 2000, l'ACDI, le CRDI et le ministère du Commerce extérieur de l'Égypte ont lancé le Projet d'amélioration des politiques visant les petites et moyennes entreprises (SMEPol) en vue d'élaborer des politiques pouvant favoriser l'essor des petites, moyennes et micro-entreprises et de renforcer les capacités à cet égard. Les PME jouent un rôle important dans l'économie égyptienne, procurant près de 75 % de l'emploi dans le secteur privé, mais les politiques n'étaient pas suffisamment propices à leur essor.

En 2002, le ministre égyptien du Commerce extérieur a annoncé qu'après des mois de recherche et de consultation, on s'était entendu sur une définition commune du terme « PME ». Se fondant sur cette définition, le gouvernement a annoncé une série de mesures importantes à l'appui du secteur des PME. Le 26 mars 2005, le ministre du Commerce extérieur a dévoilé la stratégie

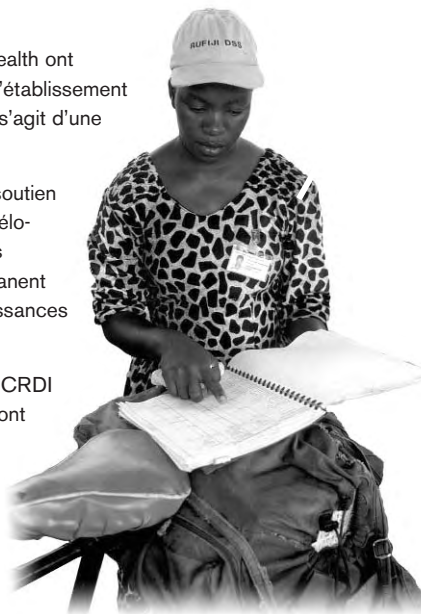
visant à accroître la compétitivité des PME au cours d'une conférence nationale. Fruit de deux années de consultations avec les diverses parties prenantes, de groupes de discussion et de rencontres régionales, cette stratégie constitue le plan quinquennal du gouvernement à l'égard des PME.

TIC-D – Offrir un accès équitable à l'information en vue de soutenir le développement socioéconomique

- ◆ Le CRDI s'était classé deuxième aux African ICT Achievers Awards de 2002 pour son action en vue de combler le fossé numérique. Les prix sont coordonnés par le ministère des Communications de l'Afrique du Sud et le ForgeAhead BMI-TechKnowledge Group. Le gagnant : SchoolNet South Africa, qui incidemment avait été financé par le CRDI de 1997 à 2001.
- ◆ De 2001 à 2004, le CRDI a financé une petite société, Manobi-Sénégal, dans le but de tester l'utilisation de téléphones mobiles pour communiquer aux agriculteurs le prix demandé pour les produits au grand marché de Dakar. Cela a entraîné une hausse directe, de l'ordre de 30 %, des revenus des agriculteurs participants et a créé de l'emploi pour les femmes. En novembre 2004, Manobi-Sénégal a mérité le titre d'entreprise la plus novatrice et remporté le prix de la meilleure organisation, toutes catégories confondues, aux African ICT Achievers Awards.

ESE – Combattre la pauvreté et favoriser une plus grande équité sociale

- ◆ À leur rencontre de septembre 2004, les ministres des Finances des pays du Commonwealth ont entériné l'Initiative concernant les budgets sexospécifiques, s'engageant ainsi à favoriser l'établissement de budgets tenant compte des sexospécificités dans tous les pays du Commonwealth. Il s'agit d'une initiative conjointe de l'UNIFEM, du Secrétariat du Commonwealth et du CRDI.
- ◆ En 2003, le CRDI et le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas ont apporté leur soutien à un forum multinational d'experts sur la participation de tiers au règlement du conflit israélo-palestinien. Quatre rencontres ont eu lieu depuis, pour établir la contribution de tiers dans des dossiers délicats comme le contrôle frontalier. C'est le seul forum du volet II dont émanent d'importants rapports. Une deuxième phase visant à favoriser la mutualisation des connaissances est en cours.
- ◆ Les chercheurs du Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie, financé par le CRDI et l'ACDI depuis 1992 et exécuté par le CRDI et le ministère de la Santé de la Tanzanie, ont annoncé en 2004 que la mortalité infantile avait reculé de plus de 40 % et la mortalité chez les adultes, de plus de 18 %, dans les deux districts où le projet avait été mis en oeuvre. Le coût ? Seulement 1 \$ de plus par personne par année (le budget annuel de la santé se chiffrait à 12 USD par personne).



Appuyer la transition à la démocratie au Kenya



CRDI/P. Bengt

Ayant remporté les élections démocratiques tenues en décembre 2002 au Kenya, la National Rainbow Coalition a remplacé le parti qui était au pouvoir depuis l'indépendance en 1964. Grâce à son Programme-cadre d'aide à la transition au Kenya, le CRDI a été en mesure d'aider considérablement le pays en finançant des travaux de recherche visant à soutenir la mise en application des idées et de la vision d'avenir des nouveaux dirigeants.

Le programme a appuyé quelques petits projets très ciblés, répondant à des besoins précis. Il a permis de financer l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour la relance économique et de créer d'autres modèles de fonctionnement pour les ONG dans le nouveau contexte. Il a également appuyé les premiers efforts de lutte contre la corruption du bureau présidentiel de la gouvernance et de l'éthique et, grâce à des consultations qu'il a financées, la biodiversité fait maintenant partie intégrante des politiques kenyanes. Les contacts du CRDI dans les milieux des politiques et des ONG ont facilité la mise en oeuvre, et le Centre poursuit son action en participant à des réunions stratégiques avec des responsables des politiques et des bailleurs de fonds.

Par ailleurs, deux initiatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ont préparé le terrain en vue d'un projet plus vaste, lancé en juin 2004, en vertu duquel on aidera le Kenya à déterminer quelles sont les structures sociales, technologiques et institutionnelles nécessaires à la mise en oeuvre d'une politique sur les TIC.

Objectif

Le CRDI explorera de nouvelles possibilités d'action et reprendra dans son plan quinquennal des éléments judicieusement choisis parmi les anciens programmes dans lesquels il a investi.

Le CRDI intervient dans un contexte en évolution constante : les méthodes de recherche changent, les pays s'ouvrent ou se referment, les systèmes se transforment et la technologie progresse. Le CRDI doit donc relever le défi de s'engager envers des domaines de recherche à long terme tout en veillant à demeurer souple. On prévoit par conséquent, dans le mécanisme de programmation, une certaine souplesse pour s'adapter aux circonstances. Ces dernières années, environ 13 % du budget des programmes a été réservé de manière à pouvoir saisir les occasions qui pourraient survenir en dehors des champs d'activité des programmes.

Pour réagir aux nouvelles idées et aux occasions imprévues qui vont dans le sens de ses priorités, le Centre a la possibilité de puiser dans trois fonds :

- ◆ le Fonds de planification à long terme, pour des activités s'inscrivant dans le cadre des programmes;
- ◆ le Fonds de programme spécial, pour des activités qui ne relèvent pas du cadre des programmes mais qui sont conformes au mandat du CRDI;
- ◆ le Fonds d'activités régionales, pour donner suite aux priorités des régions, telles que les définissent les directeurs régionaux de concert avec le personnel.

Quelques innovations pendant la période 2000–2005

- ◆ Le CGSP 2000–2005 avait établi, comme domaines prioritaires pour les activités exploratoires, les systèmes de santé et la gestion des biens publics. L'activité exploratoire Gouvernance, équité et santé (GES), approuvée par le Conseil des gouverneurs en mars 2001, s'est penchée sur ces questions. En octobre 2002, le Conseil a approuvé le descriptif de la nouvelle initiative de programme GES.
- ◆ En 2001–2002, le CRDI a entrepris des travaux exploratoires dans le domaine de la recherche sur les systèmes de connaissances afin d'examiner comment, dans les pays en développement, les connaissances sont produites, diffusées et appliquées pour résoudre les problèmes associés au développement. Entre autres activités, notons le concours annuel pour l'attribution de bourses de recherche. De 2001 à 2004, 21 bourses ont été décernées. En 2004, un nouveau concours a été lancé, en partenariat avec la Fondation Rockefeller.
- ◆ Sous l'impulsion du Plan d'action du G8 pour l'Afrique, le Conseil des gouverneurs du CRDI a approuvé en 2002–2003 un fonds spécial réservant 2,5 millions de dollars à des activités appuyant le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.
- ◆ On a formé en décembre 2002 un groupe de travail sur la biotechnologie et les technologies émergentes. Au départ, il s'agissait surtout d'examiner les organismes génétiquement modifiés (OGM) dans le contexte de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté; la portée a été élargie pour inclure plusieurs aspects de la biotechnologie de même que les nanotechnologies et les technologies convergentes. Le nouveau domaine de programme Innovation, politique et science, dont le Conseil des gouverneurs a approuvé la création en mars 2005, prendra la relève et poursuivra les activités du groupe de travail.

L'exploration et l'innovation sont constamment au rendez-vous dans les programmes du Centre, qu'il s'agisse de saisir au bond une idée nouvelle ou de pousser encore plus loin des travaux de recherche antérieurs. Par exemple, en 2001, le CRDI a contribué à l'établissement d'une initiative sur la politique des ressources génétiques ayant pour but de renforcer la capacité analytique et technique des intervenants du Sud qui élaborent des lois et des politiques relatives aux ressources génétiques. Des travaux exploratoires sont en cours dans six pays (l'Égypte, l'Éthiopie, le Népal, le Pérou, le Viet Nam et la Zambie) et deux régions (l'Afrique de l'Est et l'Afrique occidentale et centrale) en vue d'un projet qui fournira un cadre aux travaux du collectif Crucible, que le CRDI a financés de 1995 à 2001.

Diffuser les résultats

« Les publications du CRDI, en version électronique ou imprimée, présentent et font connaître les activités du Centre à un vaste auditoire. » – CGSP 2000–2005

Livres publiés et coéditions

	2000–2001	2001–2002	2002–2003	2003–2004	2004–2005
EGRN	10	13	6	11	8
TIC-D	6	2	4	2	5
ESE	10	13	6	6	4
Autres	4	3	2	5	2
Total	30	31	18	24	19
Livres en ligne (gratuits, en version intégrale)	61	72	80	166	198



Promouvoir la collaboration

LE CRDI ENCOURAGE LA FORMATION D'ALLIANCES et le partage du savoir entre les chercheurs, les universitaires et les organismes de développement au Canada et dans le Sud. Ces partenariats et ce réseautage ont un seul objectif : accroître l'incidence des travaux appuyés par le Centre et leur donner une plus grande portée tout en soutenant la collaboration sur les problèmes de développement entre les régions développées et celles en développement.

Nouer des liens

« Le CRDI continuera de favoriser la coordination de la recherche pour le développement international par la création de réseaux entre ses programmes et ses partenaires. » – CGSP 2000-2005

Nouveaux réseaux approuvés (en activité)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
EGRN	14 (38)	18 (47)	16 (51)	17 (58)	21 (61)
TIC-D	8 (14)	13 (23)	13 (28)	14 (34)	13 (43)
ESE	16 (20)	22 (33)	19 (46)	23 (55)	31 (67)
Projets généraux	3 (20)	3 (11)	4 (8)	3 (5)	14 (6)
Autres	0 (0)	0 (0)	2 (2)	9 (2)	12 (3)
Total	41 (92)	56 (114)	54 (135)	66 (154)	91 (180)
Nombre d'institutions bénéficiaires	120	128	163	193	195

Favoriser les partenariats

« [...] le CRDI a fait l'expérience d'une foule de possibilités, tant en ce qui a trait aux partenariats qu'à l'accroissement de ses ressources, et il continuera dans cette voie. » – CGSP 2000-2005

Augmentation des revenus et financement parallèle de 2000 à 2005 (en milliers de dollars)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Total
Budget	60 000	30 600	18 700	15 345	10 719	135 364
Réalisations au titre de l'augmentation des revenus	58 373	65 938	30 822	16 797	14 302	186 232
Financement parallèle	11 548	21 264	14 270	14 005	22 049	83 136



CRDI : P. Bennett

À LA CROISÉE DES CHEMINS : LE PLAN 2005-2010

En novembre 2004, le Conseil des gouverneurs du CRDI a approuvé la Stratégie générale et le Cadre programmatique (SG+CP) 2005-2010. La Stratégie générale expose les fondements de l'action du Centre : la mission que lui confère la loi, sa raison d'être, ses valeurs et son credo, ses objectifs stratégiques et ses méthodes de travail. Le Cadre programmatique énonce les grandes lignes de la programmation pour la prochaine période quinquennale, notamment les principaux domaines de recherche, les activités exploratoires ainsi que les évolutions prévues dans la programmation.

Le CRDI travaille dans un contexte de continuité et de changement. La continuité est assurée par son mandat, défini par la *Loi sur le CRDI*. Le rôle du CRDI consiste toujours à « affranchir par le savoir », c'est-à-dire promouvoir les échanges et favoriser la collaboration et l'apprentissage mutuel au sein des sociétés, des pays et des couches sociales, et entre eux, par la production et l'adaptation des connaissances que les populations des pays en développement jugent les plus pertinentes pour leur prospérité, leur sécurité et pour l'équité. Le CRDI continuera de fonder sa programmation sur les principes du développement durable et équitable, de la lutte contre la pauvreté et des droits de la personne.

L'évolution se reflète dans les objectifs stratégiques de 2005 à 2010 :

- ◆ Consolider les capacités de recherche locales des pays en développement, en particulier dans les domaines de programme Environnement et gestion des ressources naturelles, Technologies de l'information et de la communication au service du développement et Politique sociale et économique, et aider à mobiliser ces capacités.
- ◆ Favoriser et appuyer la production, la diffusion et l'application de résultats de recherche débouchant sur des pratiques, des technologies, des politiques et des lois modifiées de façon à promouvoir le développement durable et équitable et la diminution de la pauvreté.
- ◆ Au Canada, mobiliser d'autres ressources pour la recherche au service du développement en créant, consolidant et finançant des partenariats réunissant des établissements canadiens et des établissements de pays en développement et en participant à de tels partenariats.

Le CRDI évaluera le rendement obtenu dans la réalisation de ces objectifs par rapport à quatre grands critères, à savoir la mesure dans laquelle il contribue :

- ◆ à créer un contexte propice à l'exécution des travaux de recherche et à accroître les possibilités offertes aux chercheurs du Sud;
- ◆ à financer des recherches qui sont dignes de foi, c'est-à-dire scientifiquement valables et solides sur le plan méthodologique;
- ◆ à exercer une influence sur les pratiques, les technologies, les politiques et les lois qui favorisent le développement durable et équitable et la diminution de la pauvreté;
- ◆ à intégrer des préoccupations propres au Sud aux débats internationaux en cours sur les politiques et à la prise des décisions ayant trait au développement à tous les niveaux.

L'évolution se voit également aux changements apportés à la programmation, à la plus grande consolidation au sein des domaines de programme, à la plus grande collaboration transversale entre eux et à la création d'un nouveau domaine de programme, Innovation, politique et science.



Cadre programmatique 2005-2010				
	Initiatives de programme 2000-2005	Initiatives de programme 2005-2010	Secrétariats	Projets d'envergure
Domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles	Environnement et gestion des ressources naturelles Eau, Terre et Vie Solutions de rechange pour la gestion des ressources naturelles Agriculture urbaine Écosystèmes et santé humaine	Pauvreté rurale et environnement Pauvreté urbaine et environnement Écosystèmes et santé humaine	Secrétariat du Réseau international de forêts modèles Secrétariat de gestion de l'environnement	EcoPlata : gestion intégrée du littoral du rio de la Plata* Initiative de recherche sur les politiques minières*
Domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement	ACACIA Pan Asie	ACACIA Pan Asie	Bellanet	Connectivité Afrique** Institut pour la connectivité dans les Amériques** Pan Amériques Telecentre.org
Domaine de programme Politique sociale et économique (auparavant Équité sociale et économique)	Gouvernance, équité et santé Impacts micros des politiques macro-économiques et d'ajustement Commerce, emploi et compétitivité Consolidation de la paix et reconstruction	Gouvernance, équité et santé Mondialisation, croissance et pauvreté (à compter d'octobre 2005) Paix, conflits et développement Droits des femmes et citoyenneté (à compter de mars 2006)	Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est Secrétariat d'appui institutionnel à la recherche économique en Afrique*	Consortium de recherche économique et sociale (Pérou)* Projet d'amélioration des politiques visant les petites et moyennes entreprises (Égypte)* Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie*
Domaine de programme Innovation, politique et science (approuvé en mars 2005)				Biotechnologie et technologies émergentes Recherche sur les systèmes de connaissances
Activités transversales	Section Genre			
Initiatives spéciales	Partenariats canadiens Recherche sur les systèmes de connaissances Formation et bourses	Partenariats canadiens Formation et bourses		

*Ces activités cesseront ou se transformeront tôt dans le cycle de programmation.

** Connectivité Afrique et l'Institut pour la connectivité dans les Amériques soit sont jumelés avec d'autres IP ou projets d'envergure soit y sont intégrés. C'est vers l'intégration que nous tendrons vraisemblablement à l'avenir.



LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

LA GOUVERNANCE

Le Conseil des gouverneurs

Un Conseil des gouverneurs formé de 21 membres originaires de plusieurs pays oriente l'action du Centre. Le président du Conseil est comptable au Parlement du Canada par l'entremise du ministre des Affaires étrangères. La *Loi sur le CRDI* exige que, des 21 gouverneurs, le président, le vice-président et neuf autres membres soient des citoyens canadiens. La tradition veut que les dix autres gouverneurs viennent d'autres pays; huit sont de pays en développement et deux, de pays donateurs. Compte tenu de la composition internationale de son Conseil, le CRDI est une société d'État canadienne à nulle autre pareille, et ses programmes et activités peuvent répondre de façon efficace aux besoins des pays en développement.

La gérance de la société

Les responsabilités du Conseil

Il incombe au Conseil des gouverneurs, à ses comités et à ses membres

- ◆ de déterminer l'orientation stratégique des programmes du Centre;
- ◆ d'examiner et d'approuver les objectifs financiers et le plan d'entreprise du Centre;
- ◆ d'étudier les plans de gestion des ressources humaines;
- ◆ d'évaluer et de gérer les risques liés aux activités du Centre;
- ◆ d'assurer l'intégrité des systèmes d'information de gestion et de contrôle interne;
- ◆ d'examiner le rendement du Centre pour en assurer la conformité à l'orientation stratégique et au plan d'entreprise;
- ◆ d'évaluer dans quelle mesure le Conseil s'acquitte de ses responsabilités;
- ◆ d'élaborer des indicateurs afin de superviser et d'évaluer le rendement de la présidente du Centre.

L'orientation stratégique

L'application du Cadre général des stratégies et des programmes 2000-2005 prenant fin le 31 mars 2005, le Conseil des gouverneurs a joué un rôle de premier plan dans la préparation de la Stratégie générale et du Cadre programmatique (SG+CP) établis-

sant les balises de l'action du Centre pour une nouvelle période de cinq ans, de 2005 à 2010.

Le Conseil a approuvé la SG+CP 2005-2010 à sa réunion de novembre 2004 et a par la suite entériné une modification au Cadre programmatique en mars 2005. Il a également examiné le Cadre opérationnel (d'abord appelé Plan opérationnel) et y a contribué. Ce cadre, présenté dans sa version définitive à la réunion de mars 2005 du Conseil, expose la façon dont le Centre compte, d'une part, s'organiser et organiser son travail et, d'autre part, déployer les ressources humaines, financières et autres nécessaires pour mettre en oeuvre la SG+CP de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible. À cette même réunion, le Conseil a aussi approuvé, pour la première fois, une stratégie de communication pour toute la période visée par la SG+CP.

La gestion des risques

Le Comité des finances et de la vérification, en étroite collaboration avec le chef de la direction financière et avec les vérificateurs internes et externes du Centre, aide le Conseil des gouverneurs à s'acquitter des responsabilités qui lui sont confiées en matière de surveillance. L'une des responsabilités du Comité consiste à déterminer les principaux risques liés à l'exploitation du Centre et à s'assurer qu'ils sont gérés convenablement et que les éléments d'actif sont protégés. La Division des services de vérification aide le Comité à procéder à l'évaluation annuelle des risques.

La planification de la relève

Le CRDI cherche en grande partie à former les candidats les plus prometteurs parmi son personnel afin de se doter d'une prochaine génération de dirigeants voués à l'excellence. Le Centre a mis en place des mécanismes visant à faciliter cela, car il lui faudra doter plusieurs postes supérieurs d'ici à 2008. Chaque année, la présidente du Centre et les deux vice-présidents examinent les données démographiques pour savoir quels sont les membres du personnel de haut rang dont la retraite est imminente et pour préparer des stratégies visant à les remplacer. La présidente tient le Conseil au courant de l'évolution démographique de l'effectif et des activités et stratégies de planification de la relève, qu'il s'agisse d'offrir une formation plus poussée à des candidats internes de talent ou de prévoir très tôt le recrutement à l'extérieur.

L'information communiquée au Conseil

Tous les ans, en octobre, le Conseil des gouverneurs reçoit un rapport sur l'état des programmes et des activités du CRDI au regard de la Stratégie générale du Centre. Ce sont les directeurs des domaines de programme et les directeurs régionaux qui, tour à tour, présentent ces rapports. En mars, le programme des

travaux et le budget prévus pour l'exercice qui suit sont soumis à l'étude et à l'approbation du Conseil.

À la réunion qu'il tient en juin, le Conseil reçoit un rapport annuel sur les activités d'évaluation et les constatations qui en ont émané, ainsi qu'un bilan des activités de communication de l'exercice écoulé. Le rapport sur la vérification financière annuelle du Bureau du vérificateur général et les états financiers vérifiés de l'exercice lui sont aussi présentés à cette occasion.

À chacune des réunions du Conseil des gouverneurs, les présidents des comités du Conseil présentent un rapport sur les activités de leur comité et les questions traitées.

Le régime de vérification

Le régime annuel de vérification prévoit des vérifications internes et externes. Le Bureau du vérificateur général se charge de toutes les vérifications externes.

Les objectifs liés à l'intérêt public

La *Loi sur le CRDI*, qui a créé le Centre en 1970, définit toujours sa mission et ses pouvoirs. Le Conseil des gouverneurs veille à ce que le CRDI respecte l'esprit et la lettre de la loi qui le régit de même que la mission qui lui a été confiée, soit de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement.

Les communications

Le CRDI est exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément au paragraphe 85(1) de ladite loi. En conséquence, un résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement. C'est le rapport annuel du CRDI qui est le principal instrument de communication avec le gouvernement du Canada. Pour donner suite aux recommandations d'un rapport sur la gouvernance des sociétés d'État rendu public par le Bureau du vérificateur général en 2000, le CRDI et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ont établi un protocole pour orienter la collaboration et les consultations sur les grandes questions. Ce protocole prévoit notamment un mécanisme permettant au ministre et à la haute direction du ministère de contribuer à l'élaboration de la Stratégie générale et du Cadre programmatique du Centre.

Le président du Conseil des gouverneurs et la présidente du Centre rencontrent le ministre des Affaires étrangères et la ministre de la Coopération internationale une fois l'an au moins et ils tiennent des réunions plus fréquentes avec les conseillers des ministres et les hauts fonctionnaires.

La collaboration avec la direction

Les relations entre le Conseil et la direction

Les relations qu'entretiennent le Conseil des gouverneurs et la direction sont empreintes de transparence, tous deux croyant fermement que la reddition de comptes et les bonnes pratiques de gouvernance dans le secteur public sont essentielles pour assurer un rendement organisationnel optimal.

Les dispositions législatives régissant le CRDI confèrent à la présidente du Centre le pouvoir de diriger les affaires de l'organisme. Au début de l'exercice, les objectifs de la présidente et les indicateurs qui serviront à mesurer son rendement sont établis de

concert avec le Conseil. Ce dernier doit ensuite suivre de près le rendement de la présidente à l'aide des indicateurs prévus.

Le fonctionnement quotidien du Centre relève de la présidente, qui s'acquitte de sa charge en collaboration avec le Comité de la haute direction, formé d'elle-même, des deux vice-présidents, des six directeurs régionaux, du directeur – Politiques et planification, du conseiller juridique, des directeurs des domaines de programme, du directeur – Finances et administration, de la directrice des Communications et de la directrice des Ressources humaines. Le comité se réunit régulièrement et formule des recommandations sur la plupart des grandes questions dont le Conseil est saisi.

L'indépendance du Conseil

Le Conseil a mis en place des structures et des processus qui lui permettent de fonctionner indépendamment de la direction. Le rôle de la présidente du CRDI, qui en est la première dirigeante, et celui du président du Conseil sont distincts; ce dernier gère les affaires du Conseil tandis que la présidente du Centre veille à l'exploitation au jour le jour du CRDI. À l'exception de la présidente du Centre, les membres du Conseil n'ont aucun lien avec la direction du CRDI. Tous sont nommés par le gouverneur en conseil.

Le Conseil tient trois réunions par année. Chaque séance comprend une discussion à huis clos et la présentation des rapports des comités permanents du Conseil qui sont au nombre de quatre : le Comité de direction, le Comité des finances et de la vérification, le Comité des ressources humaines et le Comité de sélection. Les membres des comités sont généralement élus en tenant compte de leurs intérêts, de leurs compétences et de leur disponibilité. Le Comité de sélection, cependant, est constitué du président et de la vice-présidente du Conseil des gouverneurs, du président du Comité des finances et de la vérification, de celui du Comité des ressources humaines et de la présidente du Centre. Le cas échéant, le Conseil crée des comités spéciaux chargés d'étudier des questions particulières.

Le Conseil a adopté une politique rigoureuse en matière de conflit d'intérêts afin d'assurer la plus stricte intégrité des membres du Conseil et de l'ensemble du personnel du Centre.

Le Comité de direction

Les membres du Comité de direction se rencontrent avant chaque réunion du Conseil pour passer en revue l'ordre du jour. Sauf pour ce qui est des exigences exposées dans la *Loi sur le CRDI*, rien n'établit officiellement le mandat du Comité de direction. Le président du Conseil et la présidente du Centre consultent le Conseil au grand complet pour déterminer l'orientation stratégique et prendre les décisions.

Membres : Gordon Smith (président du Conseil), Margaret Catley-Carlson, Ged Davis, Sir Alister McIntyre, Tom McKay, Norah Olemba, Maureen O'Neil, Rodger Schwass.

Le Comité des finances et de la vérification

Le Comité des finances et de la vérification vient en aide au Conseil des gouverneurs et lui présente des recommandations en ce qui concerne :

- ◆ les questions financières relatives à l'orientation stratégique du Centre;

- ◆ la détermination des principaux risques que posent les activités du Centre et la mise en place de mécanismes appropriés de gestion de ces risques;
- ◆ l'adoption par le Centre de systèmes d'information et de pratiques de gestion qui répondent à ses besoins et qui garantissent l'intégrité de l'information transmise au Conseil;
- ◆ l'examen de la fonction de vérification interne pour s'assurer de son efficacité.

En 2003, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a publié les *Lignes directrices à l'intention des comités de vérification des sociétés d'État et autres entreprises publiques*. Au cours de l'exercice, le Comité des finances et de la vérification du Conseil a réexaminé ses activités à la lumière de ces lignes directrices et, en mars 2005, il était à mettre la dernière main à l'élaboration de son nouveau mandat et d'un plan de travail pour l'année. Les membres du Comité et le Conseil des gouverneurs examineront ces deux documents en juin 2005.

Membres : Tom McKay (président), Mervat Badawi (décédée en novembre 2004), Margaret Catley-Carlson, Mary Coyle, Maurice Foster, Octavio Gómez-Dantés, Jean-Guy Paquet, Rodger Schwass (réunions de janvier et de mars), Maureen O'Neil.

Le Comité des ressources humaines

Le Comité des ressources humaines seconde le Conseil des gouverneurs et lui fait des recommandations au sujet des politiques, des règlements et des normes qui concernent les ressources humaines du Centre. En outre, il informe et conseille la présidente du Centre sur les questions touchant aux ressources humaines.

Membres : Sir Alister McIntyre (président), Margaret Catley-Carlson, Francine Matte, Tom McKay, Maureen O'Neil, Rodger Schwass.

Le Comité de sélection

Le Comité de sélection a pour tâches principales d'examiner les candidatures et de recommander la nomination des candidats qui conviennent au Conseil des gouverneurs, y compris à la présidence du Conseil, et de suivre de près la composition du Conseil et de ses comités de même que le rendement de leurs membres pour ce qui est de leur présence aux réunions, leur participation et leur réceptivité.

La présidence

La bonne gouvernance commence par le choix de la personne la plus qualifiée pour diriger une organisation. Conformément à la *Loi sur le CRDI*, c'est le Conseil des gouverneurs qui recommande au gouverneur en conseil les candidatures à la présidence.

Le Conseil évalue chaque année le rendement de la présidente du Centre au regard des objectifs établis et détermine les objectifs pour l'exercice suivant.

Le fonctionnement du Conseil

Le renouvellement du Conseil

La *Loi sur le CRDI* stipule qu'au moins 11 des gouverneurs doivent avoir de l'expérience dans le domaine du développement international ou dans ceux des sciences naturelles, des sciences sociales ou de la technologie. Le Conseil tient compte de ces prescriptions dans le profil des compétences et de l'expérience

qu'il élabore en vue de déterminer les candidats aptes à combler les vacances en son sein. La majorité des membres actuels du Conseil satisfont à ces exigences.

Les gouverneurs sont nommés pour un mandat de quatre ans, qui peut être renouvelé pour quatre autres années. En 2004–2005, il y a eu nomination d'un nouveau gouverneur au Conseil, et deux gouverneurs ont été nommés pour un deuxième mandat.

La formation

Les nouveaux membres du Conseil reçoivent une documentation complète sur le Centre, dont un manuel d'information préparé à leur intention, et prennent part à des séances d'orientation. Tous les gouverneurs peuvent, pendant leur mandat, effectuer des visites sur les lieux où se déroulent les projets du CRDI, afin de consulter les parties prenantes et de voir de près comment le CRDI travaille de même que les répercussions des activités de recherche qu'il finance. Deux voyages ont été organisés pour les gouverneurs au cours de l'exercice : le premier au Viet Nam, au Cambodge et en Chine, en novembre 2004, et le second au Bhoutan et en Inde, en mars 2005.

La rémunération

La rémunération des membres du Conseil est fixée conformément aux *Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État*. Ces lignes directrices prévoient les taux suivants :

indemnité journalière versée aux gouverneurs : 390 \$ à 420 \$

honoraires annuels des présidents de comité : 4 600 \$ à 5 400 \$

honoraires annuels du président du Conseil : 9 200 \$ à 10 800 \$

La responsabilité de la gouvernance

L'objectif de la bonne gouvernance consiste à assurer vigueur et viabilité à une institution qui remplit efficacement la mission que lui confère la loi. C'est le Conseil des gouverneurs qui est chargé de l'élaboration d'une démarche globale à l'égard des questions de gouvernance au CRDI. Sous la direction du président du Conseil, les gouverneurs ont mené une auto-évaluation afin d'examiner leurs pratiques et leur rendement au chapitre de la gouvernance. Les résultats de cette évaluation ont servi à la préparation d'un plan d'action à l'égard de la gouvernance. En 2004–2005, les gouverneurs ont mené à bien le travail relatif à l'un des principaux volets du plan d'action, à savoir l'élaboration d'une philosophie en matière de gouvernance.

Le président du Conseil a demandé à tous les gouverneurs de participer à une séance d'information sur la gouvernance des sociétés d'État fédérales préparée par un cabinet d'experts-conseils en collaboration avec le Conseil du Trésor du Canada et le Bureau du Conseil privé. Plusieurs gouverneurs y ont déjà assisté.

Le Conseil des gouverneurs en 2004–2005

GORDON S. SMITH, président du Conseil des gouverneurs, Victoria, Canada

Directeur exécutif du Centre for Global Studies, à l'Université de Victoria, et ancien sous-ministre des Affaires extérieures

MARGARET CATLEY-CARLSON, vice-présidente du Conseil, Wakefield, Canada

Présidente du conseil, administratrice ou conseillère de divers organismes et ancienne présidente du Conseil de la population, à New York

MAUREEN O'NEIL, présidente du CRDI, Ottawa, Canada
Ancienne présidente du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et ancienne présidente de L'Institut Nord-Sud

MERVAT BADAWI, Safat, Koweït (*décédée le 22 novembre 2004*)
Directrice, Département technique du Fonds arabe pour le développement économique et social

LALLA BEN BARKA, Dakar, Sénégal (*dont le mandat a pris fin le 25 septembre 2004; nommée pour un deuxième mandat le 17 février 2005*)
Directrice, Bureau régional pour l'éducation en Afrique de l'UNESCO

CHEE YOKE LING, Kuala Lumpur, Malaisie
Conseillère juridique au Third World Network, Malaisie

MARY COYLE, Antigonish, Canada
Directrice, Coady International Institute, Université St. Francis Xavier, Nouvelle-Écosse

GED DAVIS, Genève, Suisse
Directeur général, Centre for Strategic Insight, Forum économique mondial

MAURICE FOSTER, Ottawa, Canada
Président du conseil d'administration, Foundation for the Study of Processes of Government in Canada

OCTAVIO GÓMEZ-DANTÉS, Mexico, Mexique
Directeur de l'évaluation du rendement, ministère de la Santé du Mexique

DAN MARTIN, Washington, États-Unis (*dont le mandat a pris fin le 26 août 2004*)
Directeur et chargé principal, Critical Ecosystem Partnership Fund

FRANCINE MATTE, Montréal, Canada
Consultante en droit commercial et droit de la concurrence, ancienne avocate principale et coordonnatrice de la pratique du droit de la concurrence à la firme Stikeman Elliot

SIR ALISTER MCINTYRE, Kingston, Jamaïque
(*qui a démissionné le 31 mars 2005*)
Consultant en commerce international et en développement des affaires, ancien conseiller technique en chef auprès du Mécanisme régional de négociation de la communauté des Caraïbes (CARICOM) et ancien vice-chancelier de l'University of the West Indies

TOM MCKAY, Victoria, Canada
Conseiller en gestion et ancien directeur général des affaires municipales de Kitchener

FAITH MITCHELL, Washington, États-Unis (*nommée au Conseil le 17 février 2005*)

Administratrice de programmes principale, Institute of Medicine, The National Academies

NORAH OLEMBO, Nairobi, Kenya
Présidente du Conseil, Biotechnology Trust Africa

JEAN-GUY PAQUET, Sainte-Foy, Canada
Président du conseil d'administration, Institut national d'optique, et ancien président, Laurentienne Vie Inc.

FRANCISCO SAGASTI, Lima, Pérou
Président, FORO Nacional/Internacional, et ancien chef de la planification stratégique à la Banque mondiale

RODGER SCHWASS, Tara, Canada
Professeur émérite et chercheur principal à la Faculté d'études de l'environnement de l'Université York

LINDA SHEPPARD WHALEN, St John's, Canada (*dont le mandat a pris fin le 3 octobre 2004; nommée pour un deuxième mandat le 17 février 2005*)
Directrice générale, Centre for Long-term Environmental Action, Terre-Neuve-et-Labrador

SHEKHAR SINGH, New Delhi, Inde
Directeur, Centre for Equity Studies

PAUL THIBAUT, Gatineau, Canada
Ancien président, Agence canadienne de développement international

Présences aux réunions du Conseil des gouverneurs en 2004–2005

(trois réunions en tout)

Mervat Badawi (<i>décédée le 22 novembre 2004</i>)	1
Lalla Ben Barka (<i>dont le mandat a pris fin le 25 septembre 2004; nommée pour un deuxième mandat le 17 février 2005</i>)	2
Margaret Catley-Carlson	2
Chee Yoke Ling	1
Mary Coyle (<i>en congé d'études de juin 2004 à juin 2005</i>)	1
Ged Davis	3
Maurice Foster	3
Octavio Gómez-Dantés	2
Dan Martin (<i>dont le mandat a pris fin le 26 août 2004</i>)	1
Francine Matte	3
Sir Alister McIntyre (<i>qui a remis sa démission le 31 mars 2005</i>)	1
Tom McKay	3
Faith Mitchell (<i>nommée le 17 février 2005</i>)	1
Norah Olembo	2
Maureen O'Neil	3
Jean-Guy Paquet	3
Francisco Sagasti	3
Rodger Schwass	3
Linda Sheppard Whalen (<i>dont le mandat a pris fin le 3 octobre 2004; nommée pour un deuxième mandat le 17 février 2005</i>)	2
Shekhar Singh	2
Gordon Smith	3
Paul Thibault	2

Le Comité de la haute direction

À titre d'organe de décision, le Comité de la haute direction est assujéti à la responsabilité qui incombe à la présidente du CRDI de surveiller les travaux du Centre et d'en diriger le personnel, comme le stipule la *Loi sur le CRDI*. Les fonctions du Comité de la haute direction sont les suivantes :

- ◆ sous réserve des attributions qui appartiennent au Conseil des gouverneurs, promouvoir, protéger et diffuser les valeurs et les intérêts du Centre, prévoir les faits susceptibles de le toucher et encourager le travail en équipe, la faculté d'adaptation au changement et la collaboration entre les différents centres de responsabilité;
- ◆ aider la présidente à s'acquitter de ses obligations envers le Conseil des gouverneurs et, ce faisant, formuler les principaux objectifs, politiques et programmes qui sont soumis au Conseil, puis incorporés dans la Stratégie générale, le Cadre programmatique, le programme annuel des travaux et budget, le système d'évaluation, le rapport annuel et d'autres documents, le cas échéant;
- ◆ s'acquitter de toutes les autres fonctions particulières qui lui sont confiées par le Conseil des gouverneurs ou la présidente du Centre.

Les membres du Comité de la haute direction en 2004-2005

MAUREEN O'NEIL, présidente du Centre

Ancienne présidente du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, et ancienne présidente de L'Institut Nord-Sud

JOHANNE BERNIER, directrice, Division des ressources humaines

Spécialiste en ressources humaines et ancienne directrice, Renouvellement du personnel et recrutement, Développement des ressources humaines Canada

FEDERICO BURONE, directeur, Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes

Économiste et ancien directeur exécutif du Secrétariat de gestion de l'environnement (Amérique latine et Caraïbes), Uruguay

JORGE DA SILVA, directeur, Division des finances et de l'administration

Comptable en management accrédité et ancien directeur des Services de vérification au CRDI

ROGER FINAN, directeur, Bureau régional de l'Asie du Sud
Comptable en management accrédité et ancien directeur de la Vérification interne au CRDI

JEAN-MARC FLEURY, directeur des Communications (*jusqu'au 31 août 2004*)

Directeur général, Fédération mondiale des journalistes scientifiques, et conseiller principal en communications – Programmes, au CRDI

GILLES FORGET, directeur, Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale

Toxicologue et ancien chef d'équipe de l'initiative de programme Écosystèmes et santé humaine au CRDI

CONSTANCE FREEMAN, directrice, Bureau régional de l'Afrique orientale et australe

Économiste et ancienne professeure titulaire de la chaire d'économie de la défense et spécialiste de ce domaine au Centre d'études stratégiques de l'Afrique à Washington

RICHARD FUCHS, directeur du domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement

Sociologue, ancien président de Futureworks Inc. et ancien membre de la Commission de relance économique de Terre-Neuve

BRENT HERBERT-COPLEY, directeur du domaine de programme Équité sociale et économique
Politologue et ancien coordonnateur de Recherche sur les systèmes de connaissances au CRDI

JEAN LEBEL, directeur du domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles
Spécialiste en hygiène du milieu et ancien chef d'équipe de l'initiative de programme Écosystèmes et santé humaine

STEPHEN MCGURK, directeur, Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est

Économiste du développement et ancien administrateur du programme de sécurité économique de la Fondation Ford

ROHINTON MEDHORA, vice-président, Direction générale des programmes et des partenariats
Économiste et ancien chef d'équipe de l'initiative de programme Commerce, emploi et compétitivité au CRDI

LAUCHLAN MUNRO, directeur, Politiques et planification
Économiste spécialisé dans les questions sociales, ancien analyste principal des politiques au Groupe des politiques et de la planification et ancien chef de la Planification stratégique à l'UNICEF

EGLAL RACHED, directrice, Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

Spécialiste en agriculture et en ressources renouvelables et ancienne scientifique en chef, Sécurité alimentaire, au CRDI

ROBERT ROBERTSON, conseiller juridique

Avocat, membre du Barreau du Haut-Canada et ancien président de la section canadienne d'Amnistie Internationale

CHANTAL SCHRYER, directrice des Communications (*nommée le 10 janvier 2005*)

Ancienne gestionnaire, Relations avec le gouvernement et les actionnaires, Énergie atomique du Canada limitée, et ancienne chef, Affaires publiques et relations avec le gouvernement, au CRDI

DENYS VERMETTE, vice-président, Ressources, et chef de la direction financière

Ancien vice-président, Direction générale des services de gestion, et directeur des Ressources humaines à la Commission canadienne de sûreté nucléaire

Pratiques en matière de gouvernance

Pour favoriser la reddition de comptes et la bonne gouvernance, le CRDI a comparé les pratiques exemplaires et recommandées en matière de gouvernance des sociétés d'État et ses propres pratiques afin de déceler toute lacune. En voici les points saillants.

Pratique exemplaire/recommandée	Au CRDI
Composition du conseil d'administration Le conseil d'administration est formé de personnes qui, collectivement, possèdent les attributs, les compétences et les qualités personnelles nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités efficacement. Le conseil réévalue régulièrement ses besoins en matière de compétences et d'expérience. Les membres du conseil d'administration sont indépendants de la direction et ne possèdent aucun intérêt important dans la société.	Composition du Conseil des gouverneurs <i>La Loi sur le CRDI</i> établit la taille du Conseil des gouverneurs, sa composition de même que, dans une certaine mesure, l'expertise que doivent posséder les gouverneurs afin que le CRDI puisse réaliser sa mission. Par ailleurs, le Conseil a approuvé le profil générique du Conseil et des gouverneurs, qui précise les grandes responsabilités à exercer et les compétences que chacun doit posséder pour être en mesure de s'en acquitter. La recommandation de candidats se fait conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Aucun gouverneur, sauf la présidente du Centre, n'a de lien avec la direction. (<i>La Loi sur le CRDI</i> prévoit que le président du Centre fait partie du Conseil.)
Responsabilités du conseil d'administration Dans une charte, le conseil d'administration énonce ses rôles et responsabilités et les processus de gouvernance y afférents.	Responsabilités du Conseil des gouverneurs Les grandes responsabilités du Conseil des gouverneurs sont précisées dans la <i>Loi sur le CRDI</i> et dans le profil du Conseil et des gouverneurs.
Comités Le conseil d'administration se dote de comités pour les fonctions suivantes de même que pour toute autre fonction connexe à son travail : finances, gouvernance, ressources humaines et rémunération, vérification. Chaque comité du conseil a un mandat écrit où sont précisées sa composition et ses responsabilités et qui est accessible au public. Chaque comité se tient au fait des nouvelles pratiques exemplaires en matière de gouvernance qui s'appliquent à sa fonction.	Comités Le Conseil des gouverneurs a un comité de direction et un comité des finances, tel que prévu par la <i>Loi sur le CRDI</i> . Étant donné l'importante fonction de vérification de ce dernier, il a été renommé Comité des finances et de la vérification en 1977. En 1993, on a créé le Comité des ressources humaines pour traiter de la rémunération et d'autres questions concernant le personnel. Enfin, en 2004, on a formé le Comité de sélection. Tous les comités ont un mandat écrit. La secrétaire du Centre informe les membres des comités des questions et nouveautés en matière de gouvernance.
Comité de vérification Les membres du comité de vérification possèdent une connaissance de base des questions financières et au moins un membre possède des compétences en comptabilité ou des compétences en gestion pertinentes. Le comité de vérification rencontre périodiquement les vérificateurs externes et internes sans que la direction soit présente. Le comité de vérification examine son mandat chaque année afin de déterminer s'il permet de bien répondre aux besoins du conseil d'administration.	Comité des finances et de la vérification Les membres actuels du Comité des finances et de la vérification possèdent une connaissance de base des questions financières; cela a même été une exigence de la plupart des candidatures proposées récemment. Par ailleurs, le président du Comité est titulaire d'un titre professionnel dans le domaine des finances. Le Comité des finances et de la vérification tient ses réunions à l'occasion sans que la direction soit présente. Le mandat du Comité des finances et de la vérification a été révisé et respecte les lignes directrices préparées par le Secrétariat du Conseil du Trésor à l'intention des comités de vérification des sociétés d'État.
Président du conseil d'administration Les postes de président du conseil d'administration et de premier dirigeant sont distincts.	Président du Conseil des gouverneurs Les postes de président du Conseil des gouverneurs et de président du CRDI (premier dirigeant) sont distincts.

Pratique exemplaire/recommandée	Au CRDI
Premier dirigeant ou président Le conseil d'administration participe au recrutement et au choix du premier dirigeant. Le conseil d'administration procède chaque année à l'appréciation du rendement du premier dirigeant.	Premier dirigeant ou président La <i>Loi sur le CRDI</i> stipule que le Conseil des gouverneurs recommande des candidatures au ministre des Affaires étrangères pour le poste de président du Centre. Le Conseil a formé un comité de sélection chargé de trouver des candidats convenables. Le Conseil procède chaque année à l'appréciation du rendement du Centre et de sa présidente. Ce processus comprend la discussion et l'approbation des objectifs de la présidente pour l'année qui suit.
Code de déontologie Le conseil d'administration a adopté un code de déontologie qui établit les attentes, face aux administrateurs (gouverneurs) et aux employés de l'organisation, en ce qui concerne un comportement éthique. L'ensemble du personnel peut consulter le code de déontologie, et ce dernier est communiqué aux diverses parties prenantes.	Code de déontologie En 2004, le Conseil des gouverneurs a adopté la philosophie en matière de gouvernance, qui reflète les valeurs du Conseil à cet égard et établit son engagement envers les normes les plus strictes en matière d'éthique. L'ensemble du personnel du CRDI peut consulter la philosophie en matière de gouvernance.
Orientation et perfectionnement professionnel Le conseil d'administration a prévu un programme d'orientation pour les nouveaux administrateurs. Le conseil d'administration procure aux administrateurs des occasions de parfaire leur connaissance de l'organisation, du secteur auquel elle appartient et de ses pratiques en matière de gouvernance.	Orientation et perfectionnement professionnel Tous les nouveaux gouverneurs prennent part à des séances d'orientation et se voient remettre de la documentation de même que des lignes directrices. Les gouverneurs du CRDI ont pris part aux ateliers du Bureau du Conseil privé et du Secrétariat du Conseil du Trésor sur le rôle et les responsabilités des administrateurs et se sont rendus sur les lieux de projets financés par le CRDI pour y rencontrer les partenaires chargés de leur exécution.
Stratégie de communication On a adopté une stratégie de communication adéquate, qui répond aux besoins du gouvernement et de l'ensemble des parties prenantes et des employés de même qu'aux exigences de transparence et de reddition de comptes auxquelles sont soumis les organismes du secteur public.	Stratégie de communication En mars, le Conseil des gouverneurs a adopté une stratégie de communication pour la période visée par la Stratégie générale et le Cadre programmatique 2005–2010. Cette stratégie prend en compte les besoins d'une vaste gamme de parties prenantes.

Les documents suivants ont servi à la rédaction des pratiques exemplaires ou recommandées :

- ◆ Gouvernement de la Colombie-Britannique, Conseil du ressourcement et du développement, Bureau du premier ministre, *Best Practice Guidelines, BC Governance and Disclosure Guidelines for Governing Boards of Public Sector Organizations*, <www.fin.gov.bc.ca/abc> (février 2005).
- ◆ Gouvernement du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor, *Lignes directrices à l'intention des comités de vérification des sociétés d'État et autres entreprises publiques*, Ottawa, <www.tbs-sct.gc.ca> (2003).
- ◆ Gouvernement du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor, *Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada – Répondre aux attentes des Canadiennes et des Canadiens*, Ottawa, <www.tbs-sct.gc.ca> (février 2005).
- ◆ Comité mixte sur la gouvernance d'entreprise, *Au-delà de la conformité, la gouvernance*, rapport final, Toronto, <www.jointcomgov.com> (novembre 2001).

La gestion des ressources humaines

Le contexte institutionnel

Dans le contexte législatif dicté par la *Loi sur le CRDI*, le Centre a élaboré une Stratégie générale et un Cadre programmatique (SG+CP) pour la période de 2005 à 2010 afin d'aider le Conseil, les gestionnaires et le personnel à relever les défis associés à l'appui et au renforcement des capacités de recherche dans les pays en développement.

La gouvernance au regard de la gestion des ressources humaines

C'est la présidente du Centre qui, en dernière analyse, doit répondre de la gestion de l'ensemble des ressources humaines du CRDI, mais c'est le Conseil des gouverneurs qui, par l'intermédiaire du Comité des ressources humaines, en assure la surveillance. La présidente et la haute direction discutent régulièrement des questions relatives aux ressources humaines avec les cinq membres du Comité des ressources humaines et avec le Conseil. Ils font également rapport à ce sujet.

La présidente s'acquitte de ses fonctions dans le cadre d'une structure de gouvernance connue sous le vocable de *modèle consultatif*. Cette structure fournit un mécanisme de consultation et de prise de décisions pour l'application des politiques et la prestation des programmes et des services. Cette structure comprend le Comité de gestion des ressources humaines, présidé par le vice-président – Ressources, et un sous-comité, le Comité consultatif sur les bureaux régionaux, présidé par un directeur régional. Ces deux comités sont composés de gestionnaires et de représentants de l'Association du personnel du siège et des bureaux régionaux du CRDI. Ils conseillent le Comité de la haute direction et le Conseil des gouverneurs sur les initiatives et les questions relatives aux ressources humaines. La structure de ces comités assure une coordination efficace des activités des bureaux régionaux et du siège du Centre, et limite ainsi les risques qui y sont associés.

La gestion des ressources humaines en contexte

Le CRDI est reconnu partout dans le monde pour les ressources humaines exceptionnelles sur lesquelles il peut compter, soit les chercheurs, les scientifiques, les universitaires, les gestionnaires, les analystes ainsi que le personnel administratif et professionnel qui travaillent au siège du Centre à Ottawa et dans ses six bureaux régionaux à l'étranger.

Le personnel de la Division des ressources humaines travaille en étroite collaboration avec le Conseil des gouverneurs, la direction et l'Association du personnel du Centre à l'élaboration des politiques, des programmes et des pratiques en matière de ressources humaines qui contribuent à attirer et à retenir des travailleurs qualifiés. La gestion des ressources humaines est régie par plusieurs outils qui aident le CRDI à s'acquitter de ses tâches à cet égard de manière efficace, transparente et équitable. Un de ces outils est la philosophie du CRDI en matière d'emploi qui exprime clairement les valeurs que le Centre a fait siennes et son engagement à l'égard d'un comportement éthique et de rapports

productifs entre la direction et les employés. Des discussions sont organisées chaque année avec le personnel pour s'assurer que les principes qui sous-tendent la philosophie du Centre en matière d'emploi persistent et continuent de correspondre aux besoins changeants du CRDI.

Une série de mesures bien pensées et un programme d'avantages sociaux concurrentiels contribuent à créer un climat de travail productif et une culture organisationnelle fructueuse qui favorisent la santé et le bien-être du personnel. Divers outils sont utilisés pour assurer l'efficacité des activités relatives aux ressources humaines. Un système intégré de paie et de gestion des ressources humaines sert à gérer la rémunération du personnel et à consigner les données sur l'effectif. L'intranet du Centre et le site Web de la Division permettent au personnel de se renseigner sur les services, les politiques et les programmes. En 2004, la Division des ressources humaines a également lancé un bulletin pour améliorer la diffusion d'informations au personnel d'Ottawa et à celui des bureaux régionaux.

Le lien entre la gestion des ressources humaines et la planification des activités

En 2004, le CRDI a élaboré un plan stratégique des ressources humaines qui repose sur la collaboration et la consultation. À l'instar de la SG+CP, ce plan expose les orientations stratégiques du Centre et les mesures qu'il compte prendre pour atteindre ses objectifs administratifs et de recherche et relever les défis en matière de ressources humaines qui pourraient y faire obstacle. Voici les principaux faits saillants et quelques exemples des initiatives qui ont été menées à bien en 2004–2005 :

- ◆ Poursuite de l'élaboration d'un cadre de responsabilisation qui énoncera clairement les politiques du Centre sur une foule de questions relatives à la gestion des ressources humaines.

En 2004–2005, cinq articles essentiels des règlements administratifs concernant l'évaluation des postes, l'appel des évaluations de postes, la gestion des cas de rendement insatisfaisant, une démarche progressive à l'égard des mesures disciplinaires et le renvoi ont été approuvés. Il est prévu que les règlements administratifs seront adaptés aux principes de la philosophie du CRDI en matière d'emploi afin d'être transparents et équitables et de définir clairement les obligations de la direction en matière de reddition de comptes.

- ◆ Enquêtes périodiques sur les salaires afin d'assurer la comparabilité constante des salaires et des avantages sociaux avec des comparatifs pertinents de la situation sur les marchés et de faire en sorte que le CRDI reste en mesure d'attirer et de garder des gestionnaires et des employés compétents et créatifs.

En 2004–2005, la Division des ressources humaines a entrepris un examen complet des avantages sociaux, des attributions et des conditions d'emploi du personnel recruté à Ottawa. À l'issue de cet examen, le Conseil des gouverneurs a adopté les modifications à l'ensemble des avantages sociaux du Centre qui lui ont été proposées. On s'attend à ce que ces améliorations permettent au CRDI de conserver son avantage concurrentiel sur le marché. Un examen semblable, des salaires cette fois, sera mené en 2005–2006.

- ◆ Élaboration et mise en oeuvre d'un cadre d'apprentissage à la fois adapté au travail et axé sur les compétences.

En 2004-2005, le Comité de la haute direction a approuvé un cadre conceptuel relatif à l'approche globale adoptée par le CRDI pour l'apprentissage individualisé afin de compléter les initiatives d'apprentissage organisationnel présentement menées sous les auspices de la Section de l'évaluation. Un plan de travail est en voie d'élaboration pour assurer la mise en oeuvre de ce cadre; y seront décrits une vision de l'avenir, les principes et les objectifs stratégiques, les programmes d'apprentissage axés sur les compétences ainsi que les normes et outils à l'appui de ces programmes. Le cadre conceptuel prévoit en outre un examen des programmes de formation en cours, dont les programmes d'orientation et de formation linguistique.

- ◆ Amélioration des politiques et des programmes du CRDI favorisant la santé et la sécurité du personnel du Centre.

En 2004-2005, la Division a entrepris l'élaboration d'un Plan de reprise et de poursuite des activités afin de garantir que les fonctions ou les services essentiels soient assurés lors d'interruptions dues à des événements fortuits ou à des catastrophes (p. ex., une catastrophe naturelle ou un désastre écologique, un accident ou une panne d'électricité) et de veiller à ce que le Centre ait les ressources et l'information voulues pour faire face à ces urgences et s'en remettre.

- ◆ Élaboration et mise en oeuvre d'indicateurs de rendement particuliers qui démontreront l'efficacité et l'efficacité de la gestion des ressources humaines du Centre.

En 2004-2005, des indicateurs de rendement ont été mis au point afin d'évaluer le rendement des services et des programmes de ressources humaines du CRDI et de recueillir de l'information sur la « santé » de la gestion des ressources humaines au CRDI. La collecte des données servira de point de départ à l'analyse ainsi qu'à la gestion, la planification et la prise de décisions en matière de ressources humaines.

L'information sera recueillie au cours du prochain exercice et des rapports seront présentés régulièrement à la haute direction.

Appui et promotion des programmes du gouvernement du Canada

Les langues officielles

Par les pratiques qu'il adopte, tant au Centre qu'à l'extérieur, le CRDI s'emploie activement à faire valoir l'esprit et l'objet de la *Loi sur les langues officielles* du Canada, en particulier les dispositions de l'article 41 qui porte sur l'épanouissement des minorités de langue officielle et sur la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. Le Centre embauche des employés des deux groupes selon les besoins linguistiques; il incite le personnel, les stagiaires et les titulaires de bourses de perfectionnement professionnel à parfaire leur connaissance de leur seconde langue officielle. En outre, il encourage les employés à saisir toutes les occasions de communiquer entre eux dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Enfin, le Centre veille à ce que toutes les communications internes et externes puissent se faire en français et en anglais.

Quant aux collaborateurs venant de l'extérieur, le Centre tente d'assurer l'équilibre entre les représentants des deux groupes linguistiques parmi les stagiaires invités et les titulaires de bourses de perfectionnement professionnel.

L'équité en matière d'emploi

Par sa nature même, le CRDI se soucie de l'équité au sens le plus large du terme. En outre, il respecte les obligations qui lui incombent en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Pour l'année se terminant le 31 décembre 2004, le Centre a dépassé les objectifs fixés pour l'embauche de minorités visibles et de femmes. Le CRDI poursuit ses activités de sensibilisation afin de réduire le très faible écart qu'il connaît dans la représentation des autochtones et des personnes handicapées.

Le personnel du CRDI en équivalents temps plein

	2005-2006	2004-2005		2003-2004
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Réalisations
Soutien à la recherche pour le développement				
Soutien technique	89	88	83	77
Éléments complémentaires aux programmes	38	38	36	37
Gestion des programmes	27	25	24	26
	154	151	143	140
Services administratifs				
Administration (siège)	136	132	129	128
Administration des bureaux régionaux	85	85	82	83
	221	217	211	211
Total	375	368	354	351
Détachements			2	3
Personnel affecté aux secrétariats et aux projets			69	81

L'EXPOSÉ ET L'ANALYSE DE LA GESTION FINANCIÈRE

L'état des résultats

Revenus

(en milliers de dollars)	2005–2006	2004–2005			2003–2004	Écart entre les réalisations
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des revenus	145 160	136 325	140 785*	4 460	126 318	11,5 %
Crédits parlementaires	129 715	120 646	122 340	1 694	107 932	13,3 %
Augmentation des revenus	12 190	12 279	14 399	2 120	14 508	-0,8 %
Recouvrement des coûts indirects	975	982	1 380	398	1 162	18,8 %
Revenus de placement	1 059	1 135	1 226	91	1 303	-5,9 %
Autres revenus	1 221	1 283	1 440	157	1 413	1,9 %

Les revenus du Centre proviennent de cinq grandes sources : crédits parlementaires, activités liées à l'augmentation des revenus, recouvrement des coûts indirects, revenus de placement et autres revenus.

* Le CRDI possède des intérêts majoritaires dans Cyberlien des Amériques, un organisme à but non lucratif constitué en personne morale en 2004 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. L'état des résultats de l'exercice 2004–2005 tient compte de l'actif, du passif et des résultats d'exploitation de Cyberlien des Amériques.

Le Centre reçoit différent types de **crédits parlementaires**. Le plus important est constitué de la part de l'aide publique au développement (APD) du Canada attribuée au Centre. Il reçoit également un crédit parlementaire destiné à couvrir une partie des coûts liés à la rémunération. De temps à autre, le Centre reçoit aussi des crédits parlementaires supplémentaires pour des projets précis, qui sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés quand les dépenses afférentes à ces projets sont engagées. En 2004–2005, les revenus provenant des différents crédits parlementaires ont été supérieurs de 1,7 million de dollars aux prévisions budgétaires. L'augmentation de la part de l'APD revenant au Centre a été attribuable en partie à l'augmentation du crédit parlementaire supplémentaire destiné à l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA), augmentation qui a découlé de l'approbation d'un projet important amorcé durant l'exercice 2003–2004. La hausse substantielle des crédits parlementaires sur douze mois s'explique par l'engagement pris par le gouvernement fédéral de doubler l'aide internationale d'ici à 2010. Dans le Plan budgétaire 2004, le gouvernement s'est en effet engagé à augmenter le budget du CRDI de 8 % par année en 2004–2005 et 2005–2006, en reconnaissance de la réputation mondiale que le Centre a acquise au chapitre de l'aide à la recherche permettant de trouver des solutions novatrices aux défis auxquels font face les pays en développement.

Les activités liées à l'**augmentation des revenus** désignent plus particulièrement les activités de recherche exécutées ou administrées par le Centre pour le compte d'autres entités. Les projets menés dans le cadre de ces activités s'inscrivent tous dans le mandat du Centre. Les revenus tirés de cette source pendant l'exercice ont totalisé 14,4 millions de dollars, soit 2,1 millions de plus que la somme prévue au budget parce que les dépenses ont été effectuées à une cadence plus rapide que celle que l'on avait escomptée. On anticipe une baisse des revenus pour le prochain exercice, car on prévoit des affectations moins élevées au titre de l'augmentation des revenus.

Les revenus provenant du **recouvrement des coûts indirects** correspondent aux frais facturés par le Centre pour l'administration des activités liées à l'augmentation des revenus. Ils ont quelque peu dépassé les prévisions (de 0,4 million de dollars), le taux de recouvrement ayant été plus élevé. Le montant prévu au budget de l'exercice 2005–2006 est un peu inférieur puisqu'on s'attend à une baisse des sommes provenant des activités liées à l'augmentation des revenus.

Le Centre est autorisé à investir les fonds excédentaires dans des titres productifs d'intérêts. Les **revenus de placement** de l'exercice 2004–2005, qui se sont élevés à 1,2 million de dollars, ont dépassé quelque peu les prévisions, en raison du solde moyen du portefeuille qui a été plus élevé tout le long de l'année. La valeur du portefeuille de placements du Centre sera moindre en 2005–2006 vu l'augmentation des activités.

Les **autres revenus** comprennent les revenus tirés de la sous-location de locaux à bureaux, des installations de conférence et de réception, de la vente de publications et de diverses autres sources, ainsi que les autres revenus de Cyberlien des Amériques. Ils ont été un peu plus élevés qu'on l'avait prévu, à 1,4 million de dollars.

Dépenses

(en milliers de dollars)	2005–2006	2004–2005			2003–2004	Écart entre les réalisations
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des dépenses	149 783	139 435	138 500	(935)	123 170	12,4 %
Programmes de recherche pour le développement						
Programmes du Centre	84 274	77 452	75 632	(1 820)	62 561	20,9 %
Augmentation des revenus	12 190	12 279	14 399	2 120	14 508	-0,8 %
Soutien à la recherche pour le développement	25 863	23 868	23 283	(585)	21 632	7,6 %
Services administratifs	27 456	25 836	25 186	(650)	24 469	2,9 %

Les dépenses du Centre sont réparties en fonction d'une structure de coûts à trois volets, qui établit une distinction entre les subventions à la recherche, le soutien à la recherche et les coûts administratifs.

Les dépenses relatives aux **programmes de recherche pour le développement** correspondent aux coûts directs (surtout sous forme de subventions) des projets de recherche scientifique et technique qui sont soit financés, soit administrés par le CRDI. Il s'agit des dépenses tant des programmes du Centre que des activités liées à l'augmentation des revenus. En 2004–2005, les dépenses des programmes du Centre se sont élevées à 75,6 millions de dollars. L'écart de 1,8 million de dollars est attribuable en grande partie à l'ICA. On prévoit un montant beaucoup plus élevé dans le budget de l'exercice 2005–2006 parce qu'on compte accélérer la cadence des décaissements à l'égard des nouveaux projets. Les dépenses au titre des activités liées à l'augmentation des revenus ont totalisé 14,4 millions de dollars, soit 2,1 millions de plus que les prévisions.

Le **soutien à la recherche pour le développement** regroupe les coûts liés aux activités à forte concentration de savoir qui viennent appuyer les programmes de recherche pour le développement. Ces activités comprennent le soutien technique, les éléments complémentaires aux programmes et la gestion des programmes. Les dépenses à ce chapitre se sont élevées à 23,3 millions de dollars et ont été inférieures de 0,6 million aux prévisions. Cet écart est surtout attribuable à des interruptions dans l'occupation de certains postes et à des frais de déplacement moins élevés. La hausse de 2 millions de dollars prévue pour les dépenses de l'exercice 2005–2006 est imputable aux salaires et aux avantages sociaux, aux déplacements et aux services professionnels.

Sous les **services administratifs** sont regroupées les diverses fonctions d'orientation, de direction, d'administration et de services qui appuient le fonctionnement du Centre et aident ce dernier à assumer ses responsabilités organisationnelles, dont l'administration de six bureaux régionaux. Les dépenses relatives aux services administratifs ont été de 25,2 millions de dollars. Il y a eu un écart de 0,7 million de dollars par rapport au budget, attribuable à des frais de déplacement moins élevés, à un amortissement inférieur aux prévisions en raison de retards dans l'élaboration des systèmes intégrés d'information et à un recours moins important que prévu aux services professionnels. On prévoit 1,6 million de dollars de plus pour les dépenses des services administratifs en 2005–2006, somme qui sera affectée aux salaires et aux avantages sociaux, aux services professionnels et aux déplacements.

Le bilan

Actif

(en milliers de dollars)	2004–2005	2003–2004	Écart entre les réalisations
	Réalisations	Réalisations	
Actif total	57 392	51 581	11,3 %
Encaisse et placements à court terme			
Non affectés	29 083	24 319	19,6 %
Affectés	15 616	16 941	-7,8 %
Débiteurs et frais payés d'avance	5 397	4 516	19,6 %
Actif à long terme	7 296	5 805	25,7 %

Le Centre reçoit des fonds pour les projets bien avant qu'il n'ait à les dépenser, et c'est pour cette raison que **l'encaisse et les placements à court terme** sont élevés. Ces fonds sont placés dans des instruments du marché monétaire à court terme.

Certaines sommes sont remises au Centre à des fins bien précises et sont comptabilisées à titre d'encaisse et placements à court terme affectés. Toutes les autres sommes sont dites non affectées.

La hausse de 4,8 millions de dollars de l'encaisse non affectée s'explique pour l'essentiel par un excédent de 2,3 millions de dollars des revenus sur les dépenses à la fin de l'exercice.

Au 31 mars 2005, l'encaisse et les placements à court terme affectés s'élevaient à 15,6 millions de dollars, en baisse de 1,3 million par rapport à l'an dernier.

Les débiteurs et les frais payés d'avance ont atteint 5,4 millions de dollars pour l'exercice, soit 0,9 million de plus qu'au 31 mars 2004, en raison du nombre plus élevé de débiteurs pour les activités liées à l'augmentation des revenus et d'une somme de 0,4 million venant de Cyberlien des Amériques.

L'actif à long terme est constitué des immobilisations. Au 31 mars 2005, il s'élevait à 7,3 millions de dollars, en hausse de 1,5 million par rapport à mars 2004.

Passif

(en milliers de dollars)	2004–2005 Réalizations	2003–2004 Réalizations	Écart entre les réalisations
Passif total	43 995	40 469	8,7 %
Créditeurs et charges à payer	13 044	9 575	36,2 %
Revenus reportés	18 099	18 788	-3,7 %
Autre passif à long terme	12 852	12 106	6,2 %

Les créditeurs et les charges à payer sont enregistrés dans le cours normal des activités du Centre. Il s'agit, entre autres, des paiements dus aux fournisseurs, des subventions à verser aux bénéficiaires et des salaires et congés annuels devant être payés aux employés. À la fin de mars 2005, ils totalisaient 13 millions de dollars, dont 1,2 million avait trait à Cyberlien des Amériques; cela représentait une hausse de 3,5 millions de dollars par rapport à mars 2004.

Les revenus reportés comprennent la partie non dépensée des sommes reçues ou à recevoir au titre des activités liées à l'augmentation des revenus ainsi que la partie non dépensée des crédits parlementaires supplémentaires. Le solde de fin d'exercice était de 18,1 millions de dollars, en baisse de 0,7 million par rapport à 2004.

L'autre passif à long terme comprend une provision pour les avantages sociaux des employés, le loyer reporté pour le siège et les revenus reportés pour les acquisitions d'immobilisations. Il s'établissait à 12,9 millions de dollars, soit 0,7 million de plus que l'an dernier, cette hausse étant attribuable principalement au loyer reporté et à la provision pour les avantages sociaux des employés.

Avoir du Centre

(en milliers de dollars)	2004–2005			2003–2004 Réalizations	Écart entre les réalisations
	Budget révisé	Réalizations	Écart		
Avoir	8 002	13 397	5 395	11 112	20,6 %

Au 31 mars 2005, **l'avoir du Centre** était de 13,4 millions de dollars, en hausse de 2,3 millions par rapport au 31 mars 2004, conséquence des résultats d'exploitation nets (de 0,3 million de dollars) de l'exercice 2004–2005 et de l'avoir consolidé de 2 million de dollars de Cyberlien des Amériques. L'avoir en fin d'exercice était supérieur de 5,4 millions de dollars aux prévisions. Cet écart résulte de la conjonction de deux facteurs : le crédit parlementaire a été plus élevé que prévu et les dépenses afférentes aux programmes du Centre et aux services administratifs ont, elles, été inférieures aux prévisions.

D'autres aspects importants de la gestion financière

Engagements en cours à l'égard de projets de recherche

(en milliers de dollars)	2004–2005 Réalizations	2003–2004 Réalizations	Écart entre les réalisations
Total des engagements en cours	103 247	88 354	16,9 %
Programmes du Centre	84 865	72 446	17,1 %
Augmentation des revenus	18 382	15 908	15,6 %

Au 31 mars 2005, le Centre était engagé à l'égard de versements pouvant atteindre 103,2 millions de dollars relativement à des projets de recherche, dans la mesure où le Parlement du Canada et les partenaires externes lui octroyaient les fonds nécessaires et où les bénéficiaires respectaient les dispositions des accords de subvention. La hausse considérable des **engagements en cours** par rapport à l'an dernier (88,4 millions de dollars) a découlé des affectations de programme plus élevées de l'exercice.

Du total des engagements en cours, 84,9 millions de dollars sont destinés aux programmes du Centre financés au moyen de crédits parlementaires, dont deux projets financés par des crédits parlementaires supplémentaires attribués les années précédentes (1,4 millions de dollars), et 18,4 millions doivent être versés à des projets financés par d'autres bailleurs de fonds (activités liées à l'augmentation des revenus).

Affectations de programme

(en milliers de dollars)	2005–2006 Budget	2004–2005			2003–2004 Réalizations	Écart entre les réalisations
		Budget révisé	Réalizations	Écart		
Total des affectations de programme	106 200	100 919	107 615	6 696	96 451	11,6 %
Programmes de recherche pour le développement						
Programmes du Centre	89 000	85 000	86 275	1 275	75 265	14,6 %
Institut pour la connectivité dans les Amériques	4 200	5 200	7 038	1 838	4 389	60,4 %
Augmentation des revenus	13 000	10 719	14 302	3 583	16 797	-14,9 %

Les affectations de programme correspondent aux fonds mis de côté pour de nouveaux projets s'inscrivant dans les activités des programmes de recherche pour le développement. La plus grande partie (87 %) des affectations de programme ont été engagées en 2004–2005 et se transformeront en dépenses pendant la durée de vie des projets approuvés. Pour l'exercice clos le 31 mars 2005, les affectations de programme se sont élevées à 107,6 millions de dollars. Les **affectations destinées aux programmes du Centre et les affectations de programme de l'ICA** ont été supérieures de 3,1 millions de dollars aux prévisions. La hausse du crédit parlementaire s'est traduite par une augmentation sur douze mois des affectations destinées aux programmes du Centre. Les **affectations de programme des activités liées à l'augmentation des revenus** ont excédé de 3,6 millions de dollars le budget prévu. Cet écart est surtout attribuable à un contrat conclu pour un montant beaucoup plus élevé que celui que l'on prévoyait au départ.

Les perspectives d'avenir

Exercice 2005–2006

Par suite de son engagement de doubler l'enveloppe de l'aide internationale d'ici 2010–2011, le gouvernement fédéral a inclus dans son budget une augmentation de 8 % du financement octroyé au Centre pour l'exercice 2005–2006. La part de l'APD que reçoit le CRDI en 2005–2006 a été établie à 122,4 millions de dollars, soit 8,9 millions de plus qu'en 2004–2005. Une fois ajoutés les crédits du Conseil du Trésor pris en compte pour les coûts reliés à la rémunération, le report des acquisitions d'immobilisations et les crédits parlementaires supplémentaires, le total des **revenus provenant des crédits parlementaires** s'établit à 129,7 millions de dollars pour l'exercice 2005–2006.

La somme prévue au budget pour les **dépenses des programmes du Centre** en 2005–2006 est de 84,3 millions de dollars, en hausse de 8,6 millions par rapport à l'exercice précédent, à l'appui de la recherche visant à trouver des solutions novatrices aux défis auxquels font face les pays en développement. Cette hausse est attribuable aux versements additionnels qui doivent être faits à l'égard d'engagements pris les exercices précédents de même qu'à des prévisions de décaissements supérieures relativement aux projets approuvés en 2005–2006.

Le budget 2005–2006 des dépenses afférentes au **soutien à la recherche et services administratifs** est de 53,3 millions de dollars, supérieur de 3,6 millions au budget révisé de l'exercice 2004–2005. Cette hausse s'explique entre autres par les coûts différentiels rattachés aux équivalents temps plein supplémentaires, l'augmentation des frais de déplacement, les coûts différentiels reliés aux systèmes intégrés d'information, ainsi que par divers autres facteurs, dont les coûts de mise en oeuvre du Cadre d'évaluation intégré, la formation en matière de gouvernance et les pressions inflationnistes.

Par suite de l'augmentation du financement accordé au Centre en 2005–2006, les **affectations destinées aux programmes du Centre** ont été établies à hauteur de 89 millions de dollars, soit une somme supérieure à celle de 86,3 millions approuvée l'an dernier.

Les activités de programme du Centre ayant beaucoup changé ces dernières années, la prévision des dépenses de programme est devenue une tâche de plus en plus ardue. Le Centre a consacré des ressources considérables au renforcement de sa capacité de prévision des dépenses et de l'avoir. Pour l'exercice 2005–2006, il a établi des objectifs trimestriels pour les dépenses de ses programmes, qu'il compte suivre de très près. Les dépenses afférentes au soutien à la recherche et aux services administratifs seront constamment sous observation, et les fonds seront réaffectés en cours d'exercice là où les priorités sont les plus pressantes, afin d'optimiser l'utilisation des ressources dont le Centre dispose.

Exercice 2006–2007

Dans le budget de 2005, le gouvernement fédéral a annoncé une hausse de 8 % de l'aide internationale pour l'exercice 2006–2007. Si l'augmentation du financement mis à la disposition du CRDI devait se concrétiser, le Centre pourrait accroître encore davantage ses dépenses de programme en haussant les affectations destinées aux programmes. Les dépenses du soutien à la recherche et des services administratifs seront rajustées pour tenir compte de l'inflation et d'autres facteurs jugés nécessaires au fonctionnement du Centre.

Les cinq dernières années

(en milliers de dollars)	Budget	Réalizations				
	2005–2006	2004–2005	2003–2004	2002–2003	2001–2002	2000–2001
État des revenus						
Revenus						
Crédits parlementaires	129 715	122 340	107 932	97 603	97 164	91 242
Augmentation des revenus	12 190	14 399	14 508	36 505	47 515	39 796
Recouvrement des coûts indirects	975	1 380	1 162	1 218	1 615	1 810
Revenus de placement	1 059	1 226	1 303	1 140	779	1 223
Autres revenus	1 221	1 440	1 413	1 565	1 202	1 237
Dépenses						
Programmes de recherche pour le développement						
Programmes du Centre	84 274	75 632	62 561	61 389	50 997	55 634
Augmentation des revenus	12 190	14 399	14 508	36 505	47 515	39 796
Soutien à la recherche pour le développement	25 863	23 283	21 632	20 152	18 830	20 111
Services administratifs	27 456	25 186	24 469	21 892	21 218	21 420
Résultats d'exploitation nets	(4 623)	2 285	3 148	(1 907)	9 715	(1 653)
Affectations de programme						
Programmes de recherche pour le développement						
Programmes du Centre	89 000	86 275	75 265	62 855	54 957	43 565
Institut pour la connectivité dans les Amériques	4 200	7 038	4 389	1 916	1 120	–
Augmentation des revenus	13 000	14 302	16 797	30 822	65 938	58 373
(en milliers de dollars)	Réalizations					
	2004–2005	2003–2004	2002–2003	2001–2002	2000–2001	
Bilan						
Actif						
Encaisse et placements à court terme						
Non affectés	29 083	24 319	17 261	16 413	8 211	
Affectés	15 616	16 941	13 413	31 104	31 540	
Débiteurs et frais payés d'avance	5 397	4 516	6 636	4 600	15 869	
Actif à long terme	7 296	5 805	8 914	8 482	8 802	
Passif						
Créditeurs et charges à payer	13 044	9 575	9 822	7 166	9 942	
Revenus reportés	18 099	18 788	16 729	32 779	43 679	
Autre actif à long terme	12 852	12 106	11 709	10 783	10 645	
Avoir	13 397	11 112	7 964	9 871	156	
Engagements en cours						
Programmes du Centre	84 865	72 446	64 532	59 171	64 825	
Augmentation des revenus	18 382	15 908	19 131	56 652	45 148	



LES ÉTATS FINANCIERS

Responsabilité en matière d'états financiers

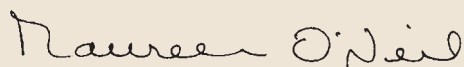
La direction assume la responsabilité des états financiers exposés dans le présent rapport annuel, lesquels ont été examinés et approuvés par le Conseil des gouverneurs du Centre. Ces états financiers, qui comprennent des chiffres que la direction a appréciés en se fondant sur son expérience et son jugement, ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction assume aussi la responsabilité de toute l'information présentée dans le rapport annuel, cette information étant conforme à celle qui figure dans les états financiers.

La direction s'appuie sur des méthodes et des systèmes de contrôle financier qui garantissent, d'une manière raisonnable, la fiabilité des données financières, la protection des biens et l'efficacité des activités, le tout conformément à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et aux règlements administratifs du Centre. La Division des services de vérification du CRDI est chargée de procéder à l'examen périodique des mécanismes de contrôle interne et de veiller à leur application.

C'est au Conseil des gouverneurs qu'il incombe de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Il remplit cette fonction, qui comporte entre autres l'examen et l'approbation des états financiers, par l'entremise du Comité des finances et de la vérification. Ce comité, formé de gouverneurs, rencontre régulièrement la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes.

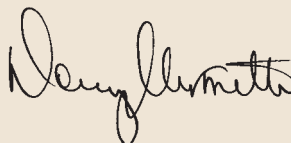
La vérificatrice générale du Canada procède, en toute indépendance, à une vérification des états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Sa vérification comprend les sondages et autres procédés nécessaires pour lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers. Le Comité des finances et de la vérification du Conseil des gouverneurs demeure à l'entière disposition des vérificateurs externes.

La présidente du Centre,



Maureen O'Neil

Le vice-président, Ressources,
et chef de la direction financière,



Denys Vermette

Ottawa, Canada
Le 3 juin 2005



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Centre de recherches pour le
développement international
et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan consolidé du Centre de recherches pour le développement international au 31 mars 2005 et les états consolidés des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Shahid Minto, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada

Le 30 mai 2005

Bilan consolidé

au 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Actif		
À court terme		
Encaisse et placements à court terme (note 3)		
Non affectés	29 083	24 319
Affectés	15 616	16 941
Débiteurs (note 4)	4 110	3 455
Frais payés d'avance	1 287	1 061
	<u>50 096</u>	<u>45 776</u>
Immobilisations (note 5)	7 296	5 805
	<u>57 392</u>	<u>51 581</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	13 044	9 575
Revenus reportés (Note 7)	13 671	11 308
	<u>26 715</u>	<u>20 883</u>
Revenus reportés à long terme (note 7)	4 428	7 480
Financement reporté – immobilisations (note 8)	5 945	5 805
Provision pour avantages sociaux futurs (note 6)	4 331	3 998
Loyer reporté pour le siège social	2 576	2 303
	<u>43 995</u>	<u>40 469</u>
Avoir	13 397	11 112
	<u>57 392</u>	<u>51 581</u>
Engagements (notes 12 et 13)		
Éventualités (note 15)		

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante des états financiers.

Le président,
Conseil des gouverneurs


Gordon S. Smith

Le président,
Comité des finances et de la vérification


Tom McKay

État des résultats et de l'avoir consolidé

pour l'exercice clos le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus		
Activités liées à l'augmentation des revenus (note 9)	14 399	14 508
Recouvrement des coûts indirects (note 9)	1 380	1 162
Revenus de placement	1 226	1 303
Autres revenus	1 440	1 413
	<u>18 445</u>	<u>18 386</u>
Dépenses		
Programmes de recherche pour le développement		
Programmes du Centre	75 632	62 561
Activités liées à l'augmentation des revenus	14 399	14 508
	<u>90 031</u>	<u>77 069</u>
Soutien à la recherche pour le développement		
Soutien technique	13 601	11 985
Éléments complémentaires aux programmes	5 188	4 895
Gestion des programmes	4 494	4 752
	<u>23 283</u>	<u>21 632</u>
Services administratifs		
Administration	20 390	19 542
Administration des bureaux régionaux	4 796	4 927
	<u>25 186</u>	<u>24 469</u>
Total des dépenses (tableau A)	<u>138 500</u>	<u>123 170</u>
Coûts d'exploitation avant financement public	(120 055)	(104 784)
Crédit parlementaire (note 10)	113 987	102 106
Crédits parlementaires supplémentaires (note 11)	6 388	3 528
Amortissement du financement reporté – immobilisations (note 8)	1 965	2 298
	<u>122 340</u>	<u>107 932</u>
Résultats d'exploitation nets	2 285	3 148
Avoir au début de l'exercice	11 112	7 964
Avoir à la fin de l'exercice	<u>13 397</u>	<u>11 112</u>

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie consolidé

pour l'exercice clos le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	2 285	3 148
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	1 965	2 298
Gain sur cession d'immobilisations	(19)	(9)
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	332	250
Augmentation du loyer reporté	273	273
	<u>2 551</u>	<u>2 812</u>
Variation nette du fonds de roulement à l'exclusion de l'encaisse et des placements à court terme	<u>4 951</u>	<u>622</u>
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	<u>9 787</u>	<u>6 582</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
(Diminution) augmentation des revenus reportés à long terme	(3 052)	3 310
Financement des immobilisations	2 105	2 172
Amortissement du financement reporté – immobilisations	(1 965)	(2 298)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	<u>(2 912)</u>	<u>3 184</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(3 436)	(2 163)
Diminution (augmentation) de l'encaisse affectée	1 325	(3 528)
Placements à long terme venant à échéance	–	2 983
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	<u>(2 111)</u>	<u>(2 708)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	<u>4 764</u>	<u>7 058</u>
Encaisse et placements à court terme non affectés au début de l'exercice	<u>24 319</u>	<u>17 261</u>
Encaisse et placements à court terme non affectés à la fin de l'exercice	<u>29 083</u>	<u>24 319</u>

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante des états financiers.

Tableau des dépenses consolidé

pour l'exercice clos le 31 mars 2005
(en milliers de dollars)

Tableau A

	2005				2004
	Programmes de recherche pour le développement	Soutien à la recherche pour le développement	Services administratifs	Total des dépenses	
Subventions	67 203	—	—	67 203	53 524
Salaires et avantages sociaux	7 653	16 148	13 772	37 573	36 283
Services professionnels	5 977	947	1 670	8 594	8 687
Frais de déplacement	4 156	2 963	886	8 005	6 087
Loyer et entretien des immeubles	424	2 028	3 604	6 056	5 974
Formation	1 744	51	341	2 136	2 900
Amortissement	—	38	1 927	1 965	2 298
Communications	519	522	776	1 817	1 434
Réunions et conférences	1 512	96	207	1 815	2 303
Fournitures de bureau et dépenses connexes	106	32	891	1 029	996
Mobilier de bureau, matériel et entretien	459	37	379	875	1 393
Livres et périodiques	48	205	40	293	356
Assurances	7	—	257	264	230
Autres	223	216	436	875	705
Total des dépenses à l'état des résultats et de l'avoir consolidé	90 031	23 283	25 186	138 500	123 170

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars)

1. Pouvoirs et mission

Le Centre de recherches pour le développement international (le Centre) est une société sans capital-actions créée en 1970 par le Parlement du Canada qui a promulgué, à cette fin, la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*. Ses activités sont financées principalement au moyen d'un crédit parlementaire annuel. Le Centre est réputé être un organisme de bienfaisance enregistré pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Centre a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.

Le CRDI possède des intérêts majoritaires dans Cyberlien des Amériques, un organisme à but non lucratif constitué en 2004 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Son mandat est d'aider les collectivités mal desservies ou non encore desservies d'Amérique latine et des Caraïbes à se servir d'Internet pour mettre au point des outils favorisant leur développement social et économique. En temps opportun, le CRDI réexaminera le statut de sa participation dans Cyberlien des Amériques et décidera si cet organisme devrait opérer de façon indépendante.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les états financiers comprennent les comptes du Centre ainsi que l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de Cyberlien des Amériques.

Les principales conventions comptables du Centre sont énoncées ci-après :

A) Crédits parlementaires et financement reporté des immobilisations

Le financement du Centre provient principalement du gouvernement du Canada. Le crédit parlementaire octroyé pour les dépenses de programme et d'exploitation est constaté à l'état des résultats. La partie du crédit parlementaire qui sert à l'acquisition d'immobilisations est constatée à titre de financement reporté pour les immobilisations au bilan et elle est amortie selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes.

Les crédits parlementaires supplémentaires reçus aux fins de projets précis sont reportés et constatés quand les dépenses connexes sont engagées.

B) Revenus

Les fonds reçus ou à recevoir en vertu de contrats pour des activités liées à l'augmentation des revenus sont inscrits à titre de revenus reportés. Ces derniers sont constatés à titre de revenus dans l'exercice où les dépenses connexes sont engagées.

Tous les autres revenus sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

C) Versements de subventions

Tous les versements de subventions sont assujettis à l'attribution des crédits du Parlement. Ils sont enregistrés comme dépenses dans l'exercice où ils deviennent exigibles, conformément aux dispositions des accords signés et aux règles du Centre quant aux versements. Les remboursements afférents à des versements de subventions effectués antérieurement sont comptabilisés en réduction des dépenses de l'exercice tant que le projet est en cours et dans les autres revenus quand le projet est clos.

D) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, à compter de l'exercice suivant l'acquisition, de façon linéaire sur leur durée de vie utile prévue. Pour chaque catégorie d'immobilisations, la durée de vie utile prévue est la suivante :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ou 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	3 ans
Systèmes de communication	5 ans
Améliorations locatives	Durée non écoulée du bail

E) Placements

Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

F) Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires en devises sont rajustés en fonction du taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les transactions de revenus et dépenses sont converties en dollars canadiens selon un taux de change hebdomadaire. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice sous la rubrique Autres revenus. Le Centre n'a pas recours à des contrats de couverture du risque de change pour se protéger contre les fluctuations des taux de change.

G) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite – siège social

Tous les employés admissibles embauchés par le siège social participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour le Centre. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations du Centre sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. Le Centre n'est pas tenu à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) Prestations de retraite – bureaux régionaux

Le Centre offre un certain nombre de régimes d'avantages à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et autres types d'avantages aux employés qui y sont admissibles. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour le Centre. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés aux régimes. Les cotisations du Centre sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations. Le Centre n'est pas tenu à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles de ces régimes.

iii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. La direction a déterminé l'obligation au titre des indemnités constituées en utilisant une méthode fondée sur des hypothèses et ses meilleures estimations. Cette méthode reflète qu'en règle générale, les employés détenant plus de cinq années de service ont droit à une indemnité de départ calculée à raison d'une semaine de salaire par année de service. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel les services connexes sont rendus par les employés.

H) Loyer reporté

Toute période de loyer gratuite et tous les autres avantages incitatifs liés à des contrats de location à long terme sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du contrat et comptabilisés en réduction de la dépense.

I) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs à la date des états financiers, ainsi que sur les montants de revenus et de dépenses constatés pour l'exercice. Les principaux éléments devant faire l'objet d'estimations sont les indemnités de départ des employés, la durée de vie utile prévue des immobilisations et les passifs éventuels. Les montants réels pourraient différer de ces estimations.

3. Encaisse et placements à court terme

	2005	2004
Encaisse	858	1 913
Placements à court terme		
Banques à charte canadiennes	30 922	36 034
Sociétés commerciales	12 919	330
Obligation du gouvernement du Canada	—	2 983
	<u>44 699</u>	<u>41 260</u>

Le Centre est autorisé à investir dans les titres productifs d'intérêts des institutions susmentionnées. Ces fonds sont placés dans des instruments du marché monétaire à court terme qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à R-1 (bas) selon l'évaluation du Dominion Bond Rating Service.

Le rendement moyen du portefeuille du Centre au 31 mars 2005 est de 2,54 % (2,16 % en 2004) et la durée moyenne des placements est de 79 jours (74 jours en 2004). La juste valeur marchande des placements au 31 mars 2005 équivaut approximativement à leur valeur comptable nette.

Certains comptes bancaires du Centre sont assortis d'une marge de crédit. Au 31 mars 2005, aucune marge de crédit n'est utilisée (2004 : nil).

Du montant total de l'encaisse et des placements à court terme, 15 616 \$ (16 941 \$ en 2004) sont affectés à des activités de recherche précises :

	2005	2004
Institut pour la connectivité dans les Amériques	8 788	11 815
Activités liées à l'augmentation des revenus	6 357	4 283
Fonds de dotation	463	471
Interventions en santé – Afrique	–	360
Autres	8	12
	<u>15 616</u>	<u>16 941</u>

4. Débiteurs et créditeurs

Les débiteurs et les créditeurs sont enregistrés dans le cours normal des activités. Ils sont payables sur demande et ne portent pas intérêt. La valeur comptable de ces comptes avoisine la juste valeur en raison de leur échéance brève. Une fraction substantielle (33 %) des débiteurs est due par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et ne présente aucun risque notable de crédit. Du montant total des débiteurs, 2 946 \$ (2 318 \$ en 2004) se rapportent à des activités liées à l'augmentation des revenus.

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	2005	2005	2005	2004
Logiciels	7 271	5 030	2 241	2 299
Matériel informatique	8 109	6 115	1 994	2 012
Systèmes de communication	1 725	217	1 508	78
Amélioration locative	2 463	1 857	606	701
Mobilier et matériel de bureau	2 235	1 662	573	498
Véhicules	1 017	643	374	217
	<u>22 820</u>	<u>15 524</u>	<u>7 296</u>	<u>5 805</u>

L'amortissement relatif à l'exercice est de 1 965 \$ (2 298 \$ en 2004).

6. Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite – siège social

Le Centre et tous les employés admissibles embauchés par le siège social cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime de retraite offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation. Les cotisations du Centre et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2005	2004
Cotisations du Centre	2 846	2 714
Cotisations des employés	1 427	1 301
	<u>4 273</u>	<u>4 015</u>

ii) Prestations de retraite – bureaux régionaux

Le Centre et les employés régionaux admissibles cotisent à divers régimes de retraite à cotisations déterminées selon les modalités de ces régimes. Les cotisations du Centre à ces régimes se sont élevées à 248 \$ pour l'exercice (264 \$ en 2004).

iii) Indemnités de départ

Le Centre verse des indemnités de départ à ses employés qui sont fondées sur leurs années de service et leur salaire de fin de carrière. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront réglées par l'entremise des crédits parlementaires futurs.

À la date du bilan, les données pertinentes du régime sont les suivantes :

	2005	2004
Obligations constituées au début de l'exercice	4 221	3 748
Coût de l'exercice	713	711
Indemnités payées au cours de l'exercice	(381)	(238)
Obligations constituées à la fin de l'exercice	4 553	4 221
Tranche à court terme	222	223
Tranche à long terme	4 331	3 998
	4 553	4 221

7. Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent la portion non dépensée au 31 mars 2005 des fonds reçus ou à recevoir au titre des activités liées à l'augmentation des revenus, ainsi que la portion non dépensée des deux crédits parlementaires supplémentaires (voir note 11). Les soldes sont les suivants :

	2005	2004
À court terme		
Activités liées à l'augmentation des revenus	9 303	6 600
Autres	8	12
Crédits parlementaires supplémentaires		
Interventions en santé – Afrique	–	361
Institut pour la connectivité dans les Amériques	4 360	4 335
	13 671	11 308
À long terme		
Crédits parlementaires supplémentaires		
Institut pour la connectivité dans les Amériques	4 428	7 480

Du montant reporté relatif aux activités liées à l'augmentation des revenus, une somme de 2 839 \$ (3 042 \$ en 2004) venait de l'ACDI. De cette somme, 1 479 \$ (2 185 \$ en 2004) ont été reçus durant l'exercice, et 1 360 \$ sont dus par cette dernière à la fin de l'exercice (857 \$ en 2004).

8. Financement reporté – immobilisations

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	5 805	5 931
Financement des acquisitions d'immobilisations	2 105	2 172
Amortissement	(1 965)	(2 298)
Solde à la fin de l'exercice	5 945	5 805

9. Activités liées à l'augmentation des revenus

Les activités liées à l'augmentation des revenus désignent plus particulièrement les activités de recherche exécutées ou administrées par le Centre pour le compte d'autres entités. Ces activités de recherche sont financées par l'ACDI et par d'autres organismes, dont certains du gouvernement du Canada. Les revenus et les dépenses constatés se répartissent ainsi entre ces différentes sources :

	2005	2004
ACDI	5 497	5 341
Autres organismes du gouvernement du Canada	5 693	5 463
Autres organismes	3 209	3 704
	14 399	14 508

Le Centre recouvre les coûts indirects découlant de l'administration des activités liées à l'augmentation des revenus. Pour l'exercice, les sommes récupérées s'établissent à 1 380 \$ (1 162 \$ en 2004), dont 519 \$ (413 \$ en 2004) provenant de l'ACDI.

10. Crédit parlementaire

	2005	2004
Crédit parlementaire voté	116 092	104 278
Report pour les acquisitions d'immobilisations (note 8)	(2 105)	(2 172)
Crédit parlementaire constaté dans l'état des résultats et de l'avoir consolidé	<u>113 987</u>	<u>102 106</u>

11. Crédits parlementaires supplémentaires

En mars 1994, le Centre s'est vu accorder un crédit parlementaire supplémentaire de 15 millions de dollars, affecté au financement d'un projet d'interventions en santé en Afrique. En septembre 2001, le Parlement a voté un crédit de 20 millions de dollars en faveur de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques. Les revenus constatés durant l'exercice pour ces deux projets s'élèvent à 6,4 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2004).

12. Engagements en vertu de contrats de location-exploitation

Le Centre a signé des contrats de location pour le logement de son personnel dans différents pays ainsi que pour des locaux et du matériel qu'il utilise au Canada et dans les bureaux régionaux. Les contrats de location expirent à des dates différentes et le dernier prend fin en 2009. Le Centre négocie actuellement le contrat de location des installations du siège social. Lorsque le contrat sera signé, le montant des engagements en vertu de contrats de location-exploitation sera rajusté en conséquence. Les versements annuels minimaux à effectuer en vertu des différents contrats de location sont les suivants :

2005-2006	6 285
2006-2007	7 476
2007-2008	4 430
2008-2009	<u>269</u>
Total	<u>18 460</u>

13. Engagements contractuels relatifs à des projets

Le Centre s'est engagé à effectuer des versements totalisant 103,2 millions de dollars (88,3 millions de dollars en 2004) au cours des quatre prochains exercices, dans la mesure où le Parlement et les partenaires externes lui octroient les fonds nécessaires et où les bénéficiaires respectent les dispositions des accords de subvention. Du total des engagements contractuels, 84,9 millions de dollars (72,4 millions de dollars en 2004) doivent venir directement du Centre, le solde de 18,3 millions de dollars (15,9 millions de dollars en 2004) devant provenir des partenaires externes.

14. Opérations entre apparentés

Outre les opérations entre apparentés dont il est fait mention aux notes 4, 7 et 9 des présents états financiers, le Centre entretient des liens en matière de propriété commune avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Centre conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non-apparentées.

15. Éventualités

Une réclamation de quelque 0,6 million de dollar afférente à un bien loué est en suspens à la fin de l'exercice. En se fondant sur les avis juridiques reçus, la direction estime qu'il n'est pas possible de déterminer le montant du passif pouvant découler, le cas échéant, de cette poursuite.

Le Centre est défendeur dans d'autres procès en cours. La direction considère toutefois comme improbable qu'il en résulte des passifs importants.

16. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

LES ADRESSES DU CRDI

Sur l'Internet

www.crdi.ca – Site Web du CRDI

reseau.crdi.ca – Site réseau du CRDI

info@idrc.ca – Renseignements généraux

idrinform@idrc.ca – Catalogues et bases de données de la bibliothèque

reference@idrc.ca – Service de référence de la bibliothèque

pub@idrc.ca – Renseignements sur les publications du CRDI

bulletin@idrc.ca – Correspondance adressée au Bulletin du CRDI

Siège

Centre de recherches pour le développement international

BP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

Adresse municipale : 250, rue Albert, Ottawa (Ontario)
Canada K1P 6M1

Tél. : (+1.613) 236.6163

Télééc. : (+1.613) 238.7230

Courriel : info@idrc.ca

Web : www.crdi.ca

Amérique latine et Caraïbes

Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes

Adresse municipale : Avenida Brasil 2655,
11300 Montevideo, Uruguay

Tél. : (+598-2) 709-0042

Télééc. : (+598-2) 708-6776

Courriel : lacroinf@idrc.org.uy

Web : www.crdi.ca/lacro

Asie

Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est

Tanglin PO Box 101, Singapour 912404,
République de Singapour

Adresse municipale : 30 Orange Grove Road, 7^e étage,
RELC Building, Singapour 258352

République de Singapour

Tél. : (+65) 6235-1344

Télééc. : (+65) 6235-1849

Courriel : asro@idrc.org.sg

Web : www.idrc.org.sg

Bureau régional de l'Asie du Sud

208 Jor Bagh, New Delhi 110 003, Inde

Tél. : (+91-11) 2461-9411

Télééc. : (+91-11) 2462-2707

Courriel : saro@idrc.org.in

Web : www.crdi.ca/saro

Afrique

Bureau régional de l'Afrique orientale et australe

BP 62084, 00200 Nairobi, Kenya

Adresse municipale : Liaison House, 2^e étage,
State House Avenue, Nairobi, Kenya

(N. B. : Tout courrier doit être adressé à la directrice régionale)

Tél. : (+254-20) 2713-160/1, 2713-273/4

Télééc. : (+254-20) 2711-063

Courriel : chunja@idrc.or.ke

Web : www.crdi.ca/esaro

Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

BP 14 Orman, Gizeh, Le Caire, Égypte

Adresse municipale : 8, rue Ahmed Niseem, 8^e étage,
Gizeh, Le Caire, Égypte

Tél. : (+20-2) 336-7051/52/53/54/57

Télééc. : (+20-2) 336-7056

Courriel : skamel@idrc.org.eg

Web : www.crdi.ca/cairo

Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale

BP 11007, Peytavin, Dakar, Sénégal

Adresse municipale : Avenue Cheikh Anta Diop,
Angle Boulevard de l'Est, Dakar, Sénégal

Tél. : (+221) 864-0000, poste 2074

Télééc. : (+221) 825-3255

Courriel : jgerard@idrc.org.sn

Web : www.crdi.ca/braco